LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 11 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 10 JUIN 1965 PRIX 10c



"Les Feux-Follets", ensemble de 65 danseurs, musiciens et chanteurs de Montréal, présenteront au Playhouse de Winnipeg les 11, 12 et 13 juin les danses et la musique enlevantes des Indiens, Esquimaux, Canadiens français, Acadiens, Ecossais, Irlandais et de l'Ouest canadien, dans un programme de deux heures, intitulé "Mosaïque Canadienne", de notre culture folklorique d'un océan à l'autre. Le programme comportera d'abord la danse rituelle Hamatsa des Indiens de la côte du Pacifique; puis une cérémonie de fiançailles chez les Indiens de la prairie, les chants et les danses des "Voyageurs" qui campent quelque part dans la vaste plaine, les danses de chercheurs d'or du Klondyke qui célèbrent leurs riches trouvailles et, pour terminer cette première partie, une série de danses contemporaines traduisant la vie urbaine d'un pays qui s'industrialise rapidement. Dans la 2e partie du programme, consacrée à l'Est du pays, les spectateurs assisteront à une série de danses et de chants de la vieille Acadie, des Ecossais des Maritimes, des Esquimaux du grand nord, des "anciens Canadiens" de la Nouvelle-France sur les rives du St-Laurent et, en grande finale, un spectacle riche en couleurs de toute la troupe à l'unisson. Rendez-vous en foule au Playhouse, à 8 h. 30 chaque soir des 11, 12 et 13 juin, pour voir ce spectacle des "Feux-Follets", compagnie de ballet folklorique qui, par la mise en scène, les jeux de lumière, les costumes, les décors, le choix des danses et des chants offre avec enthousiasme un répertoire impressionnant de tous les folklores du Canada.

Le nouveau texte du schéma 13 a été examiné et soumis au Pape

ROME (CCC) — Le nouveau texte du schéma 13 a été examiné par la Commission de coordination et soumis au Pape. Il sera prochainement transmis aux Pères conciliaires.

Ce texte a été élaboré par la Commission mixte (composée des membres de la Commission théologique et des membres de la Commission pour l'apostolat des laïcs), qui a demandé le concours de plusieurs autres évêques, d'experts, ainsi que des auditeurs et auditrices laïques du Concile.

Le premier projet traitant de "L'Eglise dans le monde moderne" comportait une introduction et quatre chapitres. Le nouveau texte, notablement refondu, compte une introduction et trois parties.

Le titre de la première partie est: "Caractéristiques de la situation humaine d'aujourd'hui". Elle correspond en partie aux énoncés contenus dans l'introduction de l'ancien projet, et notamment aux "signes des temps". Mais il s'agit substantiellement de nouvelles considérations élaborées par la Commission compétente, à la lumière des discussions conciliaires.

"L'Eglise et la condition de l'homme", tel est le titre de la deuxième partie. On y expose, de manière plus organique et plus complète, les principes doctrinaux qui, dans le schéma précédent, étaient contenus dans les trois premiers chapitres avec l'adjonction du premier paragraphe du quatrième chapitre, traitant de la "dignité de la personne humaine". Une partie entièrement nouvelle est celle qui parle de "l'athéisme", conformément à ce qui avait été demandé lors des débats conciliaires. Cette seconde partie se subdivise en quatre points: a) "La vocation de la personne humaine" (c'est dans ce point qu'est examiné le phénomène de l'athéisme et que sont exposées les différentes formes de celui-ci) — b) "La communauté humaine" — c) "La signification de l'activité humaine dans le monde" — d) "La tâche de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui".

La troisième partie est intitulée: "Tâches principales des chrétiens de notre temps". Elle correspond dans ses grandes lignes à l'ancien chapitre 4, avec l'adjonction, toutefois, d'un paragraphe traitant de la "vie politique" et l'utilisation des principes et orientations contenus dans les "annexes" au texte précédent. Comparativement aux autres, cette partie est beaucoup plus fidèle au texte précédent; elle comporte toutefois des changements basés sur les propositions faites par les Pères dans les débats conciliaires. Elle se divise en cinq points:

a) "La dignité du mariage et de la famille". Ce point utilise l'annexe du texte précédent et admet la possibilité de la part des parents, d'une "procréation consciente". Si la commission spéciale nommée par le Pape pour étudier la question de la régulation des naissances achève son travail à temps, ses conclusions seront vraisemblablement insérées dans ce texte.

b) "La promotion de la culture dans notre monde"

c) "La vie économique et sociale"

d) "La vie politique". Ce point est entièrement nouveau. Il se divise en quatre paragraphes: "La vie politique d'aujourd'hui — "La nature et le but de la société politique" — "La coopération de tous à la vie publique" — "L'Eglise et la société politique".

3) "La communauté internationale et la paix". Ce point a été notablement amendé et modifié. Il prévoit, dans l'ordre du jugement moral, une certaine distinction à faire entre guerres totales d'extermination et guerre de défense. Il ne réprouve pas absolument la fabrication d'armes nucléaires, celles-ci étant — tant que l'on ne parviendra pas au désarmement souhaité, général, progressif et contrôlé — un élément de dissuasion à l'éclatement d'un nouveau conflit mondial.

Il importe de souligner qu'il s'agit encore d'un texte provisoire, dont les évêques seront appelés à discuter en Concile, avant de procéder aux votes définitifs.

L'Eglise reconnaît un miracle survenu à Lourdes en 1959

MARSEILLES — La guérison de Mlle Juliette Tamburini a été constatée par le bureau médical de Lourdes (constitué par tous les médecins français et étrangers de passage à Lourdes), en 1960, 1961, 1962, 1963 et par la Commission médicale internationale (formée de professeurs de facultés de plusieurs pays du monde entier), dans sa séance du 3 mai 1964.

Tous ces médecins, en présence de la spontanéité, la soudaineté et du caractère définitif de cette guérison, datant maintenant de 6 ans, et cela en l'absence de tout soin et traitement, ont reconnu ne pouvoir en donner aucune explication du point de vue médical.

Il appartenait à la hiérarchie de l'Eglise de déclarer s'il s'agissait bien là d'un miracle. C'est ce qu'a fait Mgr Marc Lallier, archevêque de Marseille, dans un décret du 11 mai 1965, que vient de publier le bulletin diocésain de Lourdes.

Dans un communiqué remis à la presse, le médecin traitant de Mlle Tamburini a donné les précisions suivantes:

"En juillet 1959, Mademoiselle Juliette Tamburini, alors âgée de 23 ans, vint à Lourdes avec le pèlerinage diocésain comme malade couchée. Elle était atteinte d'une ostéomyélite du fémur gauche. Son état général était très précaire.

"Cette affection remontait à 1947, alors qu'elle avait 12 ans. Pendant onze ans, l'enfant fit de nombreux séjours en clinique ou dans différents services hospitaliers. Elle a subi onze interventions dont 4 trépanations ou curetage de l'os. Partout, sur les observations et d'après les dires de la maman, le même diagnostic d'ostéomyélite est porté. Des examens ont montré du staphylocoq doré. De nombreux traitements ont été entrepris: antibiotiques, vaccins, immobilisations plâtrées, irrigations continues, etc. Parallèlement à l'évolution de l'abcès, des saignements de nez répétés et abondants ont nécessité parfois des traitements d'urgence avec transfusion de sang.

"Lors du pèlerinage de 1959, la suppuration était abondante et nécessitait un et parfois deux pansements quotidiens. Au cours de son séjour à Lourdes, à la demande de la jeune fille, on fit dans la plaie une application d'eau de la grotte et le lendemain on fut surpris de trouver une plaie parfaitement saine, sans pus. La mèche de gaze avait été expulsée, le trajet était comblé. Il ne s'est plus rouvert depuis et les saignements de nez ont cessé. La malade a repris une vie normale, s'occupant de jeunes scouts et exerçant l'emploi d'aide soignante dans les hôpitaux".

Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada depuis à peine deux mois, s'est tout de suite fait connaitre dans les provinces de Québec et d'Ontario. Mais il entend maintenant démontrer qu'il s'intéresse à tout le Canada, particulièrement aux minorités françaises des diverses provinces. Voilà sans doute pourquoi il vient si tôt ici au Manitoba où, en visite officielle du 23 au 27 juin, il rencontrera non seulement les personnalités politiques et locales, mais aussi la communauté franco-manitobaine de St-Boniface et d'autres centres urbains et ruraux.

Avis donc à toute la population de langue française du Manitoba, de la ville et de la campagne, de venir en très grand nombre rencontrer M. l'Ambassadeur de France au Collège de St-Boniface, le mercredi 23 juin à 8 h. 30 p.m., où aura lieu une grande réception sous le patronage conjoint du Consulat de France et de l'Association d'Education, en collaboration avec plusieurs autres organismes et institutions. M. Damien Giordani, consul, peut déjà annoncer quelques points du programme de cette soirée importante: causerie du nouvel ambassadeur, programme musical par "Les Intrépides" sous la direction de M. Marcien Ferland et "Les Voyageurs" que dirige M. Paul Régnier, etc. Tous et chacun pourront alors causer personnellement avec M. Leduc, qui sera accompagné de son épouse.

Encore une fois, il faut que les Franco-manitobains viennent de la ville et de la campagne, d'autant plus que M. et Mme Leduc se proposent de profiter de leur séjour au Manitoba pour visiter quelques-uns de nos centres ruraux. De plus amples détails seront donnés la semaine prochaine.

Le programme ARDA dépensera $389,170.00 en Saskatchewan

OTTAWA — Le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, et le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. A.H. McDonald, annonçaient conjointement, récemment, l'approbation d'études socio-économiques du delta de la rivière Saskatchewan, l'expansion de pâturages et de cultures de plantes fourragères à Erwood, Sask., ainsi que des subventions supplémentaires aux projets de protection contre les crues du ruisseau Shand et de Saint-Pierre, travaux dont l'exécution se fait en vertu du programme ARDA. Les dépenses approuvées à leur égard s'élèvent en tout à $389,-170.

L'étude du delta de la rivière Saskatchewan comporte des recherches sur la mécanique des sols et sur leur aptitude à la production, des inventaires de la faune et des ressources piscicoles, ainsi que l'étude économique du potentiel des ressources renouvelables de la région. On prévoit que 1,200 à 1,500 habitants du delta, des Métis et des Indiens pour la plupart, dont les moyens d'existence sont en danger d'épuisement, bénéficieront de ce programme. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial paieront chacun la moitié des frais globaux de ce projet qui atteindront $174,900.

Pour ce qui est du projet d'aménagement de pâturages et de cultures de plantes fourragères d'Erwood, situé au sud et à l'est de Hudson Bay, les pâturages et les cultures doivent être améliorés et agrandis. A cette fin, 2,200 acres de terrain seront défrichées, labourées et ensemencées; 1,500 acres seront labourées et réensemencées; des clôtures seront construites sur une longueur de 12 milles, et trois points d'eau seront aménagés. Les deux gouvernements paieront à parts égales les frais de ces travaux qui s'élèveront à $114,000; les aménagements projetés suffiront à nourrir 1,700 bovins. On s'attend que ce programme permettra d'augmenter et de stabiliser le revenu des cultivateurs, grâce à la production accélérée des bovins, d'améliorer la qualité des récoltes de plantes fourragères ainsi que la qualité des bestiaux ,et d'amender la terre.

Une somme supplémentaire de $51,100 dont le gouvernement fédéral paiera $23,070, a été approuvée pour permettre l'érection d'ouvrages de protection contre les crues près de Porcupine Plain, à 30 milles au sud-est de Tisdale; les travaux comprendront de nouvelles modifications relatives à la régularisation des pentes et des améliorations au lit du ruisseau sur une longueur d'un mille de drainage. La somme initiale affectée à ce projet était de $126,830, dont le gouvernement fédéral a payé $57,625.

Une somme supplémentaire de $49,100 a été approuvée pour permettre l'exécution de travaux de protection contre les inondations à St-Pierre, près de Spalding afin de modifier le tracé et l'emplacement de certains tronçons de fossé. La quote-part du gouvernement fédéral est de $22,175. La somme initiale autorisée pour ces travaux était de $94,790 et la quote-part du gouvernement fédéral, de $42,830.

Programme plus vaste de français en Ontario

TORONTO — Un programme plus vaste d'enseignement du français dans les écoles élémentaires ontariennes a été rendu public par le ministre de l'Education, M. Williams Davis.

A partir de l'automne 1966, a-t-il dit, l'enseignement du français pourra être optionnel pour les élèves de langue anglaise de 7e et de 8e années.

Entre-temps, l'Ontario cherchera à augmenter le nombre des professeurs qualifiés de français parlé. Cet été, des cours de français à l'intention des instituteurs seront donnés à Ottawa et à Toronto.

Un prêtre catholique réinstallé à Londre

LONDRES (CCC) — Suspendu en février dernier pour ses opinions sur le contrôle des naissances, le prêtre catholique anglais Joseph Cocker a été réinstallé et nommé prêtre adjoint d'une nouvelle paroisse.

L'histoire sera enseignée en français

CORNWALL — L'histoire sera enseignée en français pour les élèves francophones de neuvième année aux deux écoles supérieures de Cornwall, l'an prochain.

Le Collegiate Institute Board a pris cette décision jeudi passé. Ainsi les élèves francophones de 9e année au St. Lawrence High School pourront apprendre l'histoire dans leur langue. La même chose s'appliquera pour les élèves du nouveau high school qu'on se propose de construire.

Les Canadiens "voyagent" au coût de 3.5 milliards de dollars par année

MONTREAL — Les Canadiens font maintenant "une somme étonnante de voyages" au Canada même et à l'étranger, si l'on en croit la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, l'édition de mai.

La Banque de Montréal note que, pour les seuls voyages interurbains, les Canadiens ont atteint le chiffre de 55 milliards de voyageurs-milles en 1963, dernière année pour laquelle il existe une estimation disponible.

Au cours des dernières années, plusieurs facteurs ont concouru à "supprimer graduellement les barrières" qui font obstacle aux voyages à l'intérieur de notre pays, notamment les changements technologiques, les perfectionnements des transports, un vaste programme de construction de routes et les changements dans les prix et les revenus.

"La suppression de ces barrières, déclare la banque, a une importance particulière dans un pays comme le nôtre. Tout à fait en dehors des divertissements évidents que procure le voyage, la possibilité de parcourir la vaste étendue de notre pays et de connaître nos concitoyens des autres régions ne saurait manquer d'avoir des effets bienfaisants sur le développement du Canada comme nation."

La Banque de Montréal note qu'une proportion écrasante, et croissante, du total des dépenses de voyage est représentée par les dépenses qu'entraînent l'achat et l'utilisation des automobiles.

Accroissement des dépenses

....Dans une comparaison des divers pourcentages pour la période 1949-63, la banque montre que sur $1.1 milliard de dépenses de transport en 1949, l'achat d'autos a pris 34 pour cent, leur utilisation 39 pour cent, tandis que les billets de transport en commun absorbaient 27 pour cent. A la fin de la période, le total de la dépense avait triplé, l'achat d'autos faisant 50 pour cent, leur utilisation quelque 37 pour cent et les billets de transport en commun, moins de 14 pour cent.

"La faible densité de la population et la grande étendue géographique, affirme la banque, ont toujours concouru à faire des Canadiens de grands voyageurs, mais de nos jours, avec l'élévation des revenus et les moyens de transport modernes, ils parcourent des distances qu'on aurait crues impensables il y a une couple de générations."

Transport en commun

Pendant la période 1949-1963, fait observer la Banque de Montréal, c'est l'automobile qui explique la plus grande partie de l'accroissement des voyages interurbains, avec 86 pour cent du total en 1963, au lieu de moins de 70 pour cent en 1949.

Les voyages en autobus ont reculé de 15 pour cent du total en 1949 et touché leur point le plus bas en 1958, mais ils sont remontés à 5 pour cent en 1963. Les voyageurs par chemin de fer ont aussi subi un recul, de 14 pour cent à moins de 4 pour cent, mais ils ont connu une certaine reprise ces derniers temps.

"Par opposition au voyage en chemin de fer et en autobus, dit la banque, les voyages en avion entre les villes du Canada ont augmenté rapidement. En réalité, le taux d'accroissement a même été plus rapide que pour l'automobile."

Il y a eu une hausse du prix des billets et autres frais de transport avec l'augmentation du nombre de gens qui voyagent, mais cette hausse a été modérée par rapport aux prix à la consommation en général.

LONDRES (CCC) — L'épiscopat d'Angleterre et du Pays de Gaulles a décidé l'institution d'une comission oecuménique dans chacun des dix-huit diocèses de cette conférence épiscopale. Commentant cette décision, le "Catholic Herald" estime qu'il s'agit de "la plus importante mesure annoncée jusqu'ici dans le mouvement oecuménique" en Grande-Bretagne.

Echanges France-Québec démissions de la radio-télévision scolaire

QUEBEC — La Commission permanente de coopération créée par l'entente France-Québec signée à Paris au mois de février et qui prévoit l'échange de professeurs, d'étudiants et d'experts entre la France et le Québec a décidé de permettre des échanges dans le domaine de la radio-télévision scolaire.

Un communiqué publié à l'issue de cette session qui a eu lieu les 26 et 27 mai souligne que le domaine de la radio-télévision scolaire n'est pas mentionné explicitement dans l'entente. "Il a toutefois retenu l'attention de la commission, note le communiqué,vu l'importance croissante dans l'éducation active des moyens audiovisuels, du film, et de la radio et de la télévision."

Un spécialiste

Aussi a-t-il été décidé que dès cet automne un spécialiste français séjournera au Québec dans le but de faire connaître d'une part le matériel pédagogique dont pourront bénéficier les maîtres en matière d'aides audio-visuelles et de radio-télévision scolaire et d'autre part pour faire l'inventaire des besoins actuels du Québec dans ce secteur.

Le communiqué de la commission ajoute qu'une mission d'experts français viendra au Québec plus tard, une fois que les besoins en ce domaine auront été mieux cernés."

Durant sa première session, qui a eu lieu à Québec, la commission était présidée par M. Paul Gérin-Lajoie ministre de l'Education, qui dirigeait également la délégation québécoise. M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, a également participé aux travaux de la commission. La délégation française, qui comprend onze membres, dont M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères de France, avait à sa tête Son Excellence M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada.

Stage en France

Un communiqué conjoint des délégations française et québécoise, publié à l'issue de la session, déclare notamment:

"La commission s'est félicitée des progrès déjà réalisés pour développer les échanges dans les différents domaines envisagés, concernant les professeurs, enseignants et experts. Toutes mesures ont déjà été prises pour le stage en France, dès l'automne prochain, de 25 professeurs québécois d'écoles normales et d'une quinzaine de professeurs de l'enseignement technique du Québec. De même des professeurs et des experts français des méthodes pédagogiques se rendront au Québec soit cet été soit au cours de l'année prochaine.

"Les deux délégations ont convenu d'augmenter très sensiblement le nombre des stagiaires et des boursiers qui, sur le plan universitaire et dans les secteurs scientifiques et techniques, se rendront dans l'un et l'autre pays.

"Elles ont examiné, d'autre part, des questions de particulière importance, telles que celles des manuels scientifiques et techniques en langue française, des centres de documentation technique, du développement des échanges médicaux, des équivalences de diplômes, de la radio et de la télévision scolaires, etc.

Les deux délégations ont pris acte de l'accord de leurs gouvernements pour que la compétence de la commission permanente s'étende à tous les problèmes de coopération concernant non seulement le domaine de l'éducation mais aussi les domaines de la coopération scientifique et technique de même que les échanges culturels et artistiques. C'est ainsi qu'elle a traité du problème de la langue française et de questions telles que le livre, les expositions, le théâtre et d'autres manifestations artistiques.

"Comme suite aux conversations que le ministre des Affaires culturelles du Québec vient d'avoir à Paris avec M. Malraux, ministre des Affaires culturelles de France, la commission a convenu de préparer la rédaction d'une entente culturelle entre la France et le Québec."

Le communiqué ajoute que les réunions se sont déroulées dans l'atmosphère la plus amicale et qu'elles permettent d'escompter une coopération de plus en plus étroite aussi bien pour les échanges culturels et artistiques que dans le domaine de l'éducation.

La commission permanente de coopération franco-québécoise a convenu de se réunir à nouveau à Paris en novembre prochain.

Enquête sur l'enseignement confessionnel en Ontario

TORONTO — Un ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. J. Keiller MacKay a accepté la présidence d'un comité d'étude sur l'enseignement religieux dans les écoles de l'Ontario.

M. William Davis, ministre de l'Education de cette province, qui a annoncé la nouvelle, a expliqué qu'il avait nommé cette commission parce qu'il se rendait compte que tous n'étaient pas d'accord avec le présent système.

Ces étudiants du Collège Mathieu, de Gravelbourg, Sask., commencent cette semaine une tournée de chant qui les mènera dans plusieurs paroisses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, sous la direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I., et accompagnés au piano par le R. F. Léopold Girard, O.M.I. Ils visiteront les centres suivants: Swift Current (11 juin), Feriand (12 juin), Gravelbourg (2 h. 30 p.m., 13 juin), Willow-Bunch (8 h. p.m., 13 juin), Laflèche (14 juin), Ponteix (15 juin), Shaunavon (16 juin), Assiniboia (17 juin), Montmartre (18 juin), Sedley (19 juin), Saskatoon (20 juin) et Marcelin (21 juin), en Saskatchewan; Ste-Rose-du-Lac (22 juin) et St-Boniface (Juniorat, 23 juin), au Manitoba; Kenora (24 juin) et Fort Frances (25 juin), en Ontario; St-Norbert (27 juin), au Manitoba; et Bellegarde (28 juin), en Saskatchewan.

En vue de la dernière session du Concile Vatican à l'automne

(2e de trois articles)

Dans le précédent article il était question des travaux accomplis et à accomplir par les pères du Concile Vatican II, dont la dernière session débutera le 14 septembre prochain. Bilan impressionnant: approbation définitive des décrets sur la liturgie, les moyens de communication sociale, la nature de l'Eglise, l'Eglise orientale, et l'oecuménisme. Bilan encore plus impressionnant du fait que la mise en vigueur des décrets, au moins sur la liturgie et l'oecuménisme, n'a pas attendu la fin du Concile.

La liturgie en marche

Pour ce qui est de la liturgie, les commissions romaines et nationales de mise en pratique du décret fonctionnent déjà, la messe vernaculaire devient commune, les concélébrations se multiplient, l'administration des sacrements a été promptement modifié. Fait qui mérite d'être retenu: le pouvoir confié aux conférences épiscopales nationales en matière liturgique a été délégué, au Canada, à une commission nationale investie de toute cette juridiction. C'est ainsi qu'au moins dans un champ d'activités précises les évêques pratiquent déjà la collégialité, définie dans le décret sur la nature de l'Eglise.

Ces observations font voir comment l'Eglise se transforme et, incidemment, comment le Concile se transforme avant même de mettre le point final aux sessions conciliaires. Les évêques qui reprendront le chemin de Rome au mois de septembre prochain ne sont pas tout à fait les pasteurs qui se sont rendus à Rome au mois de septembre 1962. Ils ont étudié ensemble les bases et les limites de leur charge commune, ils se sont fondus dans une communauté fraternelle épiscopale, ils ont pratiqué dans leurs diocèses respectifs l'esprit conciliaire.

La réaction du laïcat

Mais un autre facteur affectera d'une façon extraordinaire la dernière session du Concile. C'est, au sens large, la réaction du laïcat. Au cours de cette dernière session on discutera la pastorale épiscopale, la dignité et le rôle du prêtre aux temps modernes, la vie religieuse, etc., mais tous s'entendent pour croire que le thème dominant des débats sera le schéma 13 sur "L'Eglise dans le monde moderne", avec une définition plus claire du rôle du laïcat catholique dans ce monde. Quand on y joint l'étude qui s'y fera du Mariage, on comprend que cette session s'annonce comme la session du laïcat.

Cependnt, la réforme liturgique aura ici des échos. La liturgie tombe directement sous le contrôle du clergé et, en ce sens, les réformes qui ont été introduites impliquent davantage l'autorité de l'Eglise et la soumission des croyants. Au Canada, peu de difficultés, participation joyeuse, "rouspétage" d'un petit groupe de spécialistes, musiciens et autres. Mais on ne sait pas encore combien de pratiquants deviennent moins enthousiastes, et combien de non-pratiquants seront attirés davantage par les cérémonies.

Ca rouspète en France

En France, comme toujours, on voit plus loin et on réagit plus brusquement. En plus des soirées de conférences qui régénèrent en assemblées houleuses, naissent des commentaires de haute envergure, jusque dans les revues littéraires et artistiques, telles que la "Revue des Deux Mondes" et les "Ecrits de Paris". Ces deux revues ont en effet publié des articles très acerbes, de la plume d'auteurs en vue, Johannet, Delamarre, Molnar, etc.

Edith Delamarre et Thomas Molnar ne voient dans les transformations de la liturgie et les autres orientations nouvelles que le triomphe de Loisy, de Teilhard et de Robinson. M. René Johannet, lui, se limite à analyser les idées qui se manifestent par les changements liturgiques, coiffant son article d'un titre significatif: "Vieilles Croyances, Nouvelles Célébrations".

Voici quelques phrases typiques de cet article: "Les idées religieuses sont d'ailleurs les plus lentes du monde à se mouvoir, et il est dangereux d'en accélérer le cours . . ." "Il peut y avoir, et il y a une démocratie chrétienne, et je me flatte d'avoir été l'ami, jadis, très jadis, de l'abbé Lemire . . . mais, ne l'oublions pas, la démocratie n'est pas l'Eglise et inversement ce serait une erreur de croire que l'Eglise doive être démocratique . . . Au fait les masses, quoi qu'on dise, ont-elles jamais été très religieuses? . . ." "A force de multiplier les oeuvres de style scout, une atmosphère de jamboree n'envahit-elle pas l'Eglise?" "En faisant part à ses fidèles de sa nouvelle manière dont la messe serait dite, un curé de paroisse parisienne déclarait: 'On bouleverse et on scandalise les gens qui vont à la messe pour faire plaisir à ceux qui n'y mettent jamais les pieds'"

Ton assez réactionnaire, ton "bourgeois", ton "anticollectiviste". Ton, tout de même, qui fait comprendre pourquoi, en France, la réforme liturgique met aux prises des laïcs de classes sociales distinctes, de pensée divergente. "Aujourd'hui, de conclure M. Johannet, comme il y a quatre siècles, l'ensemble des Français — incroyants compris — reste fidèle à la position prise jadis par le pays de propos délibéré. Il ne croit pas le moment venu d'écrire une Histoire des Variations de l'Eglise catholique".

L'autorité s'en mêle

Cette réaction mérite d'être signalée, parce qu'elle a provoqué une très forte réponse de la part de l'épiscopat français et, enfin, du pape lui-même qui s'est déclaré solidaire avec l'épiscopat. Si, sur un point aussi "ecclésiastique" que la liturgie, il faut ainsi invoquer l'autorité de l'Eglise jusqu'au sommet, il y a lieu de croire que les délibérations à la quatrième session en seront profondément influencées. Plus les questions à l'étude s'éloignent en effet du terrain strictement ecclésial, plus il faut tenir compte de l'apport et de l'opinion des laïcs dans l'élaboration des solutions aux problèmes à l'étude.

Dans un récent article, M. John Cogley, un des observateurs à la troisième session du Concile, qui vient d'être nommé rédacteur d'information religieuse du New York Times, s'est plaint que le laïc demeurait "étranger" à Rome. Il y joue le rôle d'un comédien de deuxième rang, il y est comme un "touriste" dans un monde fascinant mais qui n'est pas le sien, il assiste aux cérémonies comme un adulte qui voit les enfants "jouer à madame". M. Cogley n'en souffre pas dans sa foi, car il avoue aussi avoir touché du doigt le miracle du Concile, cette présence de l'Esprit qui prend tous les pères conciliaires, individuellement si humains, et en fait un instrument de décisions étonnantes. Mais il aspire évidemment à une participation laïque active plus prononcée et plus décisive dans les délibérations de la quatrième session. Quand on parle de guerre nucléaire et de croissance de la population, commente-t-il, l'esprit clérical est irréel, moralisant et vide.

Le défi et accepté

Ce problème a été expérimenté au Canada, il y a une semaine, à l'occasion de la National Social Life Conference à Montréal. Un laïc éminent, donnant le discours inaugural, y est allé de déclarations qui identifiaient l'Eglise avec l'humanité, faisaient fi de la structure et de l'institutionnalité de l'Eglise, réduisaient l'autorité ecclésiastique au rôle de policier bénin. Le lendemain soir Son Eminence le cardinal Léger a, ni plus ni moins, relevé ce défi en traitant de ces graves problèmes, "Le chrétien dans la communauté catholique", "L'autorité et dialogue", "L'Eglise dans le monde". Ce discours soigneusement préparé et énergiquement prononcé était un appel à un peu plus de prudence dans la conception de l'Eglise "ouverte", à une compréhension plus normale du rôle de l'autorité épiscopale et de l'initiative laïque, à une attitude à la fois sympathique et réaliste à l'égard de ce monde "dont le Christ est absent", parce qu'il est présent "dans l'Eglise".

La fraternisation

La quatrième session s'annonce dès lors plus absorbante que les précédentes, parce que plus préoccupée de problèmes de tous les jours, mais surtout parce qu'on y pratiquera au niveau suprême cette nouvelle "fraternisation" entre épiscopat et laïcat, qui doit caractériser "le peuple de Dieu", dont tous sont membres, chacun à sa place.

Au risque de prolonger ces remarques outre mesure, disons qu'en fin de compte on découvrira probablement qu'il appartient aux prêtres, participants à l'ordre sacerdotal, mais plus près du peuple de jouer de plus en plus le rôle d'intermédiaire et de faire en pratique l'unité familiale de l'Eglise catholique. Et ainsi se préparera, peut-être, le Concile Vatican III.

(Semaine prochaine: Les prêtres et le Concile)

ASPECT ACTUEL



APRES RESTAURATION

Le 17 mai dernier, S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, ainsi que MM. Paul Gouin, président des Commissions des Monuments Historiques, Alfred Rouleau, président de La Sauvegarde, et José Detuncq, directeur des relations publiques de cette compagnie d'assurance, inauguraient les travaux de rénovation d'un vieil immeuble historique datant de 1795 et qui a servi tour à tour de lieu de naissance du premier archevêque de Montréal, d'évêché temporaire, de résidence du maire, et de tous genres de négoce (cabaret, restaurant, refuge de nuit, fabrique de cigares, etc.). Assistaient à la cérémonie plus de 150 personnalités, dont le chanoine Groulx, le sénateur Vaillancourt, MM. Léon Trépanier, Victor Barbeau, Eric McLean, etc.

Cet immeuble est situé au coeur du Vieux Montréal, rue Notre-Dame Est, à côté de l'édifice de La Sauvegarde, qui dépensera quelque $45,000 à sa réfection et investira environ $25,000 par année dans ses futures opérations. Architectes, conseillers techniques, historiens, archivistes, artistes, etc., furent consultés et travaillèrent de concert afin d'envisager une fidèle restauration et de retracer l'authenticité historique tant du terrain que de la bâtisse.

Les travaux seront probablement parachevés dès l'automne prochain. Cette maison sera alors utilisée à des fins artistiques et culturelles, tout particulièrement dans le but de promouvoir les valeurs en puissance de la nouvelle génération du Canada français. Il est bien entendu que l'oeuvre n'aura aucun but commercial, mais sera strictement vouée à des fins philanthropiques.

Déclaration du premier ministre du Québec au sujet des minorités canadiennes-françaises

QUEBEC — Le 3 mai 1965, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, recevait à son bureau, à Québec, un groupe de hauts fonctionnaires fédéraux, en voyage d'études à travers le Canada. A cette occasion, il leur adressa la parole afin de leur expliquer la situation du Québec et son rôle dans le pays.

Comme il parlait d'abondance, les notes des journalistes et leurs comptes rendus ont servi à rédiger le texte ci-dessous. Toutefois, ce résumé a été soumis au premier ministre lui-même, qui l'a corrigé et en a autorisé la publication, à l'usage des groupes minoritaires de langue française.

Le Service du Canada français d'outre-frontières du ministère des Affaires culturelles est donc heureux de transmettre à tous les groupes français d'en dehors du Québec ce texte officiel, dont la portée n'échappera à personne.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, ne voit pas pourquoi le Québec traiterait la minorité anglaise de sa province comme il le fait actuellement, si les autres provinces canadiennes n'accordent pas un traitement équitable à leurs minorités canadiennes-françaises.

Le chef du gouvernement du Québec a fait cette déclaration le 2 mai, à Québec, devant un groupe de hauts fonctionnaires fédéraux (pour la plupart unilingues) de passage à Québec à l'occasion d'un voyage d'études qu'ils font à travers le Canada.

A titre de premier ministre d'une province dont la majorité est de langue française, M. Lesage a souligné la responsabilité du Québec vis-à-vis des francophones du continent. Le Québec, dit-il, se considère comme la mère-patrie des Français d'Amérique. Il doit donc veiller à ce que les intérêts des minorités françaises des neuf autres provinces soient sauvegardés et que leurs droits soient respectés intégralement, de la même façon que le Québec sauvegarde et respecte les droits des Anglo-Canadiens dans ses limites.

"N'oubliez jamais, ajouta-t-il, que le pacte confédératif reconnaît des droits égaux aux deux groupes, celui des Anglo-Canadiens et celui des Franco-Canadiens."

On demande parfois des privilèges pour les minorités composées de Néo-Canadiens. Le premier ministre ne s'oppose pas à leurs requêtes, mais il souligne que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 est d'abord et avant tout un traité entre les deux nations, l'anglaise et la française. Voilà la chose essentielle à ne pas oublier, dans l'échelle des valeurs.

En septembre prochain, le premier ministre entreprendra, ainsi qu'il l'a déjà annoncé, une tournée dans les provinces de l'Ouest du Canada. "Je ne la ferai pas seulement pour le Québec ou seulement parce que je suis canadien-français, mais bien parce que je désire contribuer à la survie du Canada tout entier". En effet, M. Lesage veut ainsi servir le pays en aidant les gens des autres provinces à mieux comprendre le Québec et ses problèmes afin que les deux peuples se montrent plus compréhensifs l'un envers l'autre. C'est par la compréhension mutuelle que le Canada restera uni et formera un pays que chacun se plaira à décrire comme un pays heureux.

"Que diraient, dans cinquante ans, les autres peuples si le Canada éclatait en 1965 ou en 1968, par suite d'une mésentente, demanda M. Lesage? Ils ne le comprendraient pas: ils n'admettraient pas que nous ayons manqué la meilleure occasion qui se présentait à nous. Pour ma part, en tout cas, je ne me le pardonnerais jamais et je ne le pardonnerais jamais à mes compatriotes de langue anglaise si, faute d'entente, nous en arrivions à la faillite."

M. Lesage, qui s'adressait en anglais à ses auditeurs, les a invités à se méfier des prophètes de malheur et à ignorer autant les tenants canadiens-français du séparatisme que les Canadiens anglais fossilisés, qui, dit-il, ne cherchent, les uns et les autres, qu'à attirer l'attention du public, sans s'apercevoir qu'en fait, ils peuvent détruire le Canada. "Attachons-nous plutôt à comprendre la masse et voyons ensemble à ce que nos enfants et les enfants de leurs enfants n'aient pas à nous blâmer plus tard d'avoir manqué le bateau".

Quant au bilinguisme, il ne saurait être question de l'imposer intégralement à tout le pays dans chacune de ses parties. On n'arrivera pas plus à obtenir du cultivateur de la campagne québécoise qu'il parle l'anglais qu'on ne parviendra à exiger du fermier des plaines de l'Ouest qu'il s'exprime en français. En revanche, dans tous les secteurs de l'administration publique, les fonctionnaires devraient savoir les deux langues. En parlant ainsi, le premier ministre ne vise pas à favoriser ses compatriotes pour qui le bilinguisme est plus facile qu'aux Canadiens anglais: il songe tout simplement à la survie du Canada.

Car, a-t-il expliqué, le Québec a définitivement assuré sa survivance culturelle et linguistique, à l'heure actuelle. Il poursuit maintenant un autre but, différent, mais tout aussi important et nécessaire: le progrès économique et social.

Insistant sur la nécessité du bilinguisme au niveau de l'administration publique, il rappela que tous les fonctionnaires de son cabinet sont bilingues: aucun d'eux n'a besoin d'interprètes pour lire les lettres qu'on leur envoie en anglais ou pour participer à la conversation avec un Canadien anglais. Si une telle chose existe, dit M. Lesage, c'est parce qu'un effort a été fait dans ce sens et c'est un effort qui en vaut la peine.

Aussi, a-t-il demandé aux Canadiens anglais de faire un effort pour apprendre le français et cette invitation, il l'a adressée de façon toute spéciale aux fonctionnaires du gouvernement fédéral.

En terminant, M. Lesage a parlé des changements profonds qui s'opèrent actuellement au Québec, depuis le début de ce que l'on appelle "La révolution tranquille". Autrefois, la province était presque entièrement agricole. Aujourd'hui, elle devient de plus en plus industrielle. Cette transformation a des conséquences énormes qui, souvent, sont à la racine des phénomènes d'ordre social et économique auxquels on assiste présentement.

Explorations des immenses possibilités de la télévision

MONTREUX — La télévision est encore très loin d'avoir révélé et développé toutes ses possibilités. Tel est le sentiment général des techniciens qui participaient récemment au 4e festival international de télévision de Montreux, en Suisse.

En effet, les organisateurs de cette manifestation lui avaient fixé un programme très prospectif: la télévision dans les pays en voie de développement, les applications industrielles, biologiques et médicales de la télévision en couleur, la télévision et les satellites de communication.

Au cours de ce symposium, on a évoqué les développements possibles des techniques de télévision: téléphone-télévision, télévision sur grand écran, techniques d'observations scientifiques par télévision, etc.

Mais on a étudié aussi l'envahissement progressif de notre monde par ce prodigieux moyen de communication. Ce problème a été évoqué, dès la séance d'ouverture, par M. René Dovaz, parlant au nom de la commission suisse de l'UNESCO. Le nombre des illettrés, a-t-il rappelé, augmente chaque année de 5 millions. Le manque d'enseignants ne permet guère de remédier à cette situation par les méthodes traditionnelles. La télévision se présente dans tous les pays en voie de développement comme un puissant moyen de lutte contre l'analphabétisme.

Précisément, des techniciens japonais ont présenté une communication sur les possibilités de développement de la télévision dans ces régions.

Les auteurs de la communication ont étudié les ressources de l'électronique moderne dans ce domaine. Le fait essentiel est ici la "transistorisation". En remplaçant les tubes traditionnels par des éléments à semi-conducteurs, on diminue considérablement la consommation électrique des récepteurs. De ce fait, une simple pile assure l'alimentation. Libérée du fil électrique, la télévision peut être installée dans les villages les plus reculés.

De même, on peut concevoir des stations émettrices très robustes en majeure partie automatisées et qui, de ce fait, fonctionnent avec un minimum de techniciens.

Gérard Pelletier croit davantage à l'identité qu'à l'unité canadienne

LONDON — Le journaliste Gérard Pelletier estime que le problème essentiel auquel le Canada fait actuellement face est moins celui de sont unité que de son identité qui lui semble pouvoir éviter son intégration aux Etats-Unis.

Le collaborateur du "Devoir", qui préside également aux destinées de l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF), a déclaré devant l'Institut canadien de la presse réuni à London, que l'histoire canadienne lui semble trop jeune encore pour que le concept d'unité à tout prix puisse être imposé à une population si diverse. Mais tel quel, le Canada lui semble capable de se protéger contre l'engloutissement par les Etats-Unis. Quant au Canada français, a-t-il dit, une telle éventualité signifierait sa disparition pure et simple dans le grand "melting-pot" anglo-saxon.

Evoquant les "griefs" des Canadiens français à l'endroit de leurs compatriotes de langue anglaise, M. Pelletier a déclaré que si effectivement les premiers n'avaient pas toujours vécu heureux aux côtés des seconds, la presse lui semblait devoir jouer un rôle en faveur d'une meilleure compréhension entre les deux groupes. (Rappelons que M. Pelletier collabore également à des journaux canadiens-anglais, dont le "Montreal Star" et le "Toronto Telegram").

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA
Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.
Tirage ABC Certifié
Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Redaction, La Liberté et le Patriote. 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Man (Tél.: 775-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Man (Tél.: 774-3415)
Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

"Du haut de ma Falaise" par le Comte Serge Fleury

Un captivant livre de souvenirs que j'ai lu avec un intérêt soutenu, de la première à la dernière page.

Je ne fais pas de critique littéraire, mais je veux mentionner la clarté du style, qualité devenue si rare chez les écrivains de nos jours. Et la grande variété d'adjectifs, toujours employés à bon escient, qui montre la richesse du vocabulaire de notre belle langue.

"Etant d'humeur plutôt voyageuse et restant parfois de longs mois sans revenir en France", dit-il, ses parents le confièrent aux soins intelligents, dévoués et affectueux de sa grand-mère, la comtesse Fleury, et à sa soeur, la duchesse d'Isly.

Quand son père fut suffisamment rassasié d'une vie errante, il s'adonna, nous dit Serge Fleury, aux études historiques. Il publia une revue "Le carnet historique et littéraire". Sa mère écrivit sous le pseudonyme d'Issit, et fit les délices de Mme Delarue-Mardrus, d'Henri de Régnier, et de bien d'autres.

Parmi les meilleurs souvenirs de l'auteur, il faut mentionner la visite qu'il fit à l'impératrice Eugénie, sa marraine, à sa villa de la Riviera.

Quand le temps fut venu, sa grand-mère le plaça au collège.

Un jour où il parlait favorablement de l'agriculture et de la campagne, sa grand-mère crut qu'il avait des dispositions pour l'agriculture, et elle l'envoya sur une ferme modèle, en Tunisie. A Meneville, il devait se familiariser avec les secrets de la viticulture. Elle choisit cette partie de l'Afrique du Nord parce que le frère de son père y résidait depuis quelques années. Mais, après quelques mois, le jeune homme écrivit à sa grand-mère qu'il y perdait son temps. Elle le rappela donc en France, mais l'invitant à visiter d'abord quelques sites tunisiens avant ce retour en Limousin. La grand-mère de Serge Fleury jugea ensuite à propos de lui faire visiter l'Angleterre où elle comptait de nombreuses amies.

La comtesse Fleury, sa grand-mère, recevait à sa table des invités distingués: hommes de science, écrivains, peintres. Le talent culinaire de son chef était apprécié, mais l'art de la conversation régnait aussi à cette table.

La comtesse Fleury aurait voulu pouvoir garder son petit-fils auprès d'elle, mais elle sut faire le sacrifice de sa compagnie, afin de lui permettre de voyager. Elle écrivit donc à sa tante, Marie, en Italie, de le recevoir pendant deux ou trois mois, dans sa villa "Ombellino" d'une beauté merveilleuse, dans un site enchanteur. Tante Marie accueillit avec joie son neveu, à Florence, où il eut l'avantage de s'initier aux chefs-d'oeuvre de la peinture. Il eut le privilège d'avoir une audience du pape Pie X qui l'a profondément ému. L'audience terminée, le pape se leva, le bénit, et lui dit: Dieu bénisse la France!

Lors de la guerre de 1914, le comte Serge Fleury fut blessé à la jambe. Il alla faire sa convalescence en Angleterre, au château de sa grand-mère qui en avait transformer une partie en hôpital.

Il prit aussi part à la deuxième guerre. Une attaque par les gaz le laissa aveugle pendant toute une semaine. Il commençait à se remettre, lorsqu'il reçut l'ordre de rejoindre Beyrouth en qualité de collaborateur militaire du haut commissaire de France en Syrie. Il fut aussi chargé de missions en Bulgarie et divers autres pays.

En 1944, il eut le privilège d'une audience avec le pape Pie XII.

En 1949, le comte Serge Fleury fut nommé consul de France à Winnipeg, pour le Manitoba et la Saskatchewan. A son arrivée à Québec, il fut reçu par les notables de la ville. La vieille cité de Champlain sut maintenir sa réputation d'hospitalité. Le consul reçut aussi un charmant accueil à Winnipeg et à St-Boniface où, pendant dix années, il représentera si dignement et si efficacement son pays.

L'auteur a donné de nombreuses conférences au Canada, aux Etats-Unis, etc. Les Roosevelt eux-mêmes se firent un plaisir de le recevoir à la Maison Blanche.

Il faut remercier le comte Serge Fleury d'avoir bien voulu nous communiquer ces souvenirs, plutôt que de les garder pour lui seul. Espérons maintennat qu'il les complétera dans un deuxième volume.

Mme Emma-D. Lefebvre,
25, Munroe Place,
Regina, Sask.

La Bible vous parle

Je tiens tout désormais pour désavantageux au prix du gain suréminent qu'est la connaissance du Christ Jésus mon Seigneur.
(Phil 3, 8)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

A Winnipeg, les catholiques célébraient, le 13 juin, le 25e anniversaire de prêtrise de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg; le lendemain, 14 juin, les fidèles du diocèse de Prince-Albert avaient une fête identique pour marquer le jubilé d'argent de leur évêque, Son Exc. Mgr Léo Blais.

Lucien Carbotte, élève de Philosophie I au Collège de St-Boniface, se classait premier de tous les élèves de troisième année du cours des Arts et Sciences de l'Université de Manitoba. Il recevait la bourse "Winnipeg Life Underwriters Association", en plus de la bourse Isbister. Les bourses Isbister en Rhétorique et Belles-Lettres étaient méritées par Léonce Aubin et Ernest Létourneau.

En la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, Son Exc. Mgr P. F. Pocock élevait au sacerdoce MM. les abbés Gérard Régnier, J. J. Currie et Christian Soeterbrek. M. l'abbé Régnier célébrait sa première messe solennelle dans sa paroisse natale de St-François-Xavier, Man.

A Bellegarde, Sask., Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, conférait la prêtrise à un enfant de cette paroisse, M. l'abbé Antoine-Joseph-Marcel George. Le nouveau prêtre célébra sa première messe solennelle dans sa paroisse natale. L'archevêque profita aussi de sa visite à Bellegarde pour bénir une grotte érigée à la sainte Vierge et pour donner le premier coup de bêche à l'emplacement de la construction d'un dortoir pour garçons érigé par les Frères du Sacré-Coeur.

Il y a 20 ans (1945)

Son Exc. Mgr Emile-Marie Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique de Prince Rupert, mourait dans un hôpital de cette ville à l'âge de 82 ans. Mgr Bunoz avait été ordonné à Rome en 1886, à l'âge de 22 ans. Il fut sacré évêque et devint vicaire apostolique de Prince Rupert et du Yukon en 1917. La division du territoire nommait un autre évêque au Yukon et Mgr Bunoz demeura vicaire apostolique de Prince Rupert.. Son Exc. Mgr Fergus O'Grady, O.M.I., est le vicaire apostolique actuel de Prince Rupert.

Alors que M. l'abbé C. Désorcy célébrait sa première messe à Lorette, un vénérable vieillard, Mgr J.-C. St-Amant, y célébrait son jubilé d'or sacerdotal. Mgr St-Amant avait été ordonné prêtre à Québec en septembre 1895, et en octobre de la même année, il venait exercer son zèle dans le diocèse de St-Boniface.

Le troisième enfant de la paroisse de St-Jean-Baptiste, Man., à être élevé à la prêtrise fut M. l'abbé Léopold Sabourin. Après quelques années de ministère dans le diocèse de St-Boniface, M. l'abbé Sabourin entrait dans la Compagnie de Jésus. (Aujourd'hui, le R. P. Sabourin, S.J., exerce son ministère en Terre Sainte.)

En 1939, 5,265 Canadiens avaient reçu du gouvernement, comme pension aux aveugles, la somme de $859,853. En 1943, 6,435 ont reçu un total de $1,185,018.

Il y a 30 ans (1935)

Un des grands défenseurs de la cause catholique et française au Manitoba, Mgr A.-A. Cherrier, mourait dans la 85e année de son âge. Mgr Cherrier avait toujours été au premier plan dans la lutte pour les écoles catholiques du Manitoba et pour la défense des droits de la minorité canadienne-française dans cette province. Il fut ordonné prêtre en 1874, et quelques années plus tard il venait dans l'Ouest où Mgr Taché lui confia la cure de la cathédrale. Pendant trois ans, Mgr Cherrier fut recteur du Collège de St-Boniface, et à l'arrivée des Pères Jésuites, il devenait curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Winnipeg. Pendant 43 ans, il occupa cette charge. En même temps qu'il desservait la paroisse, Mgr Cherrier fut tour à tour membre du bureau d'éducation, section catholique; rédacteur de la "North-West Review", journal catholique de Winnipeg, et vice-chancelier de l'Université de Manitoba. En 1913 il était nommé protonotaire apostolique, et en 1924 il célébrait son jubilé d'or d'ordination sacerdotale.

En Angleterre, le vicomte Byng de Vimy, qui fut gouverneur général du Canada de 1921 à 1926, mourait à l'âge de 73 ans. Il avait été le centre de la crise constitutionnelle de 1926 alors qu'il passa outre les recommandations du premier ministre King. Le peuple canadien lui donna la réplique lors des élections de 1926 alors que le gouvernement King était reporté au pouvoir.

Il y a 40 ans (1925)

On rapportait que l'impôt sur le revenu était plus élevé au Canada qu'aux Etats-Unis. Pour un revenu annuel de $3,000, le Canadien payait $40, alors que l'Américain ne payait que $7.50; pour un revenu de $4,000, le taux au Canada était de $80, alors qu'aux Etats-Unis il n'était que $22.50; le chanceux qui, en 1925, avait un revenu de $10,000 payait $619.50, s'il était Canadien, alors que l'on ne réclamait que $207.50 de l'Américain.

Les députés de 1965 sont-ils aussi loquaces que ceux de 1925? Je l'ignore puisque je n'ai pas de statistiques pour la dernière session de notre parlement, si ce n'est que le Hansard aurait imprimé 18,000,000 de mots pour la session la plus longue de l'histoire. Cependant, en 1925, quelqu'un avait fait l'étude d'une session du temps et en voici le résultat: 48 libéraux avaient accaparé un total de 838 colonnes du Hansard, soit une moyenne de 18 colonnes chacun; 26 conservateurs pour leur part remplirent un total de 629 colonnes, une moyenne de 24 colonnes chacun; 25 progressistes avaient 382 colonnes à leur crédit, soit une moyenne de 15 colonnes chacun. (Quelle partie de ce tout n'était que du verbiage? Si les efforts de 1925 peuvent se comparer à 1965, on pourrait sans doute mettre 70 pour cent de tout ce qui a été dit au compte du verbiage.)

A St-Léon, Man., Son Exc. Exc. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, conférait le sacrement de l'Ordre au R. P. Denys Jubinville, O.M.I., et à M. l'abbé Honoré Mazué. Le Père Jubinville, curé du Sacré-Coeur de Winnipeg pendant plusieurs années, est actuellement curé de la paroisse de Lebret, Sask.

A peu près toutes les chroniques paroissiales parlent de soirées dramatiques et musicales organisées par les différents cercle de l'A.C.J.C. à travers la province. (Quel malheur que cette vaillante société ait dû disparaître. Si aujourd'hui nous en avions une pour la remplacer, combien plus serein nous paraîtrait l'avenir des nôtres au Manitoba!)

Il y a 50 ans (1915)

D'après le rapport annuel du département d'agriculture du Manitoba, il y avait sur les fermes de cette province, en 1914, 75,000 moutons. C'était une augmentation de 33 pour cent par rapport à l'année précédente. La laine se vendait de 21 à 28 cents la livre aux Etats-Unis, mais les fermiers canadiens ne pouvaient profiter de ce marché, car le gouvernement canadien défendait qu'on exporte la laine et tous ses produits ailleurs qu'en Angleterre ou aux colonies anglaises. Ce règlement réduisait de beaucoup le prix de revient des éleveurs de moutons du Canada.

Le correspondant de Ste-Amélie, Man., décrivait avec enthousiasme le va-et-vient dans les parages. Le gouvernement venait d'ouvrir à la colonisation six nouveaux townships, et le nombre de colons venus pour voir ces nouvelles terres était grand. On espérait que plusieurs, épris de la possibilité d'un avenir prometteur, viendraient s'établir définitivement à Ste-Amélie.

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg se préparait à célébrer le 25e anniversaire de sa fondation. Pour organiser les fêtes, les comités suivants avaient été formés: comité général, L.-H. Fournier, président; A.-S. Piédalue, 1er vice-président; L.-P. Roy, 2e vice-président; A. Dubuc, secrétaire; J. Poitras, trésorier; C. Pélissier, commissaire - ordonnateur; E. Aubin et J.-H.-N. Léveillé, auditeurs; P. Bissonnette, sergent d'armes; Henri Pélissier, Jules Collon et A.-B. Desrochers, directeurs; le R. P. Xyste Portelance, O.M.I., aumônier; comité d'invitations et de presse, le Père Portelance, J. Collon, Dr L.-G. Benoit, J.-A. Rhéaume, J.-H.-N. Léveillé, A.-S. Piédalue, L.-P. Roy et E. Aubin; comité de finances, E. Bélair; comité de réception, A.-B. Desrochers et J.-H.-N. Léveillé; comité de décoration, A.-B. Desrochers, V. Rho et E. Aubin. (C'est donc cette année, 1965, que cette même Société St-Jean-Baptiste célébrera le 75e anniversaire de sa fondation. Peut-être moins en vue en 1965 qu'en 1915, elle ne continue pas moins à s'intéresser aux problèmes des Canadiens français de Winnipeg. A l'automne de cette année, elle offrira au public une occasion de fêter ce 75e anniversaire.)

"Dialogues"

Le comité responsable de la page "Dialogues" prendra congé jusqu'au mois de septembre. Question de se reposer un peu pendant les mois d'été, et aussi de réduire le nombre des pages du journal afin de tenir compte des vacances du personnel et de la diminution de la publicité.

Le comité ne sera pas cependant inactif. Il profitera de l'intervalle pour réfléchir sur le travail accompli, définir des objectifs plus précis, s'assurer des collaborateurs plus nombreux, s'organiser.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance, particulièrement à M. Georges Laberge, à Mlle Noëlie Palud et à leurs aides pour avoir mené cette entreprise un peu nouvelle dans un esprit de liberté, de responsabilité et de collaboration.

A la prochaine . . .

La Direction.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir 7 juin avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

M. Joyal, 147 rue Aulneau, se présenta devant le comité de finance pour protester contre la hausse de ses taxes foncières cette année. Ayant entendu dire qu'une délégation de la rue Hébert s'était présentée devant le conseil, il demanda à la ville de bien vouloir considérer sa propre plainte. Le président du comité, l'échevin Warman, lui répondit qu'il aurait dû protester lorsqu'il a reçu son rôle d'évaluation et se présenter alors devant la cour de revision. Il serait trop tard cette année pour obtenir une révision de ses taxes, à moins qu'il y ait erreur de la part de l'évaluateur. Toutefois il fut assuré que son cas sera étudié avec ceux des résidants de la rue Hébert, et il est invité à revenir dans deux semaines, le comité espérant avoir alors plus de renseignements.

Selon le rapport de l'ingénieur et de son chef mécanicien, le comité recommande d'acheter plusieurs machines pour le maintien et la réparation des rues, ainsi que pour d'autres travaux publics.

Le trésorier demande au comité de recommander que son assistant puisse suivre un cours en administration publique, cours qui sera donné à l'Université de Manitoba du 14 au 18 juin sous les auspices du département des Affaires municipales. Le comité est favorable à cette requête.

Le même comité recommande de payer la cotisation du maire à l'Association des Maires et Préfets, soit la somme de $139.33.

Le gouvernement provincial avise que dû aux nombreuses demandes faites par les municipalités il a été décidé de payer le remboursement de 50 pour cent de la taxe scolaire, ou de $50, lorsque les taxes auront été payées, sans tenir compte d'une date limite.

Le greffier, M. Maurice Prud'homme demande la permission de prendre deux semaines de ses vacances à partir du 14 juin, et que M. Fernand Marion soit remplaçant pendant cette absence.

Le comité de finance recommande qu'un montant de $65 soit payé à la personne qui avait payé des taxes pour un garage qui n'est plus sur sa propriété depuis plusieurs années.

Une délégation de deux résidants, un de la rue De la Morénie et l'autre de la rue Des Meurons, se présenta devant le comité pour protester contre le bruit occasionné par le grand nombre d'amateurs de motocyclettes qui se réunissent près du no 434 De la Morénie, où l'on fait la réparation de motos et d'automobiles. On dit que le bruit commence parfois à 6 heures du matin, pour se prolonger jusqu'à minuit. On se plaint aussi du langage qui, paraît-il, n'est pas celui que les enfants devraient entendre. Le comité recommande de demander au chef de police un rapport détaillé, et aussi une étude des possibilités de faire respecter le règlement concernant les bruits après certaines heures.

Les amis de M. Hugo Pittoors, du boulevard Lamond, seront heureux d'apprendre qu'il a obtenu la permission du Municipal Board d'ériger la clôture de 8 pieds autour de son terrain, afin que ses élèves infirmes puissent bénéficier des bienfaits de la natation dans la belle et grande piscine qu'il veut faire construire sur son terrain.

Rues à sens unique

Le comité de la circulation hésite à prendre une décision ferme au sujet de la circulation à sens unique sur l'avenue Cathédrale entre les rues Taché et Aulneau, ainsi que sur la rue Bourget entre la rue Masson et l'avenue de la Cathédrale, malgré l'opposition du chef de police exprimée dans un rapport qu'il avait préparé pour cette réunion. Le chef croit que ces rues à sens unique ne font que nuire à la circulation normale.

Le 16 juin aura lieu à Transcona une réunion des représentants de plusieurs municipalités de l'est de la rivière Rouge pour étudier les possibilités d'amalgamation.

Les résidants de la Place Cabana et des environs pourront respirer plus à l'aise, si les recommandations du chef de police sont acceptées. Il recommande que tous les réservoirs qui ne sont pas utilisés sur le terrain de l'International Laboratories soient démolis, et qu'il y ait une distance minimum de trois pieds entre les réservoirs, et qu'un fossé soit creusé autour des réservoirs pour former une digue qui assurerait une mesure de protection en cas d'explosion.

Plainte d'Easton Cleaner's

La compagnie Easton Cleaners' se plaint du fait qu'elle a dû interrompre ses travaux pendant quelques heures, à cause d'une rupture du courant électrique par une machine qui travaillait à la pose des égouts sur la rue Marion. Elle croit que la ville devrait lui verser une certaine somme en compensation des pertes encourues. Cette demande fut remise à l'avocat de la ville pour étude.

A lundi prochain.

Le ministre de l'éducation de la province du Manitoba, le Docteur George Johnson, a annoncé tout récemment que M. Brunelle Léveillé, gérant de l'imprimerie "Canadian Publishers Limited" et administrateur de "La Liberté et Le Patriote", avait été nommé pour un deuxième terme de trois ans au Bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba. M. D. E. Kilgour, président de la Great West Life, et M. D. A. Zaharia, gérant de Talbot Realty, ont aussi été nommés pour un troisième et deuxième terme respectivement. Le Bureau des gouverneurs est composé de quatorze membres dont neuf sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil (trois chaque année), trois membres élus par les diplômés de l'université, ainsi que du président et du chancelier de l'université qui en font partie ex officio.

Une librairie protestante, la première en Espagne

BARCELONE (CCC) — Une librairie protestante, la première en Espagne, a été inaugurée à Barcelone. Elle possède une vitrine dans laquelle pourront être exposés les livres de l'Eglise réformée, qui ne disposait pas jusqu'ici de point de vente public.

Cette librairie est, en effet, la première à recevoir l'autorisation des autorités espagnoles depuis la guerre civile. Elle est gérée par un Américain, M. Harold Kregle, qui édite, en outre, un journal bi-mensuel, "Portavoz" (Porte-Parole).

Accords culturels Québec-Vermont?

QUEBEC — En présence du gouverneur de l'Etat du Vermont, le premier ministre du Québec a annoncé à la Chambre qu'un comité mixte Québec-Vermont, à être crée incessamment, sera chargé de faire des recommandations au gouverneur et à moi-même sur les possibilités d'échanges entre Québec et l'Etat du Vermont dans les domaines de nos juridictions respectives.

M. Jean Lesage a qualifié de "semi-officielle" la visite que M. Philip H. Hoff, gouverneur du Vermont, a effectué dans la Vieille Capitale.

M. Lesage a annoncé qu'une entente est intervenue entre lui-même et le gouverneur du Vermont qui prévoit la formation d'un comité conjoint de six membres qui sera chargé de faire rapport sur les possibilités de conclure des "échanges" dans les domaines qui relèvent de la juridiction du Québec et du Vermont.

Invité par les journalistes à préciser la nature des échanges qui sont envisagés, M. Lesage a déclaré que ces échanges pourraient porter principalement sur le "tourisme et les affaires culturelles".



Sa Sainteté le pape Paul VI a reçu en audience privée le 31 mai le supérieur général, nouvellement élu, de la Société de Jésus, le T. R. P. Pedro Arrupe, S.J.

Le nouveau Préposé général de la compagnie de Jésus

ROME (CCC) — Le Père Pedro Arrupe, qui vient d'être élu vingt-huitième Préposé général de la Compagnie de Jésus, est né il y a cinquante-huit ans, en Espagne, à Bilbao, le 14 novembre 1907. Son père était l'un des fondateurs du journal catholique "La Gaçeta del Norte", l'un des premiers en Espagne. Tout jeune encore, Pedro Arrupe, membre actif d'une congrégation mariale laïque, se fait remarquer comme l'un des pionniers de l'apostolat laïque de la jeunesse. Il commence à l'université de Madrid des études de médecine. Il devait les interrompre pour suivre sa vocation à la vie religieuse: le 15 janvier 1927, Pedro Arrupe entrait au noviciat de la Compagnie de Jésus.

Quelques années plus tard, en février 1931, le gouvernement républicain espagnol s'attaque aux jésuites. L'Ordre doit se dissoudre et Pedro Arrupe quitte l'Espagne. Il n'y est plus revenu, depuis, que pour y faire quelques conférences ou y traiter des affaires touchant sa mission au Japon. Il fait ses études de philosophie à Marneffe (Belgique), puis acquiert sa formation théologique à Valkenburg (Pays-Bas) et aux Etats-Unis, où il s'intéresse en particulier au sort des émigrés mexicains.

Ordonné prêtre en 1936, il est envoyé, deux ans plus tard, dans la mission du Japon. Il y exerce tout d'abord l'apostolat direct comme missionnaire. Puis il est nommé maître des novices et Recteur du noviciat. En 1954, il est appelé à la direction de la vice-province du Japon. Et lorsqu'en 1958, le Japon est érigé en province, le Père Pedro Arrupe devient Préposé provincial, charge qu'il a occupée jusqu'à son élection au généralat de la Compagnie.

Il était à Hiroshima lorsque tomba la bombe atomique, et il fut enseveli sous les décombres de la maison. Rapidement, l'ancien étudiant en médecine et ses novices transformèrent ce qui restait de leur résidence en hôpital de fortune, et ils se dépensèrent sans compter pour soigner les blessés, sauver les vies humaines.

Ses dons d'organisateur lui ont permis d'insuffler à la mission japonaise une vigueur étonnante. Il y parvint notamment en promouvant une collaboration très étendue et intense, avec des jésuites venus d'une trentaine de pays différents. Son expérience et son attachement à la terre japonaise, il les a exprimés dans un ouvrage intitulé "Este Japon Increible" (Ce Japon incroyable). Il a publié également des "Memorias" (Souvenirs), ainsi que des commentaires des exercices spirituels de saint Ignace, en plusieurs volumes. Il a traduit en japonais de nombreux classiques de la spiritualité catholique.

Grand organisateur, homme de mission, le Père Pedro Arrupe a une connaissance profonde de la vie internationale. Il a parcouru l'Europe, l'Asie, l'Amérique latine et l'Amérique du nord. Il parle couramment cinq langues: l'anglais, le français, l'allemand et le japonais, outre sa langue maternelle.

Les Français de St-Boniface rendent hommage à leurs morts

M. Damien Giordani, consul de France, était accompagné de M. Pierre Fontaine, de St-Boniface, président des Vétérans Français du Manitoba, lorsqu'il déposa une couronne de fleurs "au nom du peuple français" au pied du cénotaphe de Winnipeg, lors de la grande cérémonie marquant le Jour de la Décoration des Tombes des Anciens Combattants, en présence de l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, et de nombreuses personnalités politiques, militaires et civiques, et de centaines de vétérans.

MM. Giordani et Fontaine se rendirent ensuite à St-Boniface où les attendaient, au pied du Monument aux Morts Français dans le cimetière de la cathédrale, quelque 60 membres de la colonie française. MM. Damien Giordani et Joseph St-Hilaire et Mme E. T. Etsell déposèrent des couronnes de fleurs au pied du monument au nom de la France, de la ville de St-Boniface et des Dames Auxiliaires. Dans le groupe présent on remarquait la présence de M. Joseph Chabalier, président de l'Union Nationale Française, dont le drapeau côtoyait celui des Vétérans.

M. le Consul adressa quelques mots à l'assistance, rendant hommage à ces valeureux Français du Manitoba qui quittèrent tout, en 1914 et en 1939, pour répondre à l'appel de la patrie. Hélas! Plusieurs ne revinrent jamais, d'autres sont inhumés ici à St-Boniface et en d'autres cimetières du Manitoba. La France, dit l'orateur, n'oublie pas les sacrifices de ces héros. Il conclut ses paroles en évoquant le souvenir ému de celui qui était toujours présent dans le passé à ces cérémonies du souvenir, M. Chabalier, décédé au cours de l'année.

Tous se recueillirent ensuite, pendant que M. Eric Barschel, membre de la fanfare des Belges de St-Boniface, rendait les honneurs aux morts par une sonnerie de clairon. Enfin, un à un, on alla se recueillir au pied de la tombe d'un parent ou d'un ami.

Tous refirent les mêmes gestes de piété au cimetière de la rue Archibald et à celui des Belges.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet

Le lundi 7 juin, au Club St-Vincent, avaient lieu les élections du nouvel exécutif de notre conseil. Le frère Noël Girard, élu grand chevalier, dirigera nos activités pour l'année 1965-66.

Les autres officiers élus sont: Député grand-chevalier, Napoléon Gagnon; chancelier, David Fillion; secrétaire-archiviste, Alphonse Girard; secrétaire-trésorier, Armand Lafrenière; avocat, Hervé Sala; cérémoniaire, Clovis Jeanson; syndic (3 ans), Emile Lafrenière; gardes intérieurs, Maurice Vachon et François Michaud; gardes extérieurs, H. Lécuyer et Denis Normandeau.

Félicitations à ces frères. Meilleurs voeux pour une année colombienne active et fructueuse!

RIGOLETTO.

Celui qui rompt pour une blessure d'amour-propre les liens d'une vieille affection n'a jamais aimé que lui-même. On serait bien sot de courir après lui. — Père MONSABRE.

Science et religion réunies sont un même pavillon à l'Exposition

Un groupe d'hommes d'affaires canadiens, de tous les coins du pays, participeront à l'Exposition universelle de 1967, en construisant un pavillon qui sera intitulé "Sermons de la science" ou encore "L'Enseignement de la science".

Le pavillon, qui s'inscrira dans le sous-thème "L'homme et la création", rendra témoignage au Créateur de l'univers, en montrant aux visiteurs les merveilles de la nature et les découvertes scientifiques. Il montrera aussi qu'il n'existe aucune contradiction entre la science et la religion.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement M. S.D. Mackey, président de "Sermons de la science" et M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo, au cours d'une conférence de presse. Le pavillon coûtera $200,000 et on a prévu un budget de $500,000 pour la durée de l'Expo. Ce montant sera souscrit par des Canadiens de toutes confessionnalités chrétiennes.

Bref, ce pavillon constituera un témoignage de chrétiens laïcs, vis-à-vis du monde entier représenté à l'Expo. M. Mackey a précisé: "Nous voulons ainsi répondre à l'appel qui se fait de plus en plus clair aux laïcs de toutes les églises, de participer davantage à la vie religieuse de leurs communautés et de témoigner de leur christianisme".

Le communiqué remis à la conférence de presse précise: Le pavillon "Les Sermons de la science" n'aura rien à voir, avec le pavillon chrétien, qui sera la responsablité de sept différentes Eglises chrétiennes du Canada".

De son côté, l'un des gouverneurs de la société "Sermons de la science", M. Paul T. Hellyer, ministre de la Défense, a ajouté que le pavillon utilisera une méthode originale et différente pour inviter les gens à penser et permettra à plusieurs de constater qu'il existe des choses qui dépassent notre compréhension.

Quant à M. Shaw, il a précisé que l'Expo accueillait ce pavillon, parce qu'il apportait un supplément valable et un témoignage de la chrétienté au Canada, "Il ne s'agit pas d'une affaire d'Eglise, mais bien d'hommes chrétiens, de laïcs, qui tout en montrant, de façon scientifique, l'ordre divin dans la nature, inciteront plusieurs à réfléchir".

Marie Laurencelle, membre du conseil national des JMC

Pour la première fois, le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada sera représenté au Conseil d'Administration National de cette organisation qui se réunit périodiquement à Montréal. A la réunion annuelle du Circuit D (qui comprend les quatre provinces de l'Ouest) tenue à Calgary et à Banff les 22 et 23 mai, Marie Laurencelle était élue membre de ce conseil. Les autres délégués du Circuit D sont M. Denis Favreau, de Prince-Albert, et Miss Frances Horvitz, de Calgary.

Mlle Jeannine Mousseau, présidente, et M. Denis Chénier, trésorier, étaient les délégués officiels du Centre de St-Boniface représenté également par Mme M. Benoist, Marie Laurencelle et Rose-Marie Soulodre.

M. Gilles Lefebvre, directeur-général des JMC, annonce à cette réunion le programme de la saison 1965-66. Pour la première fois, le Circuit D recevra une chorale, nulle autre que Les Petits Chanteurs du Mont-Royal. Une autre nouveauté pour nos membres, un concert de harpe et flûte, et cela par les brillants artistes français Claire Jamet et Christian Lardet. Le choix de Dave Bartlette ne fut une surprise pour personne, car ce jeune pianiste canadien remportait l'an dernier le premier prix du Concours Musical National JMC. Par contre, c'est avec des exclamations de surprise autant que de plaisir que les délégués accueillirent la nouvelle d'un autre récital de violoncelle par Guy Fallot. Comme on le voit, le programme des JMC, la saison prochaine, sera aussi varié qu'intéressant.

24 jeunes Franco-manitobains en visite d'amitié au Kansas

M. Earle Fraser, directeur régional du 'Canadian Council of Christians and Jews", annonce que 24 jeunes Franco-manitobains ont été choisis pour les "visites réciproques" avec un même nombre d'étudiants d'écoles secondaires du Kansas, au cours du mois de juillet. Les étudiants franco-manitobains d'écoles secondaires sont de St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, St-Norbert, Richer, St-Vital, Winnipeg et Ross. Ceux du Kansas sont de Topeka, Wichita, Kansas City, Emporia et Peabody.

Voici la liste des Franco-manitobains: St-Boniface: Annette Laurin, Paulette Chaput, Michelle Normandeau, Pauline Guichon, Jocelyn Sabourin, Alice Sanche, Nicole Beauchemin, Pierrette Hébert, Lucille Ragot et Gilbert Savard; Winnipeg: Louise Smith; Ste-Anne-des-Chênes: Denise Brunette, Gabrielle Jubinville, Simone Fiola, Noëlline Arbez, Nicole Préfontaine, Doris Hupé, Diane Lajoie et Hubert Chaput; St-Vital: Ginette Gauthier et Aline Bertrand; St-Norbert: Denise Thorimbert; Richer: Raynald St-Hilaire; Ross: Luce Gauthier.



Il y a quelques jours un groupe de sociétaires de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur des Belges, de St-Boniface, prenaient place à bord d'un avion d'Air-Canada (Winnipeg-Toronto), puis d'un réacté KLM (Toronto-Amsterdam) pour un voyage de cinq semaines en Europe. Ils consacreront la majeure partie de leur séjour sur le continent européen à visiter parents et amis en Belgique, pays de leurs ancêtres. Dans la photo ci-dessus, prise au départ de Toronto, on reconnait dans le groupe M. et Mme F. Foubert, M. et Mme C. Boone et Mlle L. Boone, M. et Mme L. Rivard, M. et Mme A. DeRoo, M. et Mme W. Van Walleghem, M. et Mme C. DeBuck, M. et Mme J. DeClercq, M. et Mme G. Devriendt, Mme A. DeGraeve, M. et Mme F. Clincke et bébé. (Photo fournie par l'agence de voyages D'Eschambault, de St-Boniface.)

Filles d'Isabelle de St-Boniface

A l'assemblée du 18 mai dernier, la Rév. Soeur Legal nous a démontré comment faire les cadres mosaïques. Dès le lendemain, les bouteilles éclataient dans plusieurs foyers. Ah non! pas des querelles domestiques, mais plutôt les membres voulaient montrer leurs talents artistiques. M. Hector Paul fut l'heureux gagnant du tirage; un cadre en mosaïque. Un sincère merci à Soeur Legal pour son dévouement à notre égard.

A l'assemblée sociale du 15 juin prochain, Marguerite Guay, "La Dame aux Chapeaux", sera des nôtres pour nous montrer comment se font les chapeaux. Il y en aura pour tous les goûts! Des petits, des grands, des pointus, des plats, etc. Donc ne manquez pas cette assemblée.

Le dimanche 23 mai dernier, une dizaine de membres se rendaient à Notre-Dame-de-Lourdes pour une initiation. Notre régente, Alice Douville, accompagnait la Régente d'Etat, Mme Bertrand-de Desrochers, à cette cérémonie. Lucille Turenne y allait comme pèlerine. Bienvenue et sincères félicitations à la nouvelle initiée. Le Cercle Notre-Dame-de-Lourdes nous a, comme toujours, régalé royalement. Nos sincères remerciements.

Le mardi 25 mai dernier, après la clinique de sang de la Croix-Rouge, nous avions rendez-vous avec nos frères les Chevaliers de Colomb, dans leur local du club St-Michel. M. Lewis Lavack agissait comme maître de cérémonies. Il nous présenta l'abbé Roland Bélanger, curé de la paroisse Ste-Marie, conférencier pour cette occasion. Le conférencier nous a certainement ouvert les yeux sur la manière de coopérer avec nos maris pour promouvoir la chevalerie. Ce fut une soirée profitable à tous points de vue. Nous remercions sincèrement nos frères, les Chevaliers de Colomb. Nous espérons avoir d'autres soirées de la sorte.

Maria Fréchette et son comité demandent encore du linge usagé. Tout le linge qui ne sert pas chez vous pourrait certainement aider à des moins fortunés. La caisse de bienfaisance profite aussi de toutes les guenilles (rags) que vous pourrez ramasser pour ensuite les vendre en grosses balles. Tél. 233-1869

Les membres qui ont donné leurs noms pour prendre part au programme "Pick A Number" au poste de télévision CJAY seront heureuses de savoir qu'elles participeront au programme le 15 juin prochain. Des automobiles seront à votre disposition pour cette occasion. Veuillez contacter Germaine Ritchot, Tél. 233-5903.

La fête des Saints Apôtres Pierre et Paul est la journée de prières officielles des Filles d'Isabelle. Nous vous encourageons à faire un exercice spirituel spécial, soit assistance à la messe, chemin de croix, Heure Sainte, etc. Le point important est de faire un effort tout spécial.

La REDACTRICE.

Banquet d'adieux, à St-Norbert, en l'honneur de M. l'abbé Hébert

Le samedi 5 juin, tous les paroissiens de St-Norbert se réunissaient à l'Ecole Elémentaire pour témoigner leur reconnaissance à l'occasion du départ de M. l'abbé A. Hébert, curé.

Un banquet fut organisé en son honneur. Outre M. le Curé on remarquait à la table d'honneur, le R. P. Dom Fulgence Fortier, abbé du monastère de N.-D. des Prairies; M. l'abbé R. Campeau, vicaire; la Rév. Sr Thérèse Cloutier, s.g.m., supérieure; MM. et Mmes Gabriel Cloutier et Len Raffee et M. Cyrille Ouimet. Ce dernier agissait comme maître de cérémonies.

M. J. Campeau proposa le toast à la Reine.

La Rév. Sr Supérieure présenta un bouquet spirituel de la part du personnel et des élèves des écoles élémentaire et secondaire.

Après cette présentation, M. Len Raffee exprima, au nom des citoyens anglais, l'admiration que ceux-ci portent envers M. l'abbé Hébert pour sa grande charité et ses efforts incessants dans l'entente amicale de tous les citoyens de St-Norbert.

S'adressant à M. le Curé, M. Raffee ajouta: "Nous vous souhaitons la bienvenue comme voisin et nous espérons que Dieu vous garde longtemps parmi nous."

Vint ensuite l'adresse, lue par M. Gabriel Cloutier, exprimant les sentiments de gratitude, de respectueuse affection et d'admiration que les oeuvres de M. l'abbé Hébert ont fait naitre dans les coeurs. Il lui présenta ensuite une bourse au nom des paroissiens.

M. le Curé remercia chaleureusement tous ses chers paroissiens pour leur grand coeur et leur savoir-faire. L'émotion faillit l'envahir, mais sa coutumière bonne humeur sut faire comprendre à chacun que ses qualités de chef étaient toujours vivantes. Il se dit heureux d'avoir passé neuf années à St-Norbert. Comme preuve: "je vais demeurer parmi vous et j'applaudirai efforts et succès," et il ajouta "Mon rêve s'est réalisé ce soir, en vous voyant tous réunis, la main dans la main, français, anglais, catholiques, non-catholiques . . ."

Il est juste qu'une telle manifestation de fraternité ait des échos, afin d'honorer un homme qui a toujours travaillé pour la bonne entente des différents groupes religieux et ethniques de la paroisse. Aujourd'hui, St-Norbert en est un exemple concret.

Formation d'un cercle local

Récemment, on a formé un cercle local de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba. Ce groupe a pour but de promouvoir la cause française, et de faire conserver le cachet français dans la belle paroisse qui grandit rapidement.

La perception annuelle de l'Association d'Education des C. F. s'est fait du 30 mai au 2 juin. Il reste encore quelques familles à visiter. Si personne n'est allé à votre demeure, s.v.p. envoyez toute contribution à C. P. 128, St-Norbert.

Mariage Perrault-Coutu célébré à St-Laurent le samedi 29 mai

ST-LAURENT — En l'église de St-Laurent, le samedi 29 mai, à 4 h. p.m., Mlle Malvina Coutu, fille de M. et Mme Benedict Coutu, unissait sa destinée à celle de M. Gérard Perrault, fils de M. et Mme Ubald Perrault. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, bénit le mariage et célébra la messe.

La mariée, vêtue d'une courte robe blanche, fit son entrée au bras de son père. Son voile court bouffant était retenu par un petit chapeau de fleurs. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Mona Perrault, soeur du marié, et Ella Coutu, cousine de la mariée, portaient des toilettes de couleur bleue. Leurs bouquets étaient composés de fleurs blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Charlie Connelly, cousin du marié, et Paul Combot, ami des mariés. M. R. Perrault servait de père à son neveu.

Après la cérémonie religieuse, un repas fut servi chez l'oncle de la mariée. La journée se termina par une veillée dansante, à laquelle participait un grand nombre de parents et d'amis.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme W. Keiri (Herveline) et leurs enfants, de South Gilles, Ont., et M. et Mme H. Kouch (Sylvia) et leurs enfants, de Fort William, Ont., M. et Mme U. Perrault, de Winnipeg, soeur et beau-frère du marié. Malheureusement, M. Ubald Perrault, père du marié, actuellement employé à Ball Lake, Ont., ne put assister au mariage.

25e anniversaire de mariage

Au domicile de M. et Mme E. Carrière, une soirée fut organisée à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Thomas Lambert.

Plusieurs parents et amis se réunirent pour la circonstance. Le fils des jubilaires, Thomas, lut une adresse à ses parents, et de jolis cadeaux furent présentés.

Remerciements

M. et Mme Thomas Lambert désirent remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont organisé cette belle soirée, ainsi que ceux qui y ont contribué par leurs cadeaux ou souhaits.

A cette fête on remarquait les invités suivants: MM. et Mmes C. Lambert, W. Tonn, R. Lambert. Mlles Rhéa et Donalda Chartrand et MM. N. Chartrand, tous de Winnipeg, Jean Guiboche, de Kamsack, Sask., et Brucy Bruce, de Saskatoon, Sask., M. et Mme R. Boyer, de Headingly.

Décès

Le 19 mai, M. Ovila Dumont fut victime d'une noyade survenue à Amos, Abitibi, Qué. Ce jeune homme travaillait comme guide de pêche sur un grand lac. Le lundi 24 mai, en l'église de St-Laurent, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et quatre jeunes enfants, sa mère et des frères et soeurs.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Çà et là

M. et Mme Joseph Boucher recevaient la visite de M. et Mme M. Lebron, de Hartney, qui étaient accompagnés de leurs fille et gendre. M. et Mme Lebron ont aussi rendu visite à M. et Mme E. Gaudry, récemment.

M. et Mme Alex DeLaronde, accompagnés de leurs enfants, et M. et Mme W. Chartrand se sont rendus à Gravelbourg assister à la collation du diplôme de leur fils, Darius DeLaronde. Tous lui souhaitent succès dans ses études en éducation, qu'il poursuivra à Ottawa.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques, section française, de la paroisse l'Assomption, tiendra sa dernière réunion générale de la saison le mardi 15 juin à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école.

Mme C. Bourgeois, du comité de recrutement, prépare un programme spécial pour souhaiter la bienvenue aux aspirantes. La partie récréative, cartes, jeux, et prix, sera couronnée par un délicieux goûter. Cordiale invitation à toutes les dames de la paroisse.

La plus haute distinction est de servir les autres. — Georges VI, le jour de son couronnement.

PETITE NOTE

Cercle Molière

Mlle Françoise Belair, secrétaire, annonce que l'assemblée des membres du Cercle Molière aura lieu au local, au sous-sol de la cathédrale, le jeudi soir 10 juin à 8 h., ce jeudi soir téressées.

• • •

Remerciements

M. et Mme Georges-Louis Matile et leur famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils, Jean-Gary, mort à l'hôpital général St-Boniface le 2 juin, à l'âge de 22 ans. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres Memorial. La maison Coutu avait charge des funérailles.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre ses parents, un frère, Charles-Léo, ses grands-parents M. et Mme Louis Matile, de St-Boniface, et M. et Mme E. Lafrenière, de Timmins, Ont.

Décès

MME ALPHONSINE BLANCHETTE

Le lundi 7 juin 1965, à la résidence Ste-Thérèse, Otterburne, Man., est décédée Mme Alphonsine Blanchette, autrefois de St-Malo, Man., et veuve de Fulgence Blanchette. Mme Blanchette était âgée de 89 ans. Les prières furent récitées à l'église de St-Malo le mardi 8 juin, à 8 h. p.m., et le service fut chanté à 10 h. le mercredi 9 juin, par M. l'abbé David Roy, suivi de l'inhumation au cimetière paroissiale. Mme Blanchette laisse dans le deuil trois soeurs: Mmes Saul (Bertha) Lapointe, de St-Boniface, Caroline Tétreault, de Transcona et Silas (Laurette) Pelletier, de Prince-Albert, Sask., un frère, Thomas Coulombe, de St-Malo, et des neveux et nièces. La chapelle funéraire de St-Pierre était en charge des arrangements funéraires.

On a toujours besoin d'un coeur ami, et Notre-Seigneur lui-même avait saint Jean.

LACORDAIRE.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50















Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 14/65/JY-NA — TERRASSEMENT, COUCHE DE FONDATION ET PONT SUR LA RIVIERE MIETTE, ROUTE JASPER-YELLOWHEAD, PARC NATIONAL DE JASPER, ALBERTA", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 29 JUIN 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. N. H. Smillie, ingénieur régional intérimaire (aménagement), 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); Ministère des Travaux publics, 414, édifice Public, Calgary (Alta); et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D 314, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; l'ingénieur régional intérimaire (aménagement), édifice Fédéral, Banff; M. J. A. Flatt, ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrard, Vancouver 1 (C.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-DEV-65-12

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Nos chansonniers chantent le nouveau visage du Québec

Le lundi 14 juin, à 8 h., le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera la première d'une nouvelle série musicale intitulée "Mon pays, mes chansons". Le réseau français de Radio-Canada offre déjà à ses auditeurs la série radiophonique "Visite aux chansonniers". "Mon pays, mes chansons" sera une visite aux chansonniers, à la télévision cette fois. Avec la différence que "Mon pays, mes chansons" sera tourné en plein air, ce qui en fera une excellente série estivale.

Le soir de la "première" de "Mon pays, mes chansons", nous assisterons à un récital Claude Léveillé. Ce récital a été tourné à la Butte à Mathieu. Ce sera la seule émission de la série enregistrée à l'intérieur. On en comprendra d'autant plus facilement la raison que la petite boîte de Val David est considérée comme le berceau de la chanson au Québec. C'est là que se produisent nos plus populaires interprètes et compositeurs: c'est là que se réunissent, en fin de semaine surtout, les plus difficiles amateurs de chansons canadiennes.

Au cours de l'été, "Mon pays, mes chansons" nous fera rencontrer Suzanne Valéry, spécialiste des chansons de la Bolduc et d'Oscar Thiffault; Robert Charlebois, jeune auteur-interprète de chansons folkloriques. Au programme, par la suite: Clémence Desrochers "active quand elle a du travail, de l'inspiration et pas trop de peine"; Raymond Lévesque, dans une cabane à sucre de Saint-Marc-sur-Richelieu; Monique Leyrac, dans une émission sur le Montréal de 1965; Renée Claude qui, pour sortir du mythe de "la fille en noir", ne chante plus qu'en robe rouge; Tex, le prince de la bohème montréalaise; Christine Charbonneau et Claude Gauthier; Monique Miville-Deschênes "qui a le goût de chanter des chansons le dimanche et d'en faire la semaine"; Pierre Calvé, Yolande Leclerc et Pierre Létourneau dans l'Ile d'Orléans; Jacques Blanchet et Raoul Roy à St-Hilaire, "pays de la pomme"; Gilles Vigneault à la Manicouagan et, de nouveau, Monique Miville-Deschênes qui accueillera à "Mon pays, mes chansons" le doyen de la chanson canadienne, le toujours aimé et toujours populaire Félix Leclerc.

Anton Van de Water, le réalisateur de "Mon pays, mes chansons", est hollandais d'origine. Etabli au Québec depuis plus de 15 ans, ce Néerlandais se passionne pour l'art au Québec, la chanson notamment, plus que beaucoup de Québécois.

Anton Van de Water, Christian Larsen, son assistant, Pauline Julien, l'animatrice de la série, et tous les invités de "Mon pays, mes chansons" prouveront aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada que la chanson reflète le pays qui l'a vu naître . . . tous les lundis à 8 h. à compter du 14 juin.

Wilfrid Pelletier rencontre . . .

Qui, dans la province de Québec — et même au Canada —, ne connaît le dynamique directeur de la section musicale, au ministère des Affaires culturelles de la province? Wilfrid Pelletier a longtemps été chef d'orchestre au Metropolitan Opera de New York. Il a fondé, avec Claude Champagne, le Conservatoire de musique de la province et l'a dirigé jusqu'à ces dernières années. Il a aussi dirigé l'orchestre des Matinées symphoniques et il peut se glorifier d'avoir donné, en première audition, beaucoup d'oeuvres de compositeurs canadiens. De tout temps, Wilfrid Pelletier a encouragé les artistes et les compositeurs du Canada. C'est dans ce même rôle d'éveilleur de talents musicaux que les téléspectateurs auront le plaisir de le voir à l'émission "Wilfrid Pelletier rencontre" . . . diffusée tous les dimanches soir à compter du 13 juin.

En présentant cette série d'émissions estivales, Radio-Canada veut faire connaître au public canadien quelques-uns des jeunes musiciens les plus prometteurs de chez nous. Devant nous, ces jeunes musiciens exécuteront des oeuvres du répertoire et Wilfrid Pelletier leur donnera les conseils et les encouragements opportuns. Cette conversation entre un grand maître et des artistes qui se destinent à une carrière aussi exigeante que la carrière musicale nous fera comprendre davantage les aspirations de ces jeunes et les difficultés qu'ils doivent surmonter pour réaliser leur vocation.

Il arrivera qu'au cours de cette série des professeurs du Conservatoire participent à l'émission. C'est ainsi que Walter Joachim, qui peut se glorifier d'avoir la plus importante classe de violoncellistes (il a 32 élèves) en Amérique du Nord — et peut-être aussi ailleurs — sera à l'émission du 11 juillet, où seront invités huit de ses élèves du Conservatoire. De son côté, Pierre Bourque, professeur au Conservatoire, à Québec, participera à l'émission où nous entendrons, le 22 août, trois jeunes saxophonistes.

Réalisées par Pierre Morin et Jean-Yves Landry, les émissions "Wilfrid Pelletier rencontre . . ." sont télévisées le dimanche soir à 8 h. 30.

Paroisse St-Francis

Assemblée de la L.F.C.

Les membres de la L.F.C. tinrent leur réunion annuelle, à laquelle se fit l'élection des officières. Furent élues: présidente, Mme Arthur Beghin, qui remplace Mme E. Simard; 1ère vice-présidente, Mlle E. Sys; 2ème vice-présidente, Mme L. Verboeket; 3ème vice-présidente, Mme J. Merel; secrétaire, Mme A. De Baets; trésorière, Mme A. Kestelott; recrutement, Mme L. Bérard; comité spirituel, Mme A. Hébert; action sociale, Mme L. Verboeket; presse, Mme H. DeWyngaert.

Le nombre de membres est de 26.

L'on présenta des épinglettes à trois ex-présidentes, comme marque de gratitude pour leurs bons services.

Voici les activités auxquelles les dames prirent part durant l'année écoulée: assistance aux retraites paroissiale et fermée; veille durant les Quarante-Heures; entretien de l'église et des vêtements liturgiques; envoi de cartes de Noël et de timbres aux missions; de douceurs et cartes de souhaits aux malades de la paroisse, de paniers de vivres et vêtements aux familles nécessiteuses.

A une conférence à laquelle les membres assistèrent, il fut décidé de faire un don pour un fonds dit 'de bourse' pour la scolarité d'une jeune séminariste. Nos activités prévues pour prélever des fonds sont: un thé, un souper à la volaille et un bingo dont les prix seront une dinde et un jambon.

Le R.P. S. Tommeleyn O.F.M. Cap., remercia toutes les dames pour leur coopération et leur appui, et il termina l'assemblée par la prière.

A Radio-Canada



En direct et en différé

Une femme et une artiste: LUCILLE DUMONT
par Gisèle THEROUX

Lucille Dumont s'excuse d'être légèrement en retard à notre rendez-vous. — "Je parie, lui dis-je, qu'une vitrine de bijoutier vous a retenue." Car je l'avais déjà aperçue ainsi penchée sur un bijou. — "Non; j'en achète beaucoup moins maintenant, mais de meilleure qualité . . ." Lucille Dumont me fait voir un médaillon d'argent, ciselé à la main, dont la patine vous fait rêver . . . Signé d'un joaillier réputé, ce petit bijou ne la quitte jamais — "Fétiche?" — "Oui!"

Des bijoux, sujet féminin dont nous discutons avec animation, nous passons aux activités de Lucille Dumont.

Les mardi et jeudi de chaque semaine, à 10 h. 30 du matin, au réseau radiophonique de Radio-Canada, Lucille Dumont anime l'émission intitulée "Hier et aujourd'hui". Accompagnée par l'ensemble de Rod Tremblay, elle chante quelques-unes des chansons que le public lui réclame constamment, mais fait surtout de la chanson rythmée. — "Finie ou à peu près la romance; je vais directement vers la chanson plus rythmée . . . cela fait déjà un bon moment, d'ailleurs; depuis le disque où j'ai présenté les chansons de Michel Comte".

— Qui sont très belles, d'ailleurs; Dites-moi, y a-t-il des auteurs dont les chansons sont plus difficiles à interpréter?

— Oui. Jacques Brel, par exemple. Après qu'il a fait connaître une chanson, il est très difficile de répéter après lui . . . C'était aussi le cas pour les chansons qu'Edith Piaf avait mises à son répertoire.

Cette émission que réalise Roger de Vaudreuil depuis trois ans, passait depuis le début vers la fin de la soirée; depuis qu'elle est inscrite à l'horaire du matin, l'auditoire est beaucoup plus vaste; certaines gens vont jusqu'à dire: "Tiens, une nouvelle émission avec Lucille Dumont!"

Au cours de l'été, nous aurons le plaisir, cette fois à la télévision, de voir Lucille Dumont dans une nouvelle série de treize émissions qui aura pour titre: "Lucille Dumont". Tout simplement. Ce titre est déjà une invitation à regarder l'émission. C'est une garantie d'une demi-heure agréable où le rythme, le bon goût se marieront avec le charme et la simplicité. Car Lucille Dumont est très féminine. Romantique aussi. Peut-être un peu fleur bleue . . . Une pointe de naïveté aussi, chez elle, l'a conservée très jeune, d'esprit et d'allure.

— Quand débute cette nouvelle série?

— Le mardi 15 juin prochain, à 8 heures du soir. A chacune des émissions, je présenterai un chansonnier, une vedette de la chanson et une "nouvelle figure".

— Cette vedette de la chanson sera-t-elle canadienne?

— Pas toujours. Déjà, nous avons prévu recevoir, à cette émission, Mouloudji, Serge Gainsbourg et Mario Escuderos.

— Vous-même, chanterez, j'espère? Votre rôle ne se confinera pas à la présentation?

— Je chanterai quelques chansons au cours de chacune des émissions.

Les amateurs de belle chanson se réjouiront d'apprendre que Lucille Dumont présentera, sur le marché, vers la fin de l'été, un nouveau microsillon comprenant douze chansons inédites de douze chansonniers canadiens différents, parmi lesquels nous retrouverons Michel Comte, Pierre Calvé, Pierre Létourneau, Jacques Blanchet et quelques autres qui ont vu leurs compositions si bien interprétées par cette grande diseuse de chez nous.

Pour la première fois aussi, le disque sera distribué en français et en anglais d'un bout à l'autre du Canada.

L'automne prochain, Lucille Dumont se propose de consacrer une partie de son temps au tour de chant qu'elle fera ici et là à travers la province de Québec. Voilà une excellente nouvelle. Lucille Dumont est une vedette qui recrute son public aux quatre coins de notre pays et autant les jeunes que les moins jeunes apprécient son talent; tous iront certainement l'accueillir avec enthousiasme dans les villes où elle passera.

Lucille Dumont, après une poignée de main cordiale, reprend son pas menu pour se rendre à un enregistrement. Le petit canotier, couleur de printemps, a tourné le coin de la rue. Un effluve parfumé reste. Voilà une femme qui poursuit sa brillante carrière tout en restant essentiellement féminine.

Transistors pour les religieuses

DAR ES SALAAM (CCC) — Des transistors ont été récemment remis à des couvents de religieuses situés dans des régions isolées de Tanzanie, afin de permettre aux soeurs de garder le contact avec le monde extérieur. Ces transistors ont été achetés grâce au produit d'une campagne lancée par les femmes catholiques du diocèse de Haarlem (Pays-Bas).

Au poste CBWFT

SAMEDI 12 JUIN

5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pia Pia
6.15—Téléjournal
6.30—Semaine Canada-Suisse
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Billet de faveur: "Prisonniers de la brousse"
10.00—Le Fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "Tirez sur le pianiste"

DIMANCHE 13 JUIN

5.00—Le temps des témoins
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Teleshow
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre
9.00—Semaine Canada-Suisse
10.30—Semaine Canada-Suisse

LUNDI 14 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Médard et Barnabé
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Rue de l'Anse
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Vacances ou pas!
10.30—Cinéma: "Mon frère a peur des femmes"

MARDI 15 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Caméra '65
7.30—Echos du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Gérard Philipe: "Pot-Bouille"

MERCREDI 16 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Mon amie Flicka
7.30—A communiquer
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Fumée blonde"

JEUDI 17 JUIN

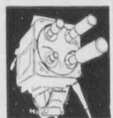
5.15—Bobino
5.45—Les Croquignoles
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "Cadet Rouselle"
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Sérénade
10.30—Cinéma: "La loi de d'homme"

VENDREDI 18 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—F. Pourcel et son orchestre
8.30—Cinéma international: "Charmants garçons"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Et satan conduit le bal"



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 12 juin

8 h. 30 — **Prisonniers de la brousse**: Fr. 1959. Film d'aventures de W. Rozier avec Georges Marchal et André Claveau. — Cinq rescapés de la chute d'un avion dans la jungle recherchent du secours. — Histoire banale. Bonne photographie. Interprétation quelconque. — Courage. Images osées. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Tirez sur le pianiste**: Fr. 1960. Drame de F. Truffaut avec Charles Aznavour et Nicole Berger. — Un pianiste raté gagne sa vie en faisant danser les habitués d'un bistrot minable. — Original et dynamique. Grande virtuosité. Aznavour remarquable. — Amoralisme. Liaison. Suicide. **Adultes, de nettes réserves.**

Lundi 14 juin

10 h. 30 — **Mon frère a peur des femmes**: It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini et Walter Chiari. — Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre. — Plein d'entrain. Interprétation faible. — Scènes équivoques et scabreuses. En version intégrale: **Déconseillé.**

Mardi 15 juin

10 h. 30 — **Pot-bouille**: Fr. 1957. Comédie de moeurs de J. Duvivier avec Gérard Philipe et Dany Carrel. — Un homme s'installe à Paris où il fait la conquête de plusieurs jeunes femmes. — Soigné mais conventionnel. Tableaux d'époque réussis. Interprétation de valeur. — Etalage d'inconduites et de désordres. **Inacceptable.**

Mercredi 16 juin

10 h. 30 — **Fumée blonde**: Fr. Belg. 1957. Comédie de R. Vernay avec Sophie Desmarets et Darry Cowl. — Une femme détective connaît des aventures mouvementées. — Comique souvent lourd. Sophie Desmarets dynamique. — Episode peu édifiant. Liaisons évoquées avec discrétion. **Adultes.**

Jeudi 17 juin

8 h. — **Cadet Rousselle**: Fr. 1954. Comédie d'A. Hunebelle avec François Périer et Bourvil. — Les aventures rocambolesques et les amours d'un chevalier intrépide. — Entrain et fantaisie. Des longueurs. **Adultes et adolescents.**

10 h. 30 — **La loi de l'homme**: It. 1958. Drame sentimental de C. Mastrocinque avec Magali Noël et Jorge Mistral. — Une jeune danseuse est sauvée du désespoir par un colporteur ambulant. — Réalisation moyenne. Sympathique. — Détails suggestifs. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 18 juin

8 h. 30 — **Charmants garçons**: Fr. 1957. Film musical de H. Decoin avec Zizi Jeanmaire et Daniel Gélin. — Une danseuse de music-hall rêve d'un amour unique et durable. — Rien de neuf. Superficiel. Quelques bons numéros de music-hall. — Personnages amoraux. Danses suggestives. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Et Satan conduit le bal**: Fr. 1962. Drame de G. M. Dabat avec Françoise Brion et Catherine Deneuve. — Chassé-croisé d'intrigues amoureuses dans un groupe de jeunes gens. — Faux et prétentieux. Quelques belles photos, Bons acteurs. — Amoralité totale. Scènes audacieuses. **Déconseillé.**

La paix dans le désarmement et l'aide aux pays défavorisés

ROME (CCC) — L'appel lancé par le Pape depuis Bombay, en faveur d'une aide aux pays en voie de développement, par une réduction des frais d'armement, est évoqué par "l'Osservatore Romano" qui insiste sur la nécessité "de préparer la paix", non pas en préparant la guerre mais en prenant des initiatives concrètes en faveur des populations les plus démunies.

Le journal rappelle qu'à l'O.N.U. le représentant de l'Italie d'abord, puis les représentants d'autres nations telles que l'Irlande et l'Inde ont préconisé l'adoption des mesures proposées par Paul VI. Il indique que tout récemment encore, Mgr Alberto Giovannetti, observateur du Saint-Siège aux Nations-Unies, a attiré de nouveau l'attention des délégations des autres gouvernements sur l'appel du Saint-Père et qu'il a reçu de plusieurs côtés des assurances dans un sens favorable.

Après avoir souhaité que ces assurances puissent se concrétiser en "résolutions courageuses" et admis que nul ne saurait s'attendre cependant à ce que les budgets militaires soient annulés de but en blanc pour que les sommes y afférant soient distribuées aux pays en voie de développement, "l'Osservatore Romano" conclut:

"Ce serait déjà un grand résultat si l'on réaffirmait solennellement le principe de l'aide aux pays moins favorisés à réaliser par des économies sur les armements et si l'on commençait par quelque économie initiale ou "collatérale", comme on pourrait le dire en langage technique. Cela suffirait pour ouvrir le "fonds mondial" proposé, invoqué même, par Paul VI. Et ce serait un grand jour pour l'humanité."

La véritable science pour être heureux c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.
Madame de MOTTEVILLE.

Décès

MME L. LEBLEU

Le vendredi 4 juin, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 33 ans, Mme Laurent LeBleu, de 451, rue Dumoulin, St-Boniface. Elle naquit à Otterburne, Man.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le 7 juin à 8 h. p.m. Une messe de Requiem fut chantée en la Basilique de St-Boniface, le mardi à 10 a.m. L'enterrement suivit au cimetière de St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Norman et Marc; deux filles, Monique et Suzanne; ses parents, M. et Mme J. Saltel; quatre soeurs, Mme W. Winding (Yvonne), la Rév. Sr Ste-Emilie (Cécile) m.o., Annette et Emilie.

Hospitalité protestante au Congrès des catholiques allemands

HAMBOURG (CCC) — L'évêque Hans-Otto Wolber, de l'Eglise évangélique-luthérienne de Hambourg, avec d'autres dirigeants de l'église de cette région, a demandé aux protestants de cette grande ville d'offrir l'hospitalité aux participants du "Rassemblement catholique" nordique (18 au 20 juin).

L'appel des dignitaires luthériens déclare: "Puisqu'un Rassemblement catholique se réunit chez nous, rappelons que nombreux sont les fidèles de l'Eglise catholique romaine qui luttent pour la responsabilité oecuménique et le renouveau de l'Eglise par l'Evangile; nous nous sentons unis dans cette tâche par le Saint-Esprit. Nous savons bien ce qui nous divise encore et n'avons nulle raison de le minimiser ou de le taire. Mais aujourd'hui, nous pouvons nous rencontrer librement et nous percevons partout dans la chrétienté des forces nouvelles à l'oeuvre. Le Rassemblement catholique nous offre l'occasion de nous demander où en est le protestantisme. Et nous espérons que les catholiques réunis à Hambourg se demanderont ce que signifie pour eux la Réforme."

Cinquante jeunes gens de St-Jean-Baptiste participent à un marchoton, le 15 mai

ST-JEAN-BAPTISTE — Une idée alléchante et un organisateur dynamique, voilà tout ce qu'il faut pour transformer un beau samedi d'un petit village en une amusante journée de loisir pour tout le monde.

Ainsi, le 15 mai, à 9 h., presque toute la paroisse de St-Jean-Baptiste participait ou assistait à son deuxième marchoton annuel, organisé et animé par le vaillant vicaire, M. l'abbé Gérard Dionne.

Pendant plusieurs jours, on passa de porte en porte pour recueillir des dons. Les gens ont très bien coopéré.

Les jeunes ont été fortement encouragés à pratiquer la marche. M. l'abbé G. Dionne donna les règlements et les marcheurs partirent; il y avait une auto qui passait avec une provision d'eau et d'oranges pour soulager la soif des jeunes. Ils arrivèrent au poste vers 11 h.

Le premier du groupe des petits était Denis Jobin; le premier des moyens, Maurice Désaulniers; le premier des grands, Claude Colette.

Après la marche, un dîner fut servi dans le gymnase de l'école élémentaire. Après quoi il y eut présentation des trophées.

Il est à remarquer que les premiers qui arrivèrent au poste étaient ceux qui avaient le plus pratiqué.

Le marchoton n'a pas fourni seulement qu'un bon exercice, mais a tenu les jeunes occupés alors que nul sport ne pouvait être organisé.

Tous étaient contents de ce marchoton, et chacun pouvait dire: "J'ai travaillé et ce fut un beau succès".

Club 4-H

Le 21 mai fut le jour réservé pour le concours oratoire de la paroisse. Mme Louis Sabourin, chef du Club 4-H, souhaita la bienvenue au nouvel agronome, M. Van Dewelde.

Dix-huit membres du club participèrent à ce concours, et les heureuses gagnantes furent: classe junior, Suzanne Sabourin et Marlene Fillion; classe senior, Dorothée Fillion et Raymonde Lavallée. Les juges encouragèrent les gagnantes et félicitèrent tous ceux qui avaient participé à ce concours.

Félicitations à Raymonde Lavallée, qui a rapporté la palme du Club junior 4-H et qui décrocha le prix de la Division.

Dunrea

Première communion

Le dimanche 30 mai fut un jour de jubilation spéciale pour une vingtaine de jeunes garçons et filles de la paroisse qui reçurent pour la première fois Jésus dans leur coeur.

La cérémonie débuta par l'entrée en procession du jeune cortège, accompagné de M. l'abbé C. Vachon, curé, du R. P. Edmond Paradis, O.M.I., et des enfants de choeur, pendant que des voix enfantines, dirigées par la Rév. Sr St-René, rendaient avec piété un beau cantique approprié. Mme Gérard Boulet s'était occupée de placer les jeunes communiants en rangs bien ordonnés et à voir à ce que tout soit parfait.

Le commentateur à la messe fut M. Denis Rondeau, et le Père Paradis officia à la messe dominicale.

M. le curé fut très éloquent en un sermon spécial à l'adresse des jeunes communiants, leur donnant des conseils paternels en des mots d'une touchante simplicité.

A l'offertoire, pendant la communion et à l'issue de la cérémonie, les frêles voix d'enfants se firent entendre, rendant des cantiques appropriés en français et en anglais. Puisse le souvenir de ce grand jour demeurer toujours vivace dans le coeur de ces jeunes privilégiés!

Va-et-vient

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., qui vient de terminer ses études théologiques au scolasticat de Lebret, passe un congé de quelques semaines dans sa famille avant de recevoir son obédience. Tous lui souhaitent un fructueux apostolat, courage et santé.

Mme P. Bisson se rendait, récemment, à St-Boniface pour visiter parents et amis.

Mme Clara Fifi fut conduite à l'hôpital de Killarney pour recevoir, pendant quelques jours, des soins spéciaux que requérait son état de santé.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à M. Rene Yyekman, qui fut hospitalisé pendant quelques jours.

Çà et là

M. Aimé Corbel, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 28 mai chez ses parents.

Mme C. De Beane (Perrine Corbel), de Detroit, E.-U., a passé quelque temps chez M. et Mme Joe Corbel, son frère étant sérieusement malade.

Mme Marie Chaput, de Laurier, a passé la semaine du 24 mai chez M. et Mme J. Corbel.

M. et Mme Georges Casavant et leurs filles, Doreen et Odelia, se sont rendus à Winnipeg, le vendredi 28 mai, pour la collation des diplômes des gardes-malades.

M. Noël L'Heureux et son fils, Eugène, ont passé quelques jours dans leur foyer et sont retournés à Le Pas, le dimanche 30 mai.

M. Gilbert L'Heureux est allé travailler aux environs de Red Lake Road, Ont.

M. Ted Wolchuk, de Port Radium, T.N.-O., est en congé dans sa famille, mais retournera à son travail sous peu.

Félicitations aux heureux gagnants du concours de composition des Chevaliers de Colomb sur la vocation: Stella Grandbois et René Gagnon.

SOUS L'ACTE DE PLANIFICATION

Avis de projet initial, soit le

Projet de planification DeSalaberry 1965 et plan de développement proposé

Avis est par les présentes donné qu'un projet de planification et un Plan de développement proposé, désigné et connu sous le nom de "Projet de Planification DeSalaberry 1965", et s'appliquant à toute la région dite "Designated Reservoir Area" à St-Malo, au Manitoba, laquelle est plus spécifiquement décrite comme suit:

Premièrement: Fraction de la Section 24, la moitié nord de la Section 13 et la moitié est du quartier sud-est de la Section 13, toutes dans le Township 4, Rang 4 E.P.M.;

Deuxièmement: Section 18 et le quartier sud-ouest de la Section 19, tous deux dans le Township 4, Rang 5 E.P.M.;

Troisièmement: Lot "F" du groupement de St-Malo et toutes les parties des lots 92, 93, 97, 98, 99 et "E" dudit groupement, situés à l'est de la route publique connue sous le nom de P.T.H. 59, et indiquée sur le plan enregistré dans le W.L.T.O. comme le no 7226;

a été préparé pour l'étude du Conseil de la Municipalité Rurale de DeSalaberry, aux termes duquel il est proposé que:

a) L'usage du terrain, des bâtisses et structures soit soumis à un règlement.

b) L'emplacement, la hauteur, la superficie, la grandeur et la construction des bâtisses et structures, l'étendue des terrains, cours et autres espaces ouverts, le pourcentage d'un site qui peut être occupé par une bâtisse ou structure et la densité de la population soient soumis à un règlement.

Une copie de ce Projet de Planification, ainsi que les plans qui l'accompagnent, peuvent être examinés, sans frais, au bureau de la Municipalité de DeSalaberry à St-Pierre, et au Bureau du Directeur de la Planification, Section de la Planification Municipale, Département des Affaires Municipales, 1181, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi, inclusivement.

Toute représentation, pour ou contre l'adoption de ce Projet de Planification et Plan de développement proposé, doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier de ladite Municipalité avant le 13e jour de juillet 1965. Toute personne désireuse de se présenter devant le Conseil de ladite Municipalité pour appuyer cette représentation, devrait avertir le secrétaire-trésorier de son intention de le faire.

Après la seconde lecture du règlement proposé, par ledit Conseil, lesdits Projet de Planification et Plan de Développement proposé et autres documents pertinents seront soumis au Ministre des Affaires Municipales pour approbation. Toute personne ayant fait des représentations contre l'adoption desdits Projet de Planification et Plan de Développement, sera avisée de la décision dudit Conseil et notifiée qu'elle peut faire d'autres représentations semblables, lesquelles doivent être faites par écrit et adressées au Ministre des Affaires Municipales en dedans d'une période de quatorze (14) jours commençant à la date où fut posté l'avis en question.

Après l'examen de ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre pourra approuver le Projet de Planification et le Plan de Développement proposé, sans autre avis à qui que ce soit.

Le Projet de Planification et le Plan approuvés prendront force de loi et seront mis en vigueur au jour et après la date à laquelle le règlement adoptant lesdits Projet et Plan sera soumis à sa troisième lecture par ledit Conseil.

G.-M. CHENARD,
Secrétaire-trésorier de la
M.R. de DeSalaberry.

Les Chevaliers de Colomb
du Conseil Iberville 4415
vous invitent cordialement à prendre part au

Pique-nique régional

qui aura lieu à

ST-MALO

le dimanche 13 juin

Programme de la journée:

10 h. 30 a.m.—Messe à la grotte

Midi—Dîner sur le terrain (Chacun apporte son panier)

1 h. p.m.—Marchoton—Départ de St-Pierre vers St-Malo, 9 milles

Trois (3) trophées et prix en argent seront décernés aux gagnants

1er groupe: jusqu'à 40 ans

2ème groupe: 40 ans et plus

3ème groupe: de La Rochelle à St-Malo (3 milles) pour les Grands Chevaliers
Chaque Conseil commandite son Grand Chevalier

3 h. p.m.—Jeux divers (balle molle) — Trophée au gagnant
Chaque Conseil se fera un devoir de fournir une équipe

4 h. p.m.—Courses—Adultes et enfants, lutte de traction à la corde, sauts en hauteur et longueur

* * *

N.B. Ne sont acceptés pour le Marchoton et la Balle molle que les Chevaliers qui ont leur carte de voyage en bonne et due forme.

Les marcheurs doivent être commandités pour la valeur de $5.00.

* * *

Pour tous renseignements, communiquer avec
Cyrille Hébert, secrétaire
St-Malo
Téléphone 340 - 1 - 2

Le public est bienvenu

M. Arthur Corriveau, conférencier à la réunion de l'APM de Ste-Anne

STE-ANNE — A sa réunion du 2 juin, l'Association de Parents et Maîtres avait l'insigne honneur d'avoir comme conférencier M. Arthur Corriveau, qui parla des changements qui s'effectuent présentement dans les programmes scolaires.

Plusieurs facteurs, dit-il, ont amené ces changements, entre autres les naissances, qui augmentent à une rapidité inouïe, et le règlement scolaire qui exige qu'un enfant fréquente l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Autrefois l'élite seulement poursuivait ses études, tandis qu'aujourd'hui, les exigences du monde moderne font qu'un nombre plus élevé d'étudiants fréquente l'école.

Devant cette complexité des choses qu'est-ce que les écoles, les programmes, le personnel enseignant peuvent faire pour aider la jeunesse?

Un groupe d'éducateurs furent convoqués à un séminar où fut conçue l'idée du cours général pour ceux qui ne peuvent se diriger vers l'université, étant donné que le cours d'immatriculation oriente surtout vers les études universitaires. Par la suite les cadres de ce cours furent établis.

Liberté à tous de prendre le cours de leur choix, et si l'élève décide de suivre le cours d'immatriculation au lieu du cours général, ou vice versa, l'adaptation se ferait assez facilement, pourvu qu'il n'y ait pas de faillites et que l'élève ait obtenu une moyenne de 60 pour cent au cours général.

Avis aux éducateurs de diriger et guider l'enfant afin qu'il choisisse le cours qui lui sera le plus profitable et qui le conduira au plein épanouissement de sa personnalité.

M. Albert Lepage remercia avec délicatesse M. Corriveau.

Un film sur "Le renouveau en mathématiques" figurait aussi au programme.

Après une courte discussion sur l'établissement d'un atelier à l'école et des cours du soir, deux comités furent formés pour en étudier la possibilité.

Furent élus officiers pour l'année 1965-66: Président: M. Philippe Perrin; vice-président, M. Laurent Fillion; trésorière, Mme Eloi Lessard; secrétaire, Mme Robert Lafrenière.

M. René Touchette M. Gilbert Dupuis

Deux anciens élèves du Collège de St-Boniface, dont l'un, M. René Touchette, est en troisième année de théologie, et l'autre, M. Gilbert Dupuis, en première année de théologie au Grand Séminaire, ont bien voulu se charger de la campagne de propagande en faveur de "La Liberté et le Patriote" dans les centres français du Manitoba.

M. Touchette est le frère de Louis et de Maurice Touchette qui depuis trois semaines visitent au nom du journal les foyers de langue française de St-Boniface et du Grand-Winnipeg. Tous trois sont fils de Mme Célestine Touchette, d'Aubigny.

M. Gilbert Dupuis, nouvel associé de l'équipe de propagande, est le fils de M. et Mme Rosaire Dupuis, de Ste-Elisabeth.

Puissent nos compatriotes du Manitoba leur être accueillants, et leurs efforts couronnés de succès!

Mme Onésime Rondeau, de Somerset, décédée à l'âge de 74 ans

SOMERSET — Le vendredi 14 mai, la paroisse était éprouvée par la mort subite de Mme Onésime Rondeau (née Louise Labossière). Celle-ci, âgée de 74 ans, remit son âme à Dieu à sa demeure. Elle fut un modèle de parfaite chrétienne. Elle sut toute sa vie rendre des services comme membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Onésime; trois soeurs, Mmes Marie Dupras, de Somerset, Zoé Cousineau, de Sudbury, Ont., et Amanda Brunet, de Sturgeon Falls, Ont.; quatre frères, Joseph, Charles, Alexandre et Félicien, tous de Somerset.

Les prières furent récitées en l'église de Somerset, le lundi 17 mai, et les funérailles eurent lieu le mardi 18 mai, à 10 h. a.m. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé O. Moquin, assisté de MM. les abbés R. Prescott, de St-Léon, et V. Beaulieu, de Swan Lake, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Léon Rondeau, Roger Rondeau, Marcel Labossière, Damien Rondeau, Donat Fortier et Hermas Labossière, tous neveux de la défunte. La quête fut faite par deux nièces, Mmes R. Pantel et M. Dion.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

M. Onésime Rondeau désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil. Les offrandes de prières et de messes et l'assistance nombreuse aux funérailles furent très appréciées. Un merci tout spécial à MM. les abbés Moquin, Prescott et Beaulieu, ainsi qu'à l'organiste et aux chantres de la paroisse.

Otterburne

Thé annuel

Vous êtes invités à visiter la Providence Ste-Thérèse, résidence pour personnes âgées à Otterburne, le dimanche 13 juin. Un thé sera servi entre 2 h. et 4 h. 30 p.m. Des pâtisseries confectionnées à la maison seront en vente. Cordiale bienvenue.

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme Roméo Pelletier, de Portage-la-Prairie, annoncent les fiançailles de leur fille Patricia à M. Jules Huot, de Montréal, fils de M. et Mme Pierre Huot, de New York. Le mariage aura lieu à 4 h. 30 p.m., le samedi 26 juin, dans l'église St. John's à Portage-la-Prairie.

La Salle

Shower

Un shower d'articles divers fut organisé, en l'honneur de Mlle Louise Cormier, de Winnipeg, autrefois de La Salle, le dimanche 30 mai, chez sa tante, Mme Georges Bernuy.

L'héroïne du jour, dont le prochain mariage avec M. Gilles Nault aura lieu le 19 juin, remercia gentiment toutes celles qui ont participé à la fête. Cet événement qui avait réuni plusieurs parentes et amies se clôtura par un délicieux goûter.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Alfréda Lagacé qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Boniface; ainsi qu'à Mlle Eveline Lagacé qui suit des traitements au Centre de Réhabilitation pour une fracture à une cheville et à M. Armand Schaubroeck qui est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital général de St-Boniface.

Çà et là

Dernièrement M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, avait la joie de recevoir la visite de son ancien professeur, Mgr J.-A. David, curé de Huntingdon, Qué.

M. le Curé a suivi, au cours de la semaine du 30 mai, les exercices de la retraite sacerdotale à Villa-Maria de St-Norbert.

Durant la semaine du 23 mai, le Frère Fernand Rousseau, O.F.M., du monastère des Franciscains de Winnipeg, était de passage chez sa mère, Mme M. A. Rousseau, et sa soeur, Mme Denis Schaubroeck.

Le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., d'Edmonton, Alta, visita sa tante, Mme Albert Vouriot et sa cousine, Mme Georges Bernuy, le dimanche 30 mai.

La Rév. Sr Marie-Irène, des SS. de l'Enfant-Jésus, de Nelson, C.-B., est en promenade pour 15 jours chez sa mère, Mme Emma Tellier, et visitera aussi sa soeur, Mme Paul-Emile Lagacé et son frère, M. Norman Tellier.

M. Etienne Tellier, de Manitou Lodge, est en promenade chez Mme Emma Tellier et autres parents.

Bonne chance à M. et Mme Alva Lavallée qui sont déménagés à Fort Garry depuis la fin de mai.

Plusieurs élèves de la 3e à la 8e année participèrent à l'examen annuel de français qui eut lieu les 2 et 3 juin à l'école consolidée St-Hyacinthe.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	136.6	136.6	137	136.6	137
C.W. no 3—6 rangs	134.6	134.6	135	134.6	135
Fourrage no 1	124.6	124.2	124.2	124.2	124.4
Fourrage no 2	123.6	123.2	123.2	123.2	123.4
Fourrage no 3	120.6	120.2	120.2	120.2	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	121⅛	121	121.2	120.6	120.6
C.W. no 3	117⅝	117.4	117.6	117⅛	117
C.W. 2 rej.	117⅝	117.4	117.6	117.2	117.2
C.W. no 4	105⅛	107.4	107.6	107⅛	107.4
Ergot	102⅛	102	102.2	102⅜	101.4
Sur voie net	121⅛	121	121⅜	120.6	120⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mai	285⅜				
Juillet	284⅜	283⅞	282⅞	283.2	284
Novembre	246⅛	246.6	246	246⅛	246.4
Janvier	246⅞	246.2	245.2	245⅝	246
AVOINE —					
Mai	83				
Juillet	83⅛	83⅛	83⅛	83.2	83.2
Octobre	81⅞	81.6	81⅞	81⅞	82
Décembre	80.4	80.2	80.6	80.6	80⅞
ORGE —					
Mai	128.4				
Juillet	127⅞	127⅞	128	127.6	127⅞
Octobre	122.4	122.4	123.2	123.2	123.2
Décembre	120.6	120⅞	121⅛	121⅛	121.2
LIN —					
Mai	328				
Juillet	327.2	327.2	326.4	327	327.2
Octobre	324.6	324⅞	324	324.2	324.2
Décembre	322.2	322	321.2	321⅞	321⅞
SEIGLE —					
Mai	121⅛				
Juillet	122⅝	122.4	122.6	122⅛	122
Octobre	126.2	126⅛	126.2	126	125⅞
Décembre	126	126⅛	126.2	125⅞	125⅞

(Pour la semaine du 31 mai au 4 juin 1965)

La Pâque de l'Ancien Testament est célébrée à Villa Maria

ST-NORBERT — En la fête de l'Ascension, les pères de Villa Maria recevaient à leur table quelque 80 invités spéciaux à l'occasion d'un repas pascal servi selon les rites et la tradition du "peuple choisi". Cette cérémonie — qui clôturait les cours de Bible donnés à Villa Maria par le R. P. R. Beauregard, O.M.I., d'octobre à avril — était présidée par le R. P. Vincent M. Goldstein, O.M.I., qui, en qualité de "père" de la famille réunie, célébra la Pâque de l'Ancien Testament telle que célébrée par les Juifs depuis Moïse et jusqu'à nos jours et telle que l'observa le Christ lui-même la nuit où il fut trahi.

Expliquant les divers symboles et rites du repas, le Père Goldstein montra clairement la nécessité pour nous, chrétiens, de comprendre et d'apprécier la base historique sur laquelle la messe est fondée. Participer à un même repas, dit-il, est pour les hommes une action sacrée, particulièrement lorsque ce repas représente un sacrifice offert en conformité avec un commandement de Dieu. C'est pourquoi notre compréhension de la messe et notre participation à ce sacrifice ne se développeront qu'en autant que grandira en nous ce concept du sens véritable de la messe: un repas sacrificiel réunissant la famille du peuple de Dieu.

En fin de soirée, la sainte messe fut concélébrée par les six prêtres présents. Dans son homélie, le Père Goldstein souligna comment le peuple de Dieu "passa" de la Pâque de l'Ancienne Loi à la Pâque de la Loi Nouvelle, la messe. "Mais gardons-nous d'oublier, dit-il, la dette que nous, les Fils d'Abraham par la foi, avons contractée envers le peuple juif, les fils d'Abraham selon la chair". Et ici, citant un mot de Pie XI, il nous rappela que nous sommes tous "spirituellement Sémites".

Le Père Goldstein, lui-même d'origine juive, a reçu l'ordination sacerdotale à Ottawa en décembre dernier. Il était de passage à St-Norbert en route pour l'Ouest où il exercera son ministère.

St-Lazare

Mariage Longstreet-Dupont

Le samedi 20 mai, en l'église de St-Lazare, M. l'abbé G. Régnier, curé, bénissait le mariage de Mlle Lilian Dupont, fille de M. et Mme Léon Dupont, de cette paroisse, à M. Edward Clifford Longstreet, fils de M. et Mme George Longstreet de MacDonald.

La mariée fit son entrée en l'église au bras de son père. Elle portait une robe blanche, dont le corsage de dentelle sur satin était orné de perles et de paillettes. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Pauline Dupont, soeur de la mariée, et Shirley Longstreet, soeur du marié, étaient revêtues de longues robes bleues aux manches bouffantes. Elles portaient des bouquets de roses roses. MM. Vic Richmond et Don Delle étaient garçons d'honneur.

MM. Don Dell et Earl Adrian agissaient comme huissiers.

Ernest Dupont et Daniel Tremblay servaient la messe. Jeanne Fouillard touchait l'orgue et MM. Denis Fouillard et Guay Selby firent les frais du chant.

Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus à cette occasion. MM. et Mmes Art. Doublas, Olivier Perreault, Jean Perreault, Mmes Cliff Olson et Don Shimming, tous de Brandon; M. et Mme Paul Dupont, de Pilot Mound; Mme Arnie Miller, de Saskatoon; M. Richard Dupont, de Vancouver; M. et Mme Léo Martel, de Redverse; M. et Mme Roland Perreault, de Pipestone; MM. et Mmes C.-B. Blair et B. Adrian, de MacDonald; M. et Mme Edgar Ritchie, de Bagot; et M Martin Shimmel, de Portage-la-Prairie.

Les nouveaux mariés résideront à MacDonald.

LE RENOUVEAU DANS L'EGLISE

ROME (CCC) — Parlant de l'effort que fournit l'Eglise à travers le Concile, pour se rénover et aider les hommes dans la solution des problèmes des temps modernes, le Pape, dans un discours adressé aux membres du Chapitre général des Salésiens, après avoir célébré l'oeuvre qu'accomplissent ces religieux, a dit:

"Ceux qui interprèteraient le Concile comme un relâchement des engagements de l'Eglise envers sa foi, ses traditions, son ascèse, sa charité, son esprit de sacrifice et son adhésion à la parole et à la croix du Christ, et comme un acquiescement indulgent à la mentalité relativiste, fragile et changeante, du monde sans principes et sans fins transcendantes, auraient tort. Le Concile tend, il est vrai, à introduire une plus sage discipline et une manière plus moderne pour l'Eglise d'entrer en contact avec l'âme humaine et avec la société d'aujourd'hui, mais cela non pas au détriment de la fidélité profonde au Christ et du témoignage généreux, mais bien au contraire pour le renforcement de l'un et de l'autre. C'est pourquoi cette heure est grande et décisive pour l'Eglise."

N'enflammez pas les jeunes du Québec s'écrie l'exministre Pierre Sévigny

MONTREAL — C'est un appel aux politiciens et aux journalistes de "cesser d'enflammer les jeunes du Québec" qu'a lancé M. Pierre Sévigny, ex-ministre associé de la Défense.

L'ancien député de Longueuil aux Communes s'adressait à une centaine de personnes, membres de la Ligue des propriétaires de la paroisse de St-Eustache. Il a particulièrement déploré l'action des politiciens qui "veulent séduire la jeunesse pour obtenir son vote en lui laissant entendre que le monde lui appartient" ainsi que l'attitude de la presse écrite et parlée qui favorise cette façon de voir les choses.

On devrait, selon M. Sévigny, "cesser d'exploiter l'émotivité et ne plus employer les arguments démagogiques qui dirigent inévitablement la jeunesse sur la voie de la perdition."

C'est ce qu'on fait, a-t-il expliqué, quand on décrie tout ce qui s'est fait dans le domaine de l'éducation dans le passé au Québec; quand on enseigne aux jeunes le mépris de l'autorité éducative ancestrale.

Pour lui, cette façon d'agir est dangereuse parce qu'elle risque de mettre fin à l'ordre et au respect de l'autorité que l'on a toujours connus au Québec.

"Ces appels à la passion, à l'émotivité, conduisent la jeunesse sur des sentiers dangereux, a dit M. Sévigny. Maintenant, nos jeunes étudiants se syndicalisent et menacent de renvoyer leurs maîtres. Ils ont recours à la violence contre l'ordre établi."

"Ce climat, de dire l'ex-ministre, ne peut que conduire les jeunes du Québec au pénitencier, comme c'est le cas pour certains d'entre eux qui paient actuellement le prix de leur forfait."

M. Sévigny est d'avis qu'à l'heure des grandes alliances, plutôt que d'encourager le séparatisme, on ferait mieux de s'appliquer à faire voir aux jeunes qu'au Québec, "terre bénie de Dieu", on ne saurait être plus libre qu'actuellement et que la reconnaissance des deux nations égales en tous points, est un principe qui pourrait être énoncé clairement dans la constitution et deviendrait notre philosophie politique future.

SOUMISSIONS
Allonge de 6 classes
pour le
District Scolaire Consolidé
no 2379
Ste-Anne Manitoba

Des soumissions cachetées seront reçues aux bureaux des architectes jusqu'à midi (heure avancée) le vendredi 18 juin 1965, pour la construction de l'allonge mentionnée plus haut.

Les devis, spécifications et formules de soumissions peuvent être obtenus des Architectes Pratt Lindgren, Snider Tomcej et Associé, 187, Chemin Ste-Marie, St-Boniface, Winnipeg 6, Manitoba, sur dépôt de cent dollars ($100.00).

Le dépôt sera remboursé sur réception d'une soumission en bonne et due forme et renvoi des devis et spécifications, en bon état.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une caution de 10% du montant de la soumission. La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Ce projet est soumissionné par l'entremise du "Winnipeg Builders' Exchange Bid Depository".

Mme T. Bisson
Secrétaire-trésorière
District Scolaire
Consolidé no 2379
Ste-Anne, Manitoba

L'Anglais doit promouvoir la culture française

"Protéger les droits d'une minorité n'est pas un devoir exclusif de la minorité seulement."

C'est ce que rappelait Mgr Adolphe Proulx, évêque auxiliaire à Sault-Ste-Marie, lors du dîner des membres du Conseil des régents de l'Université de Sudbury.

En parlant des conditions de l'Université de Sudbury, Mgr Proulx déclara que "les conseils des régents des universités confessionnelles et les gouverneurs de l'université Laurentienne doivent considérer la protection et le plein épanouissement des deux cultures représentées sur le campus comme un devoir sacré.

"L'élément anglais doit être aussi conscient de l'obligation qu'il a de promouvoir la culture française puisqu'elle représente une partie importante de notre héritage commun. Ceci ne veut pas nécessairement dire qu'ils doivent être les champions d'un bilinguisme absolu, mais ils doivent faire tout en leur pouvoir pour faciliter à tous les étudiants une meilleure connaissance de cette culture.

"Protéger les droits d'une minorité n'est pas un devoir exclusif de la minorité seulement, de dire Mgr Proulx. Peut-être que cette notion a été mal comprise par la majorité de langue française qui n'a pas suffisamment compté sur le sens de justice de la majorité et n'a pas demandé suffisamment l'aide de personnes éclairées.

"Un groupe comme le vôtre peut faire beaucoup pour encourager un dialogue fructueux. D'un autre côté, la minorité de langue française doit fournir tous les renseignements nécessaires concernant ses problèmes majeurs. Une majorité peut devenir aussi très nerveuse quand on la laisse dans l'ignorance des principaux problèmes en cause."

Un devoir

"Vous avez tenté, membres du conseil des régents, de travailler ensemble à réaliser ce que tout Canadien de bonne volonté est anxieux de voir dans le concret. Vous connaissez, au moins d'une façon générale, les difficultés, les obstacles et les frustrations qui se trouvent sur la voie qui doit nous conduire à l'harmonie parfaite dans une société bilingue et biculturelle.

"Une meilleure compréhension les uns des autres, une sincère volonté de protéger vos droits mutuels, doit présider non seulement à vos activités sur le conseil des régents, mais aussi dans chaque phase de vos activités dans la société où vous êtes, d'insister Mgr Proulx.

"C'est votre devoir comme citoyens et comme membres du conseil des régents de promouvoir le bien commun dans la société du Nord-Ontario. Dans son encyclique "Pacem In Terris", le pape Jean XXIII d'heureuse mémoire, rappelle que les minorités dans chaque société politique ont un droit strict à l'existence, à l'épanouissement de leur personnalité et à tous les moyens pour les atteindre. Les deux groupes représentés sur le conseil des régents ont la responsabilité d'édifier dans la société en général, ce genre de compréhension et de respect qui doit prévaloir dans notre pays."

Funérailles à St-Joseph d'un ancien paroissien

ST-JOSEPH — Le vendredi 21 mai, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Frédéric Moquin, âgé de 78 ans (ce vendredi était le jour de son anniversaire de naissance).

Né à Québec, M. Moquin vint au Manitoba en 1887. Il s'établit à St-Joseph et y demeura plusieurs années. Il déménageait ensuite à South Junction, et de là à Norwood. Finalement il se retira au village d'Isle-de-Chênes.

M. Moquin fut très dévoué envers les oeuvres paroissiales, les affaires de la communauté et fut aussi commissaire d'école à St-Joseph.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Reine-Blanche; neuf fils, David et Isidore, de St-Joseph, Omer, de St-Boniface, Narcisse, de St. James, Louis Paradis et Joseph, d'Isle-de-Chênes, Denis, de St-Vital, Eddy, de La Broquerie, et Adelmar, d'East Kildonan; quatre filles, Mmes Arcade Sarrasin (Georgine), Noël Devigne (Alma), de St-Joseph, Léon Marion (Rita), de St-Jean-Baptiste, et Arthur Roy (Clara), de St-Boniface; 81 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; deux frères, M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Somerset, et Alexandre, de St-Boniface; deux soeurs, la Rév. Sr St-Isidore (Alma), de Pelican Rapids, et Mme Narcisse Bouchard (Rosa), de St-Boniface.

Le salon mortuaire Green Acres, où des prières furent récitées le lundi 24 mai, était en charge des arrangements funéraires.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Isle-de-Chênes, le mardi, de 8 h. a.m. jusqu'à l'heure du service qui fut chanté par M. l'abbé O. Moquin. MM. les abbés Robert Nadeau, curé d'Aubigny, et Marcel Dacquay, curé d'Isle-de-Chênes, agissaient comme diacre et sous-diacre.

Parmi les nombreux membres du clergé qui prenaient place au sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Louis Morin, curé de St-Joseph, Pierre Gagné, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, David Roy, curé de St-Malo, Jean-Louis Caron, curé de Vassar, et Paul Deschênes, de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Roland Tremblay, de St-Joseph, Pierre Moquin, de St-Boniface, Paul St-Vincent, de Ste-Anne-des-Chênes, Paul Beaudry et Lionel Lacroix, de St-Boniface, et Louis Brisebois, de St-Vital.

MM. Alexandre Moquin et Adelmar Beaudry firent la quête, tandis que M. l'abbé Jean-Louis Caron touchait l'orgue.

Le service terminé, la dépouille mortelle fut transportée à St-Joseph où des prières furent récitées jusqu'à 2 h. p.m. L'enterrement suivit au cimetière de St-Joseph.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille éplorée désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par honoraires de messes ou par leur présence nombreuse aux prières et aux funérailles.

Malade

Prompt rétablissement à M. Philippe Bérard, patient à l'hôpital de Morris.

Isle-de-Chênes

Soirée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à leur soirée récréative le dimanche 30 mai. Merci spécial à ceux qui ont bien voulu égayer la veillée par leur musique et leurs chants. Merci aussi à ceux qui ont fait des dons. Ces personnes sont: MM et Mmes Xavier Philippe, Albert Lamoureux, Aimé Dumaine, Edouard Mondor et Léonard Carrière, ainsi que Mmes Bertha Petit et M. Dupras.

M. Edouard Lacroix a eu l'amabilité de faire un maillet pour la Ligue; remarquons que ce petit marteau représente l'autorité. Les membres de la Ligue remercient beaucoup M. E. Lacroix de sa générosité.

Baptême

Le 30 mai: Daniel-Joseph-Alain, fils de Jake Kranh et d'Evelyne Paillé, né le 14 mai. Parrain et marraine, M. Mme Joseph Dugas, oncle et tante de l'enfant.

Baseball

Comme la belle saison est arrivée, les jeunes sportifs ont organisé un club de baseball, "Manitoba South Central Baseball League". Les équipes comprennent les paroisses suivantes: Starbuck, Domain, St-Adolphe, Lorette et Isle-de-Chênes. L'équipe gagnante de l'année dernière fut Domain.

Le dimanche 30 mai, Isle-de-Chênes rencontra Domain dans une partie double et Isle-de-Chênes remporta la victoire au compte de 1 à 0. Le lanceur gagnant a été Raymond Philippe, tandis que le lanceur perdant fut Leverne Manness. Dans le deuxième tour de batte il y eut triple joute exécutée par l'I.D.C. La course gagnante a été remportée par Raymond Philippe.

La deuxième partie a été gagnée par Domain qui a compté 8 à 1. Le lanceur gagnant a été Gérald Holden tandis que le lanceur perdant fut Raymond Philippe. La seule course a été dans le dernier tour de batte et fut gagnée par Claude Bouchard.

Félicitations les gars et bonne chance!

N.-D.-de-Lourdes

Le dimanche 30 mai eut lieu la soirée de "Bingo" avec 125 personnes présentes. Voici les noms des gagnants: $25, Mme Léon Comte, de St-Lupicin; $10, M. Bernard Comte, M. Noël Vuignier, M. Alban Magne, M. Léon Comte, Mlle Liliane Dupasquier, Mme Maurice Benoit, Mme Louis Brouzes, M. Robert Labossière, de St-Léon, Mme I. Carswell, de Manitou, M. Cliff Beaudry, de Swan Lake, Mme Antoine Lecoq, de Treherne, Mme Robert Yarjau, de Cardinal; $5, M. Les Murdy, de Manitou, Mme Maurice VanCauwenbergue, de Swan Lake, M. O. Brown, de Manitou, et André Collet. Les prix d'entrée allèrent à: M. Maurice VanCauwenbergue, de Swan-Lake, et Mme Victor Pantel, de Notre-Dame-de Lourdes.

La prochaine soirée de Bingo aura lieu le dimanche 13 juin à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $450 en 55 numéros.

Soirée sociale

Le vendredi 11 juin, à 9 h. p.m., à la salle paroissiale, il y aura une soirée sociale en l'honneur de Mlle Shirley Fisher et M. Aimé Delaquis. Bienvenue à tous les amis.

Balle dure

Le dimanche 6 juin, trois équipes de la paroisse se rendirent au grand tournoi à St-Jean-Baptiste. L'équipe Notre-Dame "Comet" remporta le 2e prix, et l'équipe Notre-Dame "Braves" obtint le 4e prix. Félicitations à ces joueurs.



M. René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, directeur exécutif de la Manitoba School Trustees Association, sera le conférencier d'honneur, vendredi après-midi 11 juin, lors de la collation des diplômes au collège universitaire de Brandon.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Jubilés d'or et d'argent célébrés avec éclat à La Broquerie le 22 mai

LA BROQUERIE — Le samedi 22 mai, une belle fête avait lieu à La Broquerie à l'occasion d'un double jubilé, celui de M. et Mme Joseph Dandonneau qui célébraient leur noces d'or, alors que leurs gendre et fille, M. et Mme Albini Grimard fêtaient leur jubilé d'argent.

Une messe d'action de grâces fut célébrée à 4h. p.m. par M. l'abbé Pierre Raymond, assisté au choeur par Michel et Marcel Dionne, petits-fils de M. et Mme Dandonneau.

Une réception eut lieu ensuite à la salle de l'arène à La Broquerie. M. Isidore Dandonneau remplissait les fonctions de maître de cérémonies. Un toast en l'honneur des héros du jublié d'or fut proposé par M. Adélard Fournier, et un autre en l'honneur des héros du jublié d'argent par leur fils, M. Jean Grimard. Des voeux furent également adressés aux heureux jubilaires par la soeur de M. Joseph Dandonneau, la Rév. Mère M. St-Wilfrid, religieuse de Notre-Dame-des-Missions et actuellement au couvent de St-Joseph. Des adresses et chants de circonstance furent aussi présentés aux deux couples par leurs enfants et petits-enfants. M. Joseph Tétrault, ami de la famille, se fit entendre en un chant approprié et très goûté de tous: "Le Chef d'oeuvre du bon Dieu". MM. Joseph Dandonneau et Albini Grimard exprimèrent aux nombreux parents et amis leurs sincères remerciements.

Né à St-Pie de Bagot en 1879, M. Dandonneau arriva à St-Joseph, Manitoba, avec ses parents, à l'âge de 12 ans. Mme Dandonneau (Emilie Sorin) est née à Loire Inférieure, France, en 1891. En 1913 elle émigrait avec sa famille à Ste-Agathe au Manitoba. C'est le 25 mai 1915 en la Cathédrale de St-Boniface, que fut bénit le mariage des vénérés jubilaires et en 1929 ils s'installèrent sur une ferme à La Broquerie avec leurs enfants encore en bas âge dont quatre encore vivants: Antoine, à La Broquerie; Cécile (Mme Noël Dionne); Thérèse, (Mme Albini Grimard); et Isidore, de St-Boniface. M. et Mme Dandonneau ont, en outre, 22 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

M. Dandonneau a toujours été actif dans les diverses organisations paroissiales, comme dans les cercles récréatifs et au choeur de chant.

Tout en accomplissant avec grande modestie sa noble tâche d'épouse et de mère, Mme Dandonneau n'a jamais manqué une occasion d'exercer la charité envers les personnes qui réclamaient ses services de même que sa générosité envers les missionnaires. Demeurant maintenant au coeur du village, les deux bons vieillards mènent une vie paisible alors qu'ils demeurent fidèles à l'assistance aux offices religieux de même qu'à leurs visites aux malades.

M. et Mme Grimard

M. Albini Grimard est né à Ste-Rosalie, Québec, en 1912. Quelques années plus tard il vint résider au Manitoba et demeura à Transcona et à St-Lazare. En 1940 il épousait à La Broquerie, Mlle Thérèse Dandonneau. Après avoir demeuré à St-Georges et en Colombie-Britannique, M. et Mme Grimard vinrent s'installer à La Broquerie où M. Grimard remplit la fonction de garagiste tout en étant très dévoué dans les oeuvres paroissiales, particulièrement dans les organisations de loisirs des jeunes. Quant à son épouse, toujours attentive aux besoins des siens, on la retrouve également empressée dans les divers mouvements de la vie paroissiale. Les plus anciens se souviennent avec reconnaissance que longtemps avant l'installation de l'électricité, personne n'était en peine lorsque s'organisait une soirée publique. Chez Mme Grimard, qui demeurait à proximité de l'ancienne salle paroissiale, on était assuré de trouver un accueil cordial et un endroit propice pour préparer le café quand ce n'était pas une partie du menu d'un banquet. Aussi c'est avec regret que les paroissiens de La Broquerie virent la famille Grimard déménager à St-Boniface en 1963 alors que M. Grimard dut abandonner son métier de machiniste pour cause de santé.

Les jubilaires sont les heureux parents d'une belle famille de huit enfants: Alma (la Rév. Sr Jeanne-Thérèse, Fille de la Croix) actuellement à St-Claude; Madeleine (Mme Lucien Poiron), de St-Labre; Marie (Mme Edouard Bouchard); Pierre, Jean, Yvonne, Lucie, Diane, de St-Boniface. Aux heureux jubilaires, félicitations et voeux de bonheur, prospérité, longue vie.

— Il ne faut pas prendre l'homme à qui la place convient mais l'homme qui convient à la place. — NAPOLEON Ier.

Ouverture du nouveau gymnase de l'école de St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Dimanche dernier, à 2 h. 30 p.m., eurent lieu la bénédiction et l'ouverture officielle du nouveau gymnase-auditorium de l'école consolidée, en présence de quelque 150 personnes. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, qui revenait récemment d'un long voyage en Amérique du Sud, bénit le gymnase et les appartements attenants, (cuisine, conciergerie, salle de la fournaise, entrepôt des jeux, etc.) et dit en quelques mots sa joie, celle des parents, des professeurs et des 435 élèves qui pourront désormais jouir d'excellentes facilités d'éducation physique et sportive.

M. Armand Desharnais, président de la commission scolaire, souhaita à la foule présente, et particulièrement à quelques invités d'honneur la plus cordiale bienvenue. Puis il expliqua en détail pourquoi ce gymnase avait été jugé nécessaire par les responsables. Enfin, il exprima son espoir que les nombreux services ainsi offerts à la gent écolière justifieront, dans un avenir très prochain, les dépenses supplémentaires que s'étaient imposés les contribuables.

M. Etienne Gaboury, architecte, fit ressortir que pour la première fois au Canada l'on vient de faire usage de pièces de contreplaqué en sapin comme charpente de structure. En effet, la nouvelle aile de l'école consolidée de St-Pierre, qui servira de gymnase, est construite de ces pièces, uniques en leur genre. De forme ronde, l'édifice offre de nombreux avantages, que M. Gaboury a fait ressortir en ces termes: Si l'on eût placé un auditorium rectangulaire à l'angle sud-ouest de la présente école, une partie des fenêtres eussent été obstruées par les murs de l'aile. Le plan circulaire, au contraire, permet la diffusion intacte de la lumière, de tous côtés. De plus, il favorise les activités d'un gymnase, en ce sens qu'il procure le maximum de superficie pour les jeux, et que la voûte converge vers un point maximum au centre, ce qui est idéal pour les jeux de balle, de dire M. Gaboury.

Après les discours, ce fut l'heure de la visite générale de l'école et du gymnase. Tous furent ensuite invités à assister à une partie de ballon volant que se disputèrent les jeunes athlètes de St-Pierre-Jolys et d'Otterburne.

1,000 personnes rendent hommage à Notre-Dame du Laus à Powerview

POWERVIEW — Sans être le facteur le plus important, la température clémente aida certainement au succès du pèlerinage diocésain à Notre-Dame du Laus, Powerview.

La journée débuta par une messe à 8 h. 30 a.m. célébrée par M. l'abbé Noël Delaquis, professeur au Grand Séminaire de St-Bonfice, qui donna aussi le sermon. La messe de 10 h. 30 a.m. fut célébrée par M. Emilius Goulet, P.S.S. Le sermon, à cette messe, fut aussi donné par M. l'abbé Noël Delaquis. Ces deux derniers ainsi que d'autres prêtres entendirent les confessions.

En l'église à 2 h., M. l'abbé Odilon Larochelle, curé, souhaita la bienvenue aux nombreux pèlerins assemblés pour l'Heure Mariale conduite par M. l'abbé Albert Fréchette.

Vers 3 h. 15 p.m., la foule se mit en marche, présidée par Mgr Joseph Bellavance, P.D., curé de Pine-Falls, pour se rendre au reposoir érigé à l'école Léonard. Au reposoir, M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé de St-Georges, porta la parole, en français et en anglais, en commentant un passage de l'évangile du jour: la Maternité de Marie.

Durant la procession, le chant et les prières furent dirigés par MM. les abbés Joseph Pageau et Gustave G. Bergeron. Les pèlerins revinrent ensuite à la grotte, où Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., ex-Vicaire Apostolique de la Baie James, célébra la messe, assisté de M. Jean Roy, P.S.S. et de M. le Curé. L'homélie fut donnée par son Exc. Mgr Belleau qui remplaçait Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui n'avait pu assister.

Environ 600 pèlerins prirent part à cette cérémonie et au-delà de 1,000 vinrent durant la journée rendre hommage à leur Mère du Ciel.

La Légion de Marie, le Grand Séminaire et le Petit Séminaire étaient très bien représentés.

Plusieurs pèlerins prirent le souper dans la salle paroissiale, en présence de Son Exc. Mgr Belleau et de plusieurs membres du clergé.

M. le Curé et tous les paroissiens remercient sincèrement les pèlerins, venus de loin et des environs, rehausser de leur présence cette fête et en faire une journée digne de Marie.

M. le Curé remercie aussi les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, les présidents de comités et leurs assistants, enfin tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont aidé à faire de cette fête un succès digne de Notre-Dame du Laus.

Récit de voyage de M. l'abbé Nadeau à la réunion de la LFC d'Aubigny

AUBIGNY — Le lundi 31 mai, la Ligue des Femmes Catholique, section paroissiale St-Antoine, tenait son assemblée mensuelle.

Elle fut dirigée par notre nouvelle présidente, Mme O. Robert. Les divers comités lurent leurs rapports. Mme F. Pallud, responsable du comité d'éducation, donna un compte rendu du congrès des parents et maîtres auquel elle a pu participer. Mme la Présidente étant allée à la réunion préliminaire en vue du congrès diocésain, nous fit part des sujets traités.

Il fut décidé que nous accepterions la requête qui nous fut faite, d'avoir l'an prochain, le congrès diocésain de la Ligue à Aubigny.

Les dames consentirent de contribuer des pâtisseries pour le bazar des Soeurs de la Providence d'Otterburne.

M. l'abbé R. Nadeau, curé, félicita le nouvel exécutif, qui, dit-il, a pris la relève d'un pas ferme afin d'assurer la bonne marche de notre organisation.

Les dames avaient hâte d'entendre M. le curé nous parler de son voyage en Europe, surtout de son audience avec le Pape. Il eut l'insigne privilège de le voir en trois circonstances. Etant donné la foule de 60,000 fidèles qui se presse debout pour voir le Souevrain Pontife, il lui fut impossible de lui parler personnellement.

Un saisissement indicible s'empare des coeurs, quand le St-Père apparait dans l'embrasure de St-Pierre de Rome sur la "sedia gestaria" assisté de douze porteurs. Cet auguste personnage est très affable. Il possède le génie de Pie XII et la mansuétude de Jean XXIII. A un temps marqué, une fanfare joue des airs bien solennels. Les sons émis par les trompettes d'argent donnent une sonorité particulièrement agréable. A tour de rôle les groupes de nationalités entonnent des chants dans leur langue. C'est très impressionnant! Le Saint-Père parle à chaque groupe, s'adressant à eux dans leur langue, car il en connait cinq. Pour les audiences privées, les groupes revêtent le costume propre à leur pays respectif.

Il nous tarde d'avoir le bonheur, en septembre, d'admirer les diapositives prises par M. l'abbé Nadeau dans les lieux de pèlerinage.

Soirée d'adieux

Le vendredi 28 mai, eut lieu dans notre salle Normandin, la soirée d'adieux des finissantes de l'Institut Collégial de Ste-Agathe. Une vingtaine de jeunes filles, accompagnées de leurs parents, firent leur entrée solennelle dans la salle. Une foule de plus de 300 personnes vint fêter les élues du jour. L'orchestre "Furnacemen" fit les frais de la musique.

Sur la route de Letellier . . .

LETELLIER — Le 9 mai dernier, en mémoire de la Jemmeraye, neveu intrépide de La Vérendrye à qui la Société Historique de St-Boniface a édifié un cairn, les Chevaliers de Colomb du Cercle Montcalm avaient invité M. Godias Brunet pour leur parler des premiers colons de Letellier.

Quelque cent personnes ont écouté d'une oreille attentive l'histoire de leurs valeureux ancêtres: les Saurette, Jutras, Dansereau, Graveline, Breton, Boiteau, etc., qui ont ouvert cette région à l'agriculture en 1879. Venus de Woonsocket, R.I., ils se sont rapatriés pour vivre sur les terres fertiles de la Rivière-Rouge. Mais quelle épopée! grand Dieu, pris dans les glaces du Lac Supérieur, souffrant de froid, de faim et d'angoisse durant dix-sept jours . . .

A St-Pie de Letellier fut érigée la première église. Aujourd'hui, une croix en béton de 20 pieds de hauteur marque l'endroit.

Le conférencier a souligné quelques traits historiques qui ont fait mieux connaître les débuts de la paroisse: le premier orgue de la paroisse St-Pie, le premier magasin Graveline et le premier hôtel, l'auberge du Cheval Blanc, construit aux deux Petites Pointes à deux milles au sud de Letellier, la construction d'un pont reliant Letellier à Dominion City et remplaçant le vieux bac; il a aussi parlé du député Parent, comté de Montcalm, et du député René Jutras, comté de Provencher.

Faudrait-il oublier de se rappeler l'apôtre de la culture mixte du Manitoba, M. l'abbé N.-C. Jutras, qui fut curé de Letellier pendant 46 ans. Figure qui pourrait être comparée au curé Labelle.

Cette causerie eut le don de plaire à l'auditoire venu de Letellier, St-Joseph et St-Jean-Baptiste. Cette dernière paroisse était représentée par M. Vermette, maire de la municipalité.

Le conférencier fut présenté par le dynamique et spirituel chevalier, M. Napoléon Comeault, et remercié par M. l'abbé M. Messier, curé, qui rappela à l'auditoire l'importance de mieux connaître son histoire locale en évoquant et en imitant les vertus et les qualités des premiers colons de Letellier.

G.-R. B.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Que le soleil ne se couche pas sur votre colère; il ne faut pas donner prise au diable. (Eph 4, 26-27)

• • •

Ne vous lassez pas de faire le bien. (II Thess 3, 13)

Ste-Rose-du-Lac

Prix de rédaction

Voici les gagnants des prix offerts par les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose du Lac pour les concours de rédaction sur les vocations: 7e et 8e années, garçons, Gaston Péloquin (Laurier), et René Gagon (Ste-Amélie), filles, Stella Grandbois (Ste-Amélie), et Judith Béasse, (Ste-Rose-du-Lac); 9e et 10 années, garçons, Alfred Chatwell (Laurier), et Marcel Berthaudin, (Ste-Rose du Lac), filles, Janine Archambault et Audry Baptiste, de Ste-Rose du Lac; 11e et 12e années, garçons, Léo Valcourt (Ste-Rose du Lac), Arthur Gagnon (Ste-Amélie), filles, Louise Jackson (Laurier) et Betty Ives (Ste-Rose du Lac).

Mlle Virginia Cook de l'Institut Collégial de Laurier se mérita un prix provincial de $25 en plus d'un missel. Félicitations à tous ces méritants.

Confirmation

Le mercredi 2 juin avait lieu la cérémonie de confirmation à Ste-Rose du Lac et les missions environnantes. Dans la matinée, Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, se rendait à Cayer en compagnie de son vice-chancellier, M. l'abbé Charles Halpin, et des Pères J. Dorge (missionnaire) et F. Turgeon, O.M.I., pour y confirmer 28 jeunes. Dans l'après-midi, Mgr était à Ebb & Flow pour y confirmer 61 jeunes indiens et deux adultes.

Le soir, Mgr Flahiff confirmait 87 jeunes et deux adultes de la paroisse. Plusieurs prêtres étaient présents pour assister l'archevêque: le R.P. J. Alarie, O.M.I., curé, MM. les abbés C. Halpin, de Winnipeg, A. J. Baczkowski, de Dauphin, N. Trzaskoma, de Winnipegosis, A. Gervais, de Ste-Amélie, et les R.R. P.P. A. Girard, de Crane River, Dorge et Turgeon, O.M.I.

Félicitations aux jeunes qui se sont donné à tous une bonne leçon de catéchisme, et aux parents et professeurs qui ont si bien préparé les enfants.

Baseball

Le dimanche 30 mai avait lieu le tournoi de Baseball des Juvéniles, organisé par les Chevaliers de Colomb. Huit équipes y participèrent, à savoir: Laurier, McCreary, Eddystone, Ochre River, Roblin, Kelwood, Kinnesota et Ste-Rose du Lac.

Dans les semi-finales, l'équipe de Roblin remporta la victoire sur celle de Kinnesota au compte de 2 à 1, tandis que Ste-Rose du Lac a défait McCreary 3 à 0. Dans la partie finale, Roblin remporta la victoire de justesse par un compte de 6 à 5 sur l'équipe de Ste-Rose du Lac.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

4.30—Pour ceux qui aiment
7.30—Interview ou intermède
8.00—Un compositeur vous parle
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Musique de chambre
9.30—Place publique
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

4.30—Pour ceux qui aiment
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Orchestre
10.00—Chorales
10.30—Chronique de la vie musicale au Canada

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Concert léger
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles" à 5 h. 15

1—Y'a plus d'enfants	Colette Deréal
2—Mon premier amour	Classels
3—A vot' bon coeur	Adamo
4—C'est un secret	Michel Louvain
5—Mon père à moi	Gilbert Bécaud
6—O chérif	Petula Clark
7—N'oublie pas que je t'aime	Denise Rousseau
8—Pourquoi toujours	Les Frangins
9—Le temps de l'amour	Françoise Hardy
10—Je ne suis plus rien sans toi	Dick Rivers
11—Tu danses dans mes bras	Sacha Distel
12—Les cloches sonnent	Ginette Reno
13—Alléluia	Charles Aznavour
14—Quand on est jeune	Les Missiles
15—Je ne sais pas	Michelle Richard



Les Canadiens, dans l'ensemble, affectent seulement le quart (25%) de leur revenu disponible à l'achat d'aliments — comparativement à 30% en Grande-Bretagne, 45% en Italie et 60% en Union soviétique. Le revenu disponible est celui qui reste, une fois les taxes déduites. (Article "L'agriculture dans l'économie canadienne")

L'Agriculture dans l'économie canadienne

(Extrait d'une causerie prononcée par M. W. C. Cameron, directeur général de la Direction de la production et des marchés, ministère de l'Agriculture du Canada.)

On a souvent l'idée que le Canada compte un nombre illimité de fermes. Tel n'est pas le cas. D'une superficie de 3.8 millions de milles carrés, quelque 300,000 milles seulement ou 5 pour cent conviennent à l'agriculture. L'étendue de terre arable ne dépassera probablement jamais de 12 à 15 pour cent.

* * *

Environ 10 pour cent des 6.3 millions de travailleurs canadiens ont travaillé sur des fermes en 1963. L'agriculture emploie trois fois plus de personnes que toutes les autres industries primaires combinées.

* * *

Les capitaux placés dans les fermes dépassent 12 milliards de dollars se décomposant, ainsi qu'il suit: 65 pour cent pour l'immeuble, 19 pour cent pour les machines et 16 pour cent pour les bestiaux et les volailles. En 1962 et 1963, les nouveaux placements de capitaux (y compris la pêche et le piégeage) se sont établis à une moyenne d'environ 704 millions de dollars, ce qui représente 10 pour cent du total des nouveaux placements au Canada.

* * *

En 1962 et 1963, la valeur moyenne des exportations de produits agricoles s'est élevée à 1.2 milliard de dollars par année, représentant environ un cinquième du commerce total d'exportation.

* * *

Les Canadiens ne doivent dépenser que 25 pour cent de leur revenu disponible pour des denrées alimentaires comparativement à 30 pour cent en Grande-Bretagne, 45 pour cent en Italie et 60 pour cent en Russie.

* * *

Aujourd'hui, on compte un quart de million moins de fermes au Canada qu'il y a 25 ans. Toutefois, les fermes d'aujourd'hui (481,000 en 1961) sont plus grandes en moyenne, comprenant 360 acres en 1961 comparativement à 240 acres en 1941. Durant cette période, le rendement s'est accru de 25 à 30 pour cent.

* * *

La productivité accrue signifie qu'aujourd'hui un travailleur sur la ferme produit des denrées alimentaires pour 32 personnes. Au cours des années 30, sa production ne suffisait que pour 10 personnes.

* * *

Depuis 1940, la production du boeuf, du porc et de la volaille au Canada s'est accrue de 90, 80 et 300 pour cent, respectivement. D'après les experts, la production actuelle pourrait être plus que doublée. Des possibilités semblables existent pour les oeufs et les produits laitiers.

* * *

Si nos chercheurs et nos améliorateurs de plantes ne produisaient pas de nouvelles variétés, on ne pourrait pas cultiver avantageusement des récoltes sur de grandes étendues des provinces des Prairies. Grâce aux blés résistants à la rouille, on a pu épargner une production estimative de 250 millions de boisseaux en 1962 seulement. La fléole (le mil) Climax, introduite au début des années 50, se cultive dans toutes les provinces et donne 12 pour cent de plus de fourrage que les autres variétés.

* * *

La clef de la production accrue en vue de satisfaire aux besoins non seulement de la population future du Canada qui, d'après les estimations, atteindra 27 millions en 1980, mais aussi à ceux des pays sous-développés, consiste à intensifier la production plutôt qu'à défricher de nouvelles étendues. Au pays, la consommation des céréales et des pommes de terre ira en diminuant, tandis que celle des viandes, des produits animaux et des fruits et des légumes frais augmentera.

* * *

L'objectif actuel de l'agriculture canadienne doit être de trouver des débouchés satisfaisants pour l'avenir immédiat. Les producteurs devront non seulement produire la plus grande quantité possible des meilleurs produits au plus bas coût possible, mais ils devront satisfaire aux désirs des consommateurs. Le Canada fait partie d'une Commission des Nations Unies qui cherche à coordonner 135 organisations intéressées à la mise au point de normes pour les denrées alimentaires qui seront acceptables dans le monde entier pour des fins commerciales.

Concours sur les vocations des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Manitoba viennent de publier la liste complète des gagnants de leur concours annuel sur les vocations:

Prix provinciaux: Barry Schnerch, 7e année, Ecole Consolidée de Mariapolis, $100; $25 chacun à Kathleen Nadler, 8e, Ecole du Sacré-Coeur de Brandon, Sean Mohr, 9e, Ecole Sir Maurice Roche de Flin Flon, Virginia Cook, 9e, Institut Collégial de Laurier, Jean Gaudry, 11e, Collège St-Joseph d'Otterburne, et Yvonne Massicotte, 11e, Institut Collégial de St-Pierre-Jolys.

Conseil no 1107 de Winnipeg: Vivian Brown, Académie Ste-Marie, Valerie Vanstone, Notre-Dames-des-Victoires, Daniel Nykon, St-Ignace, Marie Freitas, Cathédrale Ste-Marie, Margaret Stout, St-Jean-de-Brébeuf, Joy Arpin, Couvent du Sacré-Coeur, et Christopher Dunn, Collège St-Paul.

Conseil de Brandon no 1435: Eddie Cancade, Ecole St-Augustin.

Conseil Provencher no 2450: Claudette Piché, 8e, Ecole Fannystelle, Gabrielle Seidl, 8e, Ecole Dubuc de St-Adolphe, Léo Bérard, 9e, Institut Collégial de St-Adolphe, et Pamela Vien, 11e, Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Conseil Langevin no 2658: Caryl Brandt, 10e, Institut Collégial de Somerset, Gisèle Delaquis, 8e, Ecole Consolidée de Notre-Dame-de-Lourdes, et Yvette Beaudry, 9e, Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes.

Conseil de Flin Flon no 2746: Michelle Joyale, 11e, Ecole du Sacré-Coeur de Le Pas.

Conseil St-Boniface no 3158: Jocelyne Soulodre, 8e, Institut Collégial St-Joseph, Réal Lavergne, 9e, Collège de St-Boniface, et Bernard Boucher, 12e, Institut Collégial Provencher.

Conseil de Dauphin no 3497: Denis Wawrykow, Collège St-Vladimir de Roblin.

Conseil Norwood no 3538: Dennis Garroni, St. Thomas More, et Rosemary Brown, Ecole de Holy Cross.

Conseil Jubinville no 3579: Henri Bérard, 7e, Ecole Riel de Grande-Pointe.

Conseil Goulet no 3681: Aime Gendreau, 12e, Ecole du Précieux-Sang, et Gail Allard, 7e, Ecole St-Eugène.

Conseil de Transcona no 3853: Lucienne Moreau, 7e, Ecole du St-Sacrement.

Conseil Carillon no 3953: Carol Péloquin, 7e, Ecole Consolidée de St-Pierre-Jolys, Paulette Mulaire, 9e, Institut Collégial de St-Pierre-Jolys, et Jacques Gobeil, 7e, Ecole Consolidée d'Otterburne.

Conseil d'East Kildonan no 4107: Audrey Brent, Ecole St-Gérard.

Conseil Iberville no 4415: Claude Levesque, 8e, Ecole Provencher d'Aubigny, Denis Gagnon, 8e, Ecole St-Alphonse, Paulette Foidard, 8e, Ecole Ste-Marie de Bruxelles, et Gérald Labossière, 7e, Ecole de St-Léon.

Conseil de St-James no 4557: Patricia Schollie, 9e, Académie St-Charles, et Daniel McCathy, Ecole de Ste-Anne.

Conseil de La Broquerie no 4595: Lucille Laurencelle, 7e, Ecole St-Joachim de La Broquerie.

Conseil de Ste-Anne-des-Chênes no 4819: Louise Chaput, 9e, Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes.

Conseil de Ste-Rose-du-Lac no 5105: Stella Grandbois, 8e, Ecole St-Vincent-de-Paul de Ste-Amélie, et Gaston Péloquin, 7e, Ecole Consolidée de Laurier.

Conseil de St-Norbert no 5264: Dolores Mailhot, 8e, Ecole Consolidée de St-Norbert, Marie Lemoine, 10e, Institut Collégial de Ste-Agathe, et Jacques Dorge, 7e, Ecole Consolidée de Ste-Agathe.

Conseil St-John no 5369: Renata Partyka, Ecole Holy Ghost, et John Ford, Ecole Paroissiale St-Joseph's.

Conseil de Letellier no 5413: Paulette Comeault, 9e, Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, Paul Barnabé, 8e, Ecole Inverness de Letellier, Denis Fillion, 7e, Ecole de St-Joseph, et Sylvio Sabourin, 7e, Ecole Consolidée de St-Jean-Baptiste.

Conseil d'Etat: Shirley Boyer, 9e, Institut Collégial de St-Laurent, et Léonard Conrad, 8e, Ecole du village de St-Laurent.

Souvenir du Cardinal Beran

Après dix-sept ans d'incarcération par les nazis et les communistes

(CCC) — L'archevêque de Prague, Mgr Joseph Beran, a été élevé à la dignité cardinalice lors du récent consistoire. Peu avant celui-ci, il a quitté la Tchécoslovaquie et s'est installé au Collège Népomucène à Rome. La Tchécoslovaquie, Etat constitué après la disparition de l'Empire austro-hongrois, adopta tout d'abord une politique passablement anticléricale. Mais très rapidement, la vie catholique enregistra des progrès réjouissants, dus en grande partie à l'activité de l'actuel cardinal Beran. Nous publions ici une interview qu'il a accordée à un envoyé spécial de l'Agence KIPA.

Quelle était votre activité avant la dernière guerre?

J'étais professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Prague. J'y enseignais les branches pastorales, c'est-à-dire la théologie pastorale, la liturgie, l'éloquence sacrée et l'introduction au ministère du confessionnal. J'étais en outre Supérieur du Grand Séminaire.

Quels étaient les thèmes principaux de votre activité et quels en ont été les fruits?

J'insistais, entre autres, sur l'importance de l'insertion des laïcs dans l'apostolat. Ce que je cherchais par là, c'était la diffusion et la consolation de la mentalité religieuse et de la vie chrétienne. En d'autres termes: je prônais l'Action catholique. Des circonstances particulièrement favorables me permettaient de former les jeunes prêtres à organiser leur apostolat dans le cadre de communautés d'action et très souvent j'ai dirigé des entretiens très concrets et pratiques sur les différentes tentatives pastorales effectuées dans diverses localités et les résultats obtenus par ces essais. Chaque année, ces communautés sacerdotales avaient leurs exercices spirituels particuliers, que je dirigeais, tout d'abord comme Supérieur du Séminaire, puis comme Archevêque. Nous avions également nos propres publications.

C'est avec joie que je puis constater que votre activité a eu des résutats durables.

J'insistais d'autant plus sur la formation et la collaboration pastorale du clergé diocésain que l'on pouvait constater un zèle apostolique très grand chez les membres des Instituts religieux.

Quelle a été votre vie pendant l'occupation de votre pays par les troupes hiltériennes?

Je n'ai pas pu accéder à toutes les volontés des autorités d'occupation dans le domaine de la politique linguistique. Ensuite, j'ai été transféré au camp de concentration de Dachau, où j'ai séjourné trois ans et ai été malade du typhus.

Quelle était l'existence menée à Dachau?

C'était une vie très dure, très pénible. Mais une amitié et une solidarité admirables se manifestaient entre les internés, sans distinction de langue, de race, de conceptions religieuses ou politiques. Maintenant je suis de nouveau en liberté, j'ai reçu de nombreux messages de voeux de la part de camarades de détention à Dachau, voeux provenant de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie, de Suisse et d'ailleurs.

Que s'est-il passé après l'effondrement du régime hitlérien et le départ des troupes allemandes?

A la suite du décès de mon prédécesseur, le cardinal Kaspar, le Saint-Père m'a nommé archevêque de Prague le 4 novembre 1946. J'ai reçu la consécration épiscopale le 8 décembre suivant.

Après un peu plus de deux ans d'existence, le nouveau régime tchécoslovaque a passé au communisme (25 février 1949). Lorsque Gottwald devint Président de la République tchécoslovaque, il me demanda de chanter un "Te Deum" à cette occasion. Ayant tout bien considéré, je n'ai pas cru devoir repousser sa demande.

Mais bientôt, le régime me posa des conditions que je ne pus accepter. On n'exigeait rien de moins qu'une adaptation inconditionnelle au programme athéiste du régime. Il va de soi que je ne pouvais pas y souscrire. C'est pourquoi, j'ai été interné du 19 juillet 1949 au 7 mars 1951, dans ma résidence épiscopale et complètement isolé du clergé et des fidèles. Je ne n'avais plus aucun contact. Ensuite j'ai été interné pendant trois ans à Rosenthal près de Reichenberg, puis pendant quatre ans, en compagnie d'autres évêques, dans la petite localité de Myslevec. Je pouvais célébrer la messe tous les jours. Ensuite, j'ai été pendant cinq ans à Pabenice, près de Caslau, où, en octobre 1963, j'ai recouvré la liberté — tout au moins sur le papier!

Pendant la durée de votre internement, pouviez-vous avoir des contacts avec le monde extérieur?

Nullement. Cela a été une de mes épreuves les plus pénibles: pendant près de quatorze ans, être totalement isolé du clergé et du peuple chrétien, et même du monde extérieur et ne rien savoir de la vie religieuse de mon archidiocèse. Le lieu où je séjournais a toujours fait l'objet du secret le plus absolu. Nombreux étaient ceux qui me croyaient déjà mort. Au cours de ces années, j'ai pu rencontrer quelques fois ma soeur, mais ces rencontres n'étaient pas libres. Ma soeur ne pouvait pas venir me voir. Chaque fois, j'ai été amené de mon lieu d'internement à Prague, où j'ai pu voir ma soeur, mais toujours sous surveillance.

Demande en révision du procès de Jean Hus

CONSTANCE (CCC) — M. Otto Feger, laïc catholique, préposé aux archives de la ville de Constance, a adressé une requête aux autorités ecclésiastiques, afin que soit procédé à une révision du procès du réformateur tchèque Jean Hus, condamné le 6 juillet 1415 par le Concile de Constance à être brûlé vif pour hérésie. Il estime que la vie austère et la mort courageuse de Jean Hus peuvent servir de modèle à tous les chrétiens, y compris les catholiques.

M. Feger est une autorité en ce qui concerne le cas de Jean Hus. Il a déjà pris contact avec la hiérarchie catholique en Allemagne et le Vatican au sujet de sa requête. Rappelons que Jean Hus mourut sur le bûcher en récitant le "Credo" et que ses derniers mots furent: "est né de la Vierge Marie".

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes des écoles secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset.

Nouvelle échelle de salaire pour septembre:

Salaires de base:

Classe 3	$4,000 — $5,600	10 x $150 — 1 x $100
Classe 4	4,700 — 7,700	12 x 250
Classe 5	5,100 — 8,100	12 x 250
Classe 6	5,600 — 8,600	12 x 250
Classe 7	5,900 — 8,900	12 x 250

Allocation à l'échelle pour toute expérience acquise.

Pour plus de renseignements, **s'adresser a: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

3-481-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

3-455-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école paroissiale "St. Joseph the Worker" à Transcona, un professeur pour années élémentaires. **Ecrivez à: W. Beauchamp, 26, Brewster Bay, Transcona 25.**

10-642-11C.

DISTRICT CONSOLIDE ST-JOACHIM No 2378

Demande instituteurs (trices) pour école élémentaire La Broquerie pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle de salaire courante. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Denis Nadeau, La Broquerie, Man. Tél.: HA 4-5243.**

10-651-T.F.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 25/65/ALTANA — TERRASSEMENT, COUCHE DE FONDATION, ENSEMENCEMENT DE PENTES ET PONTS, MILLE 9.5 — 13.9, CHEMIN ENTRE LES LACS MEDICINE ET MAILGNE, PARC NATIONAL DE JASPER, ALBERTA) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le JEUDI 8 JUILLET 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; Ministère des Travaux publics, 414, édifice Public, Calgary; M. R. H. Smillie, ingénieur régional intérimaire (aménagement), 10225 - 100e avenue, Edmonton; M. J. A. Flatt, ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, Winnipeg; et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D-514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; M. N. A. Huculak, ingénieur régional intérimaire (aménagement), édifice Fédéral, case postale 930, Banff; et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrard, Vancouver, C.-B.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-DEV-65-15

Approbation anglicane du plan d'union avec l'Eglise méthodiste

LONDRES (CCC) — Les convocations anglicanes de Cantorbéry et d'York viennent d'approuver à la quasi-unanimité un plan de négociations avec l'Eglise méthodiste anglaise destiné à réaliser l'union complète des deux églises en 1970. La Convention méthodiste, qui se réunira au mois de juillet, doit maintenant approuver ce plan pour permettre l'organisation d'un comité mixte de négociation.

Selon ce plan en trois points, les deux églises exprimeront leur réconciliation dans un service au cours duquel leurs ministères seront intégrés; les méthodistes accepteront l'ordination épiscopale. Au cours d'une première étape, "les deux églises resteront distinctes, mais en pleine communion l'une avec l'autre". Puis une deuxième étape suivra au cours de laquelle se réalisera "l'union organique des églises".

La vie des jeunes prêtres polonais

VARSOVIE (CCC) — Dans un sermon qu'il a prononcé en la basilique Saint-Jean de Varsovie, le cardinal Stephan Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne, a rappelé aux jeunes prêtres, auxquels il venait de conférer l'ordination sacerdotale, que le sacerdoce exigeait "un très grand sacrifice, d'autant qu'il s'exerçait dans des conditions différentes de celles dans lesquelles enseignaient les apôtres du Christ."

"Vous devez être prêts à tout", a ajouté le cardinal, "même à sacrifier votre âme pour vos frères." Comme exemple de sacrifice, l'archevêque de Varsovie a cité le cas d'un jeune prêtre polonais, l'abbé Jozef Wojcicki, "qui se trouve pour la septième fois en prison, parce qu'il enseigne la parole de Dieu, mais qui ne désespère pas et qui consacre toutes ses prières à la réussite du Concile et pour la paix."

Puis, s'adressant aux jeunes prêtres, le cardinal a affirmé: "Vous devez vivre non pour vous mais pour votre prochain. Vous devez prendre exemple sur les prêtres qui meurent ou qui, vivant, endurent l'humiliation au nom de l'Eglise."

L'ECOLE DU SACRE-COEUR WINNIPEG

Demande instituteurs ou institutrices bilingues pour enseigner les années 4 et 5. **S'adresser à: Commission Scolaire du Sacré-Coeur, 597, ave Bannatyne, Winnipeg 2, Man. Téléphone: 774-5863.**

11-687-12C.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices pour les 3e et 4e années et les 5e et 6e années, pour l'école de St-Front, Saskatchewan. Salaire: $3,100 à $8,600. **S'adresser à: Mme Elaine Nakrayko, Unité Scolaire no 46, Wadena, Sask.**

11-683-11C.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices bilingues pour école de Willow-Bunch (école moderne de 20 classes) pour deux classes au niveau élémentaire. Environ 20 élèves par classe. **Adresser demandes à: M. Jean-E. Philippon, principal, Ecole de Willow-Bunch, Willow-Bunch, Sask.**

10-653-11P.

L'ECOLE CONSOLIDEE DE DUNREA No 147

demande instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour enseigner les années 5 et 6 commençant en septembre 1965. Salaire selon l'échelle du Département d'Education. **S'adresser à: Mme R.-G. Rondeau, sec.-trés., Dunrea, Man.**

8-611-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée Dandurand de Haywood no 2064, dans le village de Haywood, 2 instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1965-1966. **S'adresser à: M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.**

6-562-T.F.

L'ECOLE GRENIER No 1446

demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.**

8-622-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école élémentaire de Ste-Anne pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires courante. Pour plus de renseignements, **écrire à: La secrétaire, District Scolaire Consolidé de Ste-Anne no 2379, Ste-Anne, Manitoba.**

4-521-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE INVERNESS "LETELLIER" No 2382

Demande instituteur (trice) bilingue qualifié pour les années 3 et 4, pour l'année scolaire 1965-1966. Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Alphonse Saurette, sec.-trés., Letellier, Manitoba. Téléphone: 2299.**

10-644-13C.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue et catholique pour la 2e année au hameau de St-Denis, 11 milles de Vonda, Sask.

Un instituteur (trice) bilingue catholique pour école secondaire à Vonda. Années 9 à 12. Sujets à enseigner d'après entente avec Principale. Environ 35 élèves, 3 classes. Salaire d'après l'échelle des salaires de l'unité scolaire Saskatoon School Unit No 41. **S'adresser à: M. Clotaire Denis, St-Denis, Sask.**

10-658-11P.

ON DEMANDE

Pour l'école St-Brieux, Sask., pour septembre, instituteurs (trices) pour années suivantes: 11e année, mathématiques et P.S.S.C. Physiques; 9e année, échange de sujets; 8e, 5e, 1ère et 2e années. **S'adresser, donnant tous renseignements à: M. D. B. Ramsay, sec.-trés., de l'Unité scolaire de Humboldt no 47, Humboldt, Sask.** (Inclure classe de certificat, années d'expérience, et nom du dernier surintendant. Résidence disponible.)

10-671-15C.

DISTRICT SCOLAIRE LEONARD No 1911

Demande pour l'année scolaire commençant en septembre 1965, une institutrice qualifiée pour enseigner la 4e année dans une école très moderne. Echelle des salaires:

Classe 1	$3,100 — $4,100
Classe 2	3,300 — 4,800
Classe 3	3,600 — 5,600
Classe 4	4,500 — 7,200

Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Lorraine Mysak, sec.-trés., Powerview, Man. Téléphone: 367-2365.

10-655-11C.

Exposition permanente de nos bestiaux à la ferme d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, a annoncé, le 10 mai, l'ouverture officielle d'une petite exposition permanente de bestiaux canadiens que son ministère a organisée à la Ferme expérimentale centrale en vue de stimuler les exportations.

L'exposition comprend dix sujets femelles de chacune des quatre principales races laitières: Holstein, Ayrshire, Guernsey et Jersey.

Le but de cette exposition permanente est de mettre sous les yeux des visiteurs de l'étranger un échantillon du type d'animaux laitiers de haute qualité qui sont toujours en vente sur les fermes canadiennes.

Le ministre a déclaré que, l'espace le permettant, la grosseur du troupeau augmentera et qu'on ajoutera des porcs et des moutons à cette exposition miniature.

Le coût d'achat de 40 têtes de bétail laitier a été de $31,725, soit une moyenne de $793 chacune. Les 10 Holstein ont été achetées au prix moyen de $940 chacune; les 10 Guernsey à $822.50 chacune; les 10 Ayrshire à $770 chacune et les 10 Jersey au prix moyen de $700 chacune.

Les vaches ont été choisies et achetées par les associations de chacune de ces races. Elles ont été choisies à la suite d'une inspection par la Division des bestiaux du ministère de l'Agriculture du Canada dont relève cette initiative.

Les vaches seront traites deux fois par jour. Leur production sera enregistrée au programme "A" du Contrôle d'aptitudes, ce qui comporte la pesée quotidienne, l'enregistrement du volume total de lait produit et l'épreuve en matières grasses à intervalles réguliers. Les vaches de chaque race seront saillies par insémination artificielle, les taureaux étant choisis par chacune des associations d'éleveurs.

Ces animaux, achetés d'éleveurs de l'Ontario et du Québec, sont âgés de trois à cinq ans.

Bien que le troupeau de l'exposition permanente ait été organisé surtout en vue de stimuler les exportations de bestiaux de race, tout visiteur à la Ferme expérimentale centrale est invité à se rendre aux étables du troupeau laitier pour y voir les vaches, aux heures régulières.

Les paragraphes qui suivent renferment quelques explications sur la nature et la raison d'être de cette exposition miniature, données par le ministre lors de l'inauguration officielle.

"Le ministère de l'Agriculture a réuni ici à la Ferme expérimentale centrale quatre troupeaux de bovins laitiers représentant les quatre grandes races: Holstein, Ayrshire, Guernsey et Jersey. Chaque troupeau compte dix animaux.

"Il ne s'agit pas, en l'occurrence, des 40 meilleures vaches laitières du Canada; d'ailleurs, ce n'est pas ce que les auteurs de cette exposition ont dans l'idée. Il ne serait pas facile, peut-être, de trouver suffisamment d'argent pour acheter les 40 meilleures. Ce que nous voulons, c'est un échantillon qui représente bien les bovins de haute qualité qui se trouvent sur les fermes de nos éleveurs de bétail laitier et que nous sommes en mesure d'offrir aux acheteurs éventuels de l'étranger.

"Tel est l'objet de l'exposition, que nous avons voulu situer à un endroit central où nous pourrons montrer à ceux qui viendront nous visiter la sorte d'animaux qu'ils peuvent s'attendre de trouver sur nos fermes canadiennes et, le cas échéant, de ramener chez eux.

"Beaucoup de gens d'autres pays passent par Ottawa. Beaucoup sont pressés, mais s'ils peuvent prendre quelques minutes pour se rendre à la Ferme expérimentale, nous pourrons leur montrer ce que nous avons à leur offrir.

"Il va sans dire que l'exposition aura aussi un autre avantage: indiquer à certains de nos propres cultivateurs la sorte de bétail qu'ils devraient élever chez eux. Puis, les milliers de citadins qui visitent la Ferme chaque année auront l'occasion de [illegible]

"J'espère qu'avec le temps nous [illegible] exposition miniature les bovins de boucherie, les moutons et les porcs. Si nous avons choisi les bovins laitiers pour commencer, c'est qu'ils représentent à l'heure actuelle la catégorie qui est la plus en demande pour l'exportation.

"Les bovins laitiers présentement réunis ici proviennent de 40 éleveurs différents, et nous coûtent $31,725 ou une moyenne de $793 chacun. Si j'en juge par ce que j'ai vu, je suis sûr que nous en avons pour notre argent.

"Mon ambition est de voir le Canada devenir une source de bon bétail d'élevage pour les autres pays du monde. Voici donc une initiative qui permettra aux cultivateurs canadiens d'accroître leur revenu sans avoir à augmenter la grosseur de leurs fermes. Il n'en coûte guère plus, en fait d'aliments, de main-d'oeuvre, de logement, de terrain ou de mise de fonds, pour élever une vache qui vaut $1,000 que pour en élever une qui ne vaut que $200. Elle ne mange guère plus, elle n'occupe pas plus d'espace et ne devrait pas requérir plus d'attention. Mais ce qu'il faut, c'est l'amour des animaux et beaucoup de bon sens. Il faut savoir ce qu'est un bon animal; il faut avoir un programme rationnel d'élevage et s'occuper de ses animaux, pour en tirer le meilleur parti possible.

"En inaugurant cette exposition permanente des bestiaux canadiens, je souhaite que ce ne soit là que le commencement de l'effort concerté de l'Etat, des associations d'éleveurs et des éleveurs eux-mêmes tendant à faire du Canada une source de bons sujets d'élevage pour le monde entier. Même si nous ne réalisons qu'à moitié notre objectif, nous aurons rendu d'éminents services aux élevages canadiens et à l'économie du Canada."

Pour que fructifie la réforme liturgique

(Service d'Information CCC)

Le Concile Vatican II a pris, on le sait, la décision d'une réforme liturgique, essentiellement destinée à une plus habituelle et une plus ample participation des fidèles à l'office divin. Cette réforme — dont l'application est laissée, dans chaque diocèse, à la discrétion de l'évêque — comporte, dans des cas déterminés, la substitution, au latin, de la langue du pays.

L'annonce de cette réforme n'a pas été sans susciter, ici et là, quelques remous, facilités, en certains cas, par des anticipations et des extrapolations intempestives. D'autres ont été tentés de découvrir, dans les mesures envisagées, une fâcheuse tendance à minimiser le traditionnel patrimoine catholique aux fins de rapprochement avec les frères séparés. D'autres ont cru y discerner comme une matière d'infidélité au caractère universel de l'Eglise.

Règle d'or

Un peu de réflexion ne peut manquer de nous amener à une conception plus réaliste et plus exacte de la situation.

Ce qui est capital — et de quoi découle tout le reste — c'est assurément, dans une réforme de ce genre, la fidélité absolue au Message Evangélique et la plus grande possibilité de sa diffusion. Or, il ressort à l'évidence, de tous les textes conciliaires déjà promulgués, y compris le texte consacré à l'oecuménisme, que les Pères, en union manifeste avec le Pape, n'ont perdu aucune occasion de rappeler et de mettre en pratique cette règle d'or.

Celle-ci étant respectée, l'Eglise, dans tous ses ordres d'activité, est fondée, en permanence, à prendre toutes les mesures qui lui paraissent les plus aptes à actualiser — non à déformer — le Message, au fur et à mesure du déroulement des siècles, pour le rendre le plus accessible, non seulement aux fidèles mais, encore, à tous les hommes.

Pour ce qui est des fidèles, l'Eglise est préoccupée, par le moyen d'une liturgie adaptée aux circonstances présentes, de tendre à les associer, de façon directe et vivante, à sa prière commune, laquelle, on le sait, revêt plusieurs formes, dont la principale, est la messe, renouvellement quotidien du Sacrifice du Calvaire.

L'abandon du latin, sauf exceptions, comme langue liturgique, est regrettée par certains qui, non sans raisons, trouvaient, dans son emploi, l'avantage d'une participation égale des chrétiens de divers pays, dans les occasions où ils se rencontraient, ce qui n'était pas négligeable.

Langue occidentale

Il s'agit pourtant, ici, de ne pas oublier que le latin n'était pas partout en usage. Il était seulement employé par les fidèles de la fraction la plus occidentale de l'Eglise, les autres célébrant le culte dans leurs langues ou idiomes respectifs et, par surcroît, avec des modalités liturgiques fort différentes des nôtres, ce qui ne les empêchait point d'appartenir, autant que nous, à l'Eglise et à la communion des saints.

Il importe, pour les fidèles conscients, de surmonter leurs préférences, voire leurs complexes (ceux-ci eussent-ils été provoqués ou renforcés par des initiatives maladroites prises en marge des seules prescriptions valables de la hiérarchie). L'Eglise attend d'eux une acceptation raisonnée, confiante et joyeuse de la réforme intervenue.

Maximum de dialogue

Cette réforme va, d'ailleurs, dans le sens de la coutume inaugurée depuis déjà plusieurs années d'établir le maximum de dialogue entre le célébrant et les participants, lesquels avaient conscience, ainsi, de n'être plus de simples assistants. L'emploi de la langue du pays, en France comme partout, ne peut que rendre le dialogue plus expressif et plus émouvant, au sens plénier de ces termes. Dans le christianisme, en effet, les rites ne sont pas seulement des formules ou des gestes de sacralisation. Ils sont, avant tout, l'expression d'une vie profonde, d'une vie essentielle et, pour tout dire de la seule vraie Vie, de celle qui est, à la fois, personnelle et fraternelle dans le Christ et pour le Christ, encore et toujours présent parmi nous et par nous.

Des hommes se sont déclarés scandalisés de ce que la nouvelle traduction française, nécessairement voulue et entérinée par l'épiscopat, comporte le tutoiement de Dieu. Ce n'est là, pourtant, à la réflexion, que la correspondance rigoureuse de ce que nous avons toujours dit en latin. Cela ne tend-il pas, au surplus — réserve faite de la nécessité fondamentale de la pratique de l'humilité et de l'exercise de l'adoration, — à marquer mieux le fait de notre filiation divine? Celle-ci comporte, n'est-il pas vrai? un abandon de petits enfants à l'endroit de Celui qui s'est voulu et révélé le Père par excellence et qui a décidé que se conditionnent l'un par l'autre l'amour que nous lui portons en retour de son inexprimable Amour et l'amour, qu'en Lui, nous devons porter à nos frères.

Il reste à souhaiter, que les innovations liturgiques en cours, qui sont, authentiquement, d'Eglise, qui vont dans le sens d'une plus grande gloire de Dieu et d'une plus substantielle communion de ses enfants soient appliquées, partout, de façon empressée et loyale, sans immixtion de déplorables fantaisies. Que chacun de nous, pour sa modeste part, ne manque pas de prier et d'oeuvrer à cette fin!

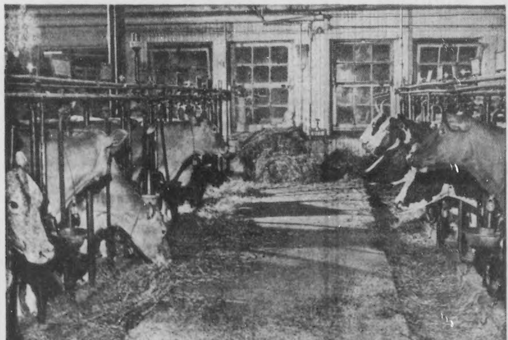
Pas en parachute, mais en chaise roulante

LONDON — Le parachutiste Charles Shea Simmonds avait l'intention d'arriver à la cérémonie de son mariage par la voie des airs, en sautant en parachute jusque dans la cour de l'église.

Plutôt, c'est dans une chaise roulante qu'il s'avancera dans la grande allée, le mois prochain lors de son mariage à Sarah Hamilton. Simmonds s'est fracturé les deux chevilles alors qu'ils participait à des épreuves de sauts en parachute de l'armée.

On sonde une rivière avant de se jeter à l'eau: sondez le coeur d'un ami avant de vous abandonner à lui.

Père MOSABRE.



En collaboration avec les sociétés d'éleveurs, le gouvernement vient d'établir à la Ferme expérimentale d'Ottawa une exposition-miniature permanente destinée à stimuler nos ventes de bestiaux à l'étranger et au pays. L'exposition est constituée pour l'instant de dix vaches de bonne qualité pour chacune des races laitières Jersey, Holstein, Ayrshire et Guernsey que les acheteurs et le public sont appelés à visiter. On projette d'y ajouter avec le temps et pour fins identiques d'autres sortes de bestiaux.

— No 440 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■			
4		■						■				
5			■				■					
6					■			■			■	
7					■			■				
8						■						
9				■	■					■		
10								■				
11		■	■						■			
12												

HORIZONTALEMENT

1—Majorat d'un senateur, sous le premier Empire (plur).
2—Répétée plusieurs fois. — Mis pour ici.
3—Qui tient à ferme. — Oncle américain.
4—Garni de fer. — Lu de nouveau.
5—En cet endroit. — Général américain — Fonte naturelle de la glace.
6—Tental. — Consonnes. — Tienne.
7—Amalgame d'étain. — Equerre. — Du verbe aller.
8—Arr. de Mayenne. — De Rome.
9—Miens. — Masse de neige durcie. — Engendre.
10—Causas l'étiolement. — Reine hindoue.
11—Dix mille cent dix. — Expression au tennis.
12—Flatteur.

VERTICALEMENT

1—Action de siffler doucement.
2—Saison. — Plante dite "oreille d'homme".
3—Tendon des muscles. — De cette façon.
4—Pelleterie blanche et fine. — Terminaison.
5—Ne pas dire. — Règle.
6—Enlevèrent. — Naturel, ingénu.
7—Verbe gai. — Opinion fausse et absurde.
8—Première femme. — Entrouvert. — Métal.
9—Note. — Faire subir de nouveau l'étamage à des ustensiles de cuisine.
10—Terre où l'on sème du seigle. — Pacha de Janina.
11—Enveloppe coriace de quelques fruits. — Marquer de traits parallèles.
12—Existence simultanée.

SOLUTION DU PROBLEME No 439

■ **Horizontalement:** 1. Multicuspide; 2. Onéraire — Lin; 3. Ni — Imbécile; 4. Ote — Blettì; 5. Tentée — Aimes; 6. Tes — Finira; 7. Etel — Baréter; 8. La — Arrière; 9. In — Mais — Aére; 10. Do — Sati — Or; 11. Maintenir — Le; 12. — Etés — Séneves.

■ **Verticalement:** 1. Monothélisme; 2. Unite — Tan — At; 3 Le — Ente —Die; 4. Tri — Télamons; 5. Iambes — Ra; 6. Cible — Brises; 7. —Urée — Faisane; 8. Sectaire — Tin; 9. Itinéraire; 10. Illimitée; 11. Die — E. — Rôle; 12. En — Tsar — Eres.

La Rév. Sr Marie-Joseph-Arthur est décédée à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Les funérailles de la Rév. Sr Marie-Joseph-Arthur, religieuse de la Présentation de Marie, qui est décédée à l'hôpital de la Ste-Famille le 3 juin, eurent lieu en la chapelle de la Maison Provinciale. M. l'abbé A.-J. Houle, aumônier, chanta la messe de Requiem, tandis que Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., représentant Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, chanta l'absoute, assisté de MM. les abbés L. Meunier et P. Côté.

La Rév. Sr Marie-Joseph-Arthur (Henriette Huot) naquit le 16 août 1899. Elle entra au Noviciat des Soeurs de la Présentation de Marie en 1932 à Ste-Hyacinthe, P.Q. et prononça ses voeux perpétuels en 1940. En 1943 elle reçut son obédience pour l'ouest, dans le district de Prince-Albert. Ce fut à Duck Lake d'abord et plus tard à Debden qu'elle exerça son apostolat come institutrice. En 1961 elle prit sa retraite à la Maison Provinciale.

Une de ses soeurs religieuses, la Rév. Sr Agnès de l'Enfant-Jésus, également de la Présentation de Marie, la précéda dans la tombe en 1956.

Lui survivent, 3 soeurs, Mme G. Pelletier (Agnès) de Victoire, Sask., Mme P. Labrecque (Blanche) de Montréal, P.Q., et Mlle Ombeline Huot, de Makwa, Sask. ainsi qu'un frère, Henri Huot, de Port Alberni, C.-B.

Les porteurs furent: MM. Gérard Pelletier, Nil Pelletier, Edouard Samson, Emile Houde, Daniel Paquette et Médard Demers.

La chorale de 35 religieuses exécuta la messe des morts. L'inhumation se fit au cimetière South Hill, dans la partie réservée aux religieuses. La maison funéraire MacKenzie était en charge des funérailles.

Wolseley fête le jubilé d'or de M. et Mme Lucien Dureau

WOLSELEY — Le lundi 24 mai, la paroisse Ste-Anne de Wolseley célébrait le jubilé d'or de M. et Mme Lucien Dureau. Ceux-ci étaient entourés de leur belle famille de 10 enfants, leurs beaux-fils et belles-filles, et 18 de leurs petits-enfants.

La fête débuta par la messe, célébrée à 3 h. 30 p.m. par M. l'abbé François Marcotte, qui fit renouveler les promesses conjugales des époux de cinquante ans, et donna le sermon de circonstance. Il félicita les heureux jubilaires pour ces nombreuses années de vie conjugale.

Après la messe, un banquet fut servi à la salle, par les Dames de Ste-Anne. Une centaine de personnes y prirent part. Les tables étaient artistiquement décorées en blanc et or. De beaux bouquets de chrysanthèmes et un gros gâteau ornaient la table d'honneur. M. Bill Anderson, ami intime de la famille, agissait comme maître de cérémonies et proposa un toast aux mariés de 50 ans et invita tous et chacun à se réunir de nouveau dans 10 ans pour célébrer leurs noces de diamant. D'autres toast furent portés par M. Emilien Dureau, de Sudbury, seul frère du jubilaire, M. Albey Dureau, frère de Mme Dureau, et M. le maire Bruce Saunders.

Mlle Léona Dureau lut les nombreux messages de félicitations, entre autres, la bénédiction papale, les télégrammes du Premier Ministre L. Pearson, du chef de l'Opposition, M. J. Diefenbaker, du Gouverneur Général G. Vanier, du Premier Ministre R. Thatcher, du Ministre des Affaires Municipales D. McFarlane, de M. et Mme Georges Noels, de Victoria, de M. et Mme Maurice St-Cyr, de Vancouver, de Mme Cléo Dureau et quatre filleules de Pembroke, Galles, de M. et Mme J. Powers, de Vancouver, etc., etc.

Mme Jean Lévesque (Léa), de Montmartre, au nom de la famille lut une adresse en français et en anglais et présenta une montre en or à son père, et à sa mère une montre genre pendantif ainsi qu'un bracelet en or.

Mme Cliff Madeley (Christine Souchotte) se fit le porte-parole des petits-enfants et offrit, en leur nom, un miroir à ses grands-parents.

M. Lucien Dureau, très ému, prit la parole et remercia sa famille, parents et amis, pour cette fête et pour ces nombreux souhaits, compliments et cadeaux.

Une soirée dansante suivit à la même salle et nombreux furent les gens qui vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires.

Outre les nombreux parents et amis de Wolseley, Sintaluta et Montmartre, on remarquait, de l'extérieur, Mme Eddie Moyes et Mlle Léona Dureau, de Vancouver, M. et Mme Jos. Dureau et deux fils, de Toronto, M. et Mme Al. Flette et 4 enfants, de la Rivière-la-Paix, M. et Mme Jean Levesque et leur famille, de Montmartre, M. et Mme Raymond Dureau, de Langdon, N. D., M. Cléo Dureau, de Pembroke, Galles, M. et Mme Lionel Dureau, de Régina, M. et Mme Emilien Dureau, de Sudbury, Ont., M. et Mme Oscar St-Cyr, de Ponteix, MM. et Mmes W. O'Shaughnessay, Léo Mailhot, Fortunat Tourigny, Bill Anderson, sr, et Bill Anderson, jr, Jean Dureau, tous de Régina; Mmes Béatrice Lalonde, Marianne Legrand, Léontine Bridger, de Régina, etc., etc.

Biographie

M. Lucien Dureau est né à Bécancourt, Qué., le 11 février 1895. A l'âge de 19 ans, il vint avec sa famille s'établir sur une ferme au sud-ouest du village. L'année suivante il épousa Mlle Cécilia Dureau, née à Wolseley le 15 mai 1895. De leur union, 12 enfants sont nés, dont des jumeaux, décédés peu après leur naissance. La famille comprend: Lucienne (Mme Ed. Moyes), de Vancouver, Corinne (Mme Marcel Souchotte), de Wolseley, Léa (Mme Jean Levesque), de Montmartre, Lionel, de Régina, et Léona, de Vancouver (jumeaux), Claude, de Wolseley, Joseph, de Toronto, Elaine (Mme Al. Flette), de la Rivière-la-Paix, Alta, Raymond, de Langdon, D.-N., et Cléo, de Pembroke, Galles.

M. et Mme Lucien Dureau habitent au village depuis une quinzaine d'années. Tous leur souhaitent de nombreuses années encore, remplies de bonheur.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Parents, n'exaspérez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent. (Col 3, 21)

Storthoaks

Çà et là

Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, venait à Storthoaks le 27 mai, jour de l'Ascension, pour administrer le sacrement de confirmation. Douze enfants et sept adultes recevaient le grand sacrement. La cérémonie eut lieu à la messe de 9 h. a.m.

Le dimanche 6 juin, jour de la Pentecôte, avait lieu la première communion des enfants. Cinq garçons et 13 filles s'approchèrent de la sainte table pour la première fois.

M. et Mme Alfred Chicoine, accompagnés de leur mère, Mme M. R. Millette, se sont rendus à Yorkton, le samedi 29 mai, afin d'assister au mariage de M. et Mme Linus Wesberg. M. Wesburg est annonceur aux postes de télévision CKOS et CKSS de Yorkton.

M. et Mme Roméo Tourigny se rendaient à Indian Head, Sask., pour assister aux funérailles de leur nièce, Yvonne Tourigny. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sincères félicitations à M. et Mme Thomas Dubois à l'occasion de la naissance d'une fille, et à M. et Mme Aimé Dumaine à l'occasion de la naissance d'un fils.

Prompt rétablissement à M. Léon Gofflot, hospitalisé à Redvers.

Mlle Jocelyne Blézy, fille de M. et Mme Henri Blézy, s'est mérité la bourse "Thibault-De Margerie" d'une valeur de $200, offerte annuellement par la S.S.J.B. du diocèse de Sherbrooke et qui lui fut offerte par Me Pierre Beaudoin, président de la S.S.J.B. diocésaine, en présence de M. François Thibault, président de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, et de la Rév. Sr St-Charles, directrice de l'école normale Sacré-Coeur à Sherbrooke où Mlle Blézy étudie cette année.

Debden

Mariage Williamson-Paquette

Le lundi 24 mai, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de Mlle Mariette Paquette, fille de M. et Mme Conrad Paquette, à M. Charles Williamson, de Prince-Albert, fils de M. et Mme J. Williamson, de Ocean Falls, C.-B.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée en l'église au bras de son père. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Lorraine Paquette, soeur de la mariée, Ghislaine Couture, cousine de la mariée, et Céline Boudreau, de Prince-Albert.

Les garçons d'honneur étaient MM. John Pompu, de Prince-Albert; Ronald Williamson, frère du marié, d'Ocean Falls; et Wayne Meikle, de Prince-Albert. MM. Gérard Paquette et Donald Pearsel agissaient comme huissiers.

Les deux frères jumeaux de la mariée, Jean et Jacques, ainsi qu'un cousin, Maurice Paquette, servaient la messe.

Pendant la messe, Mlle Lise Paquette exécuta des cantiques appropriés.

Une réception eut lieu en la salle du Club Athlétique. A la demande de M. Roland Lepage, maître de cérémonies, M. l'abbé J. G. Lang, de Prince-Albert, porta le toast à la mariée. Le marié répondit en termes appropriés.

Les nouveaux époux demeureront à Prince-Albert.

Malades

M. et Mme Casimir Charpentier sont de retour dans leur famille après un séjour à l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert.

Mme Amédée Ruel et M. Théophile Leclerc sont aussi hospitalisés à Prince-Albert.

Prompt rétablissement à toutes ces personnes.

Conseil d'Etat des Chevailers de Colomb de la Saskatchewan

Parmi les officiers d'Etat des Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan, élus au congrès annuel tenu à Yorkton les 22, 23 et 24 mai, on remarque les deux noms suivants: R. P. Jules St-Pierre, O.M.I., de North Battleford, chapelain d'Etat, élu par acclamation; M. Léo Lirette, député du district no 1, Régina, élu l'un des délégués officiels des membres associés au congrès suprême, à Baltimore, Maryland, dans la 3e semaine d'août. Félicitations.

— Il serait singulier que le Christianisme fondé sur l'amour de Dieu et des hommes, n'aboutit qu'à la sécheresse de l'âme à l'égard de tout ce qui n'est pas Dieu. — LACORDAIRE.

• • •

— Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire.

JOUBERT.

Chronique sportive

Les courses d'automobiles gagnent de la popularité par tout le Canada

par Jacques LEMOYNE

Phénomène totalement européen jusqu'ici, les courses d'automobiles se font de nouveaux adeptes quotidiennement au pays. La fameuse piste de Mosport vient d'attirer près de 60,000 spectateurs, ce qui la place au premier rang parmi les centres d'attractions sportives au Canada, en avant de la coupe Grey. Une piste près de Montréal, dans les Laurentides, avait attiré 40,000 personnes deux semaines avant et on prédit d'autres foules record avant la fin de l'été. Les adeptes des courses d'automobiles se recrutent dans toutes les classes de la société et il n'y a pas que les "playboys" qui soient intéressés à ces machines qui atteignent des vitesses prodigieuses et qui coûtent des fortunes. Les manufacturiers d'automobiles savent toute la publicité qu'ils peuvent retirer de ces courses et ils n'hésitent pas à investir des milliers de dollars pour s'assurer la suprématie dans ces épreuves. Les grands noms de l'automobile aux Etats-Unis le savent maintenant qu'ils doivent lutter contre les grands noms de l'automobile européenne, la renommée des voitures importées ayant été faite lors d'épreuves aussi diverses que le rallye de Monte-Carlo et les 24 heures du Mans.

La grande épreuve nord américaine demeure encore les 500 milles d'Indianapolis mais on sent que la compétition va aller en augmentant à mesure que de nouvelles pistes sont inaugurées. Le Canada entend bien avoir sa part de ces événements et il ne faudrait pas se surprendre de voir les épreuves canadiennes occuper les manchettes des journaux au même titre que les plus grandes épreuves américaines, et cela avant peu. La vitesse exerce une attraction spéciale sur la jeunesse et sur les moins jeunes; le danger toujours présent fascine aussi tous ces milliers de spectateurs, ceux-là même qui sont les premiers à protester contre un match de boxe mais qui n'hésitent pas à louanger le courage de ces hommes qui, enfermés dans des bolides, risquent la mort à chaque tournant. Les courses d'automobiles se déroulent dans une atmosphère plus mondaine et plus élégante et quand la mort revêt ses plus beaux atours elle paraît sans doute moins cruelle et on peut lui accoler des épithètes presque flatteuses.

Le golf

On se prépare fébrilement pour le Canadian Open et tout indique que, cette année, les meilleurs golfeurs du monde participeront à ces grandes journées du golf canadien. George Knudson tentera de remporter les honneurs de ce tournoi et ce jeune canadien, qui se classe maintenant parmi les dix meilleurs golfeurs du monde verrait sa popularité augmenter sensiblement s'il mettait la main sur ce championnat. Knudson est un gars formidable et tout dernièrement il le prouvait en affirmant qu'il n'avait pas perdu un tournoi en ronde supplémentaire mais que son adversaire avait gagné ce tournoi: "J'ai joué ma ronde régulière mais il a encore mieux fait. C'est ainsi que se gagnent les tournois" d'affirmer Knudson. Nous avions du reste souligné cette déclaration à nos lecteurs dans une chronique précédente. Comme on aura tout lu sur le tournoi canadien nous avons demandé à Knudson de nous dire à quoi il attribuait cette popularité si grande du golf. On sait en effet qu'il y a tellement de nouveaux adeptes du golf depuis quelques années, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qu'il est difficile de pourvoir aux besoins de tous ceux qui veulent pratiquer ce sport. Le grand golfeur canadien, qui a remporté le championnat canadien l'an dernier, le championnat des Caraïbes et le titre lors du tournoi de Mexico, croit qu'il y a plus que le facteur social qui entre en jeu.

Votre voisin, qui est un chic type, joue au golf. Il vous parle de ce sport avec enthousiasme et il vous invite à venir tenter votre chance. Dès que vous aurez frappé la balle à quelques reprises vous deviendrez un amateur de golf. La proportion de ces amateurs atteint 90 pour cent, ce qui est très significatif. Les gens ont plus de moyens de communication que jamais; de nos jours ils peuvent se transporter plus rapidement d'un lieu à un autre. Le coût de l'équipement est abordable, le coût des joutes, même pour ceux qui ne sont pas membres d'un club, est raisonnable dans la majorité des cas, et l'atmosphère de la majorité des clubs de golf est des plus agréables. Et puis il y a le facteur personnel qui entre aussi en jeu et qui est très important, d'ajouter George.

"Ce facteur personnel est celui de la victoire que vous remportez sur vous-même chaque fois que vous frappez bien la balle. C'est une lutte entre vous-même, votre système nerveux et votre intelligence. Quand vous jouez au golf, vous savez que vous ne pouvez pas être distrait, vous savez qu'il vous faut chasser toutes vos autres pensées et qu'il vous faut vous concentrer uniquement sur cette petite balle blanche; vous devez être maître de vos nerfs, de vos muscles, de votre énergie; il vous faut à la fois de la force et de l'élégance, et quand vous parvenez à mettre tous ces divers sentiments au même diapason, vous venez de bien frapper la balle et par le fait même vous avez remporté une victoire sur vous-même. Vous éprouvez alors un légitime sentiment de fierté et de satisfaction. Or vous pouvez répéter cet exploit personnel à chacun de vos coups. Combien de fois par semaine, dans votre travail ou dans votre vie personnelle, parvenez-vous à atteindre cet équilibre? La pratique du golf devrait vous aider à mieux vivre, à accepter la vie comme elle est, avec ses coups de chance, ses malchances, ses beaux coups et ses mauvais coups. Le golf c'est cela uniquement: "une victoire sur soi-même répétée coup après coup" d'ajouter le jeune canadien.

La carrière de Knudson n'a pas toujours été facile. Ses débuts ont été pénibles. Il a connu les longues semaines où il avait à peine de quoi manger. Il a appris à vivre en solitaire et en nomade mais, aujourd'hui, tous les sacrifices qu'il s'est imposés en valent le prix. "J'ai été chanceux d'avoir été aidé par des marchands d'articles de sport et par des hommes d'affaires du Canada et je leur en suis reconnaissant. Sans tous ces gens j'aurais peut-être été forcé d'abandonner mon métier.", d'expliquer le champion canadien. Il est heureux pour le golf et pour la réputation sportive de notre pays que Knudson ait été un jeune homme courageux et qu'il se soit trouvé des personnes capables de l'aider. Mais il fallait plus qu'être capable d'aider, il fallait le vouloir et aimer assez les sports et les sportifs pour faire confiance à un jeune sans songer à en tirer des profits. Cela aussi c'est un autre magnifique aspect du golf, la pratique du sport pour le simple plaisir de pratiquer.

Prince-Albert

Messes aux plages

Le Bulletin Paroissial annonçait que la messe aux plages le dimanche sera célébrée à 10 h. 30 a.m. à Waskesiu (parc national de Prince-Albert) et à Christopher Lake à 12 h. 30 p.m. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

Le Conseil des Ecoles Séparées de Prince-Albert a approuvé, à sa dernière assemblée régulière, la décision d'envoyer Mme A. McDonald à une conférence qui aura lieu du 14 au 18 juin à Moorhead, Minnesota.

Des résignations furent acceptées de 15 instituteurs et institutrices, et un congé "d'absence" d'un an fut accordé à Mlles Gauthier et Koch, et à Mlle Margaret Pankala qui ira enseigner dans les écoles "D.N.D." en Europe pour une période de deux ans. Le bureau a aussi approuvé l'embauchement de 15 instituteurs.

Des bourses pour études en bibliothéconomie furent accordées à la Rév. Sr Marie St-Gérard Majella, de l'école St. Mark, et à M. Léo Mulhall, du collège St. Mary. Ces derniers iront suivre des cours d'études à l'Université de la Saskatchewan cet été.

Population

La population de la ville de Prince-Albert se chiffre à environ 25,700 actuellement, mais on croit qu'elle dépassera les 35,000 d'ici quelques années.

Taxes

En date du 25 mai, un total de $737,358.70 avait été recueilli par la ville, d'après M. I. C. Collins, évaluateur et collecteur de taxes courantes et arrérages, comparativement à $726,121.00 l'année précédente.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Collation des diplômes au collège Notre-Dame

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 30 mai dernier eut lieu la collation des diplômes au collège. Un hommage des professeurs à ceux qui ont accepté la lutte depuis la 9e année. Plus qu'une glorification des succès scolaires, la collation des diplômes fête la rénovation des personnalités, la refonte des caractères, l'assagissement des moeurs, l'odeur chrétienne de leur vie.

A 10 h. 30 a.m., une messe d'action de grâces rassemble diplômés, parents, professeurs et élèves. Messe solennelle célébrée par M. l'abbé H. Renaud, recteur assisté de MM. les abbés J. Plante et J Papen. La chorale exécuta les mélodies françaises de la "Liturgie de Gloire" de Dom Mercure. Ce fut d'une beauté émouvante. Les diplômés présentèrent comme offrande quelque chose d'inusité: leur consécration à Dieu dite à haute voix au pied de l'autel. Geste original, profondément liturgique.

A 2 h. 30, le gymnase regorgeait d'invités. Le défilé d'honneur s'engage dans l'entrée centrale. Son Exc. Mgr L. Morin ouvre le cortège suivi d'une dizaine de prêtres et professeurs. Au son du "Venez, Gradués", les huit finissants, en toge, s'avancent et prennent place au premier rang. Quand le silence fut rétabli dans la salle, le maître de cérémonies, un compagnon d'études, diplômé l'an dernier, Léonard Cantin, présente à l'auditoire chacun des finissants. Chacun s'introduit alors sur la scène et se dirige vers son Excellence qui le coiffe du chapeau à gland. Huit jeunes gens sont devant nous sur l'estrade. Alors leur président, Claude Blanchette, prend la parole et exprime, au nom de tous, leur joie, leur reconnaissance et leurs espérances. Ce discours fut chaleureusement applaudi.

Projet d'avenir

L'un d'eux, Wilfrid Denis, annonça alors solennellement la carrière que chaque finissant avait choisie. Voici la liste telle que proclamée: Claude Blanchette et Euclide Gareau, prêtrise; Robert Audette, électronique; Wilfrid Denis, cours des arts; Albert Henri, éducation; Denis Houle, agronomie; René Thibault, beaux-arts; Joseph Twanow, comptable.

Un cadre-souvenir

Un nouvel item s'ajoute alors à la cérémonie: le dévoilement d'un cadre-souvenir. Chef-d'oeuvre réalisé par René Thibault lui-même. Sincère remerciement pour ce don à la postérité. M. Blanchette voulut attirer notre attention sur le dessin central du cadre: le blason. Il nous rappela le sens du flambeau (lumière de la foi et de la connaissance reçue et à communiquer) sur fond rouge (ardeur de la jeunesse et de la charité) et le sens des deux mains tendues (fraternité et solidarité). En plein milieu du blason se trouve la devise de classe: " Per Ardua Ad Astra" ce qui pourrait se traduire ainsi: l'effort mène au succès. Magnifique réalisation. Tous les finissants chantèrent ensuite "Quittons la rive". C'était leur dernier mot. Un élève de 11e année, Philibert Gaudet, présenta aux finissants les voeux et les regrets de tous ses confrères, dans le style taquin et enjoué qu'on lui connait. De même, le Recteur félicita les diplômés pour leur choix de carrière. Il souligna que le collège, malgré le petit nombre d'élèves, réalisait encore très bien son premier but: les vocations, et secondairement la formation d'un laïcat éclairé et engagé.

Souvenirs des professeurs

Avant leur descente de l'estrade, le professeur titulaire, M. l'abbé Jean-Guy Lang, au nom de tous les professeurs de la maison, offrit à chaque finissant un cadeau-souvenir et exprima sa joie de les voir recevoir leurs diplômes; il leur assura que la Maison n'avait que de très bonnes recommandations à offrir à tous et chacun. Tous les élèves montèrent alors sur la scène pour deux chants dynamiques: "Enfants de tous pays" d'Enrico Macias et "Chantons tous" de Jackie.

Cérémonie de la Distribution des prix

Vint alors la distribution des prix sous la direction du préfet des études, M. l'abbé Papen. Comme l'an passé, on procéda d'abord à l'attribution des prix spéciaux, puis des prix de succès scolaires. Voici la liste des mentions spéciales et des gagnants: prix d'Excellence, Claude Blanchette; prix de bonne conduite, Denis Pelletier; prix de persévérance dans l'effort intellectuel, René Thibaut; prix de coopération dans les organisations sportives, Léonard Cantin; prix de coopération dans les activités récréatives, Philibert Gaudet; prix de bon esprit d'équipe, Joseph Twanow; prix d'esprit sportif, Victor Moyen; prix de bonne tenue et de politesse, Louis Nobert; prix de diction et d'art, Omer Gaudet; prix aux membres de la meilleure équipe, celle de Joseph Twanow.

Quant aux prix de succès scolaires, chaque premier de classe eut le sien: C. Blanchette (12), Denis Pelletier (11), François Blanchette (10) et Donald Chicoine (9). Les deuxièmes de chaque classe et les meilleurs dans chaque matière reçurent également des prix alléchants. Tout cela, grâce à la générosité des bienfaiteurs et des amis du collège. Merci et félicitations à tous.

Partie récréative et artistique

Une jeune troupe de chanteurs et guitaristes du collège, "Les Menestrels", vint chanter un succès de S. Adamo: "J'aime une fleur". Un autre groupe plus nombreux suivit avec un chant de Pierre Lalonde: "Nous, on est dans le vent".

La scène fut alors libérée des chaises et des tables. Quelques préparatifs pour un récitatif donné par MM. Hamoline, Rouleau, O. Gaudet, D. Pelletier et A. Gareau. Son titre: "Une goutte de miel". La mise en scène de cette courte pièce fut supérieure. Félicitations aux acteurs et au réalisateur, M. l'abbé Papen.

Mot de Son Excellence

C'est dans cette atmosphère plus réfléchie que Son Exc. Mgr Morin fut invité à adresser la parole. Un discours d'hommage, tantôt aux finissants, tantôt au personnel enseignant et aux parents, tantôt aux gagnants de prix et aux élèves. Il loua l'effort du collège pour donner une éducation supérieure aux jeunes. Il rappela les principes de philosophie chrétienne à la base de toute éducation vraie. Tous reconnurent l'attachement profond de Son Excellence pour son collège et son oeuvre. Nous l'en remercions beaucoup.

Une surprise

Une surprise vint clôturer la fête. Les "Shenandos" de Prud'homme surgirent sur la scène. Ils avaient accepté l'invitation de venir nous donner un avant-goût de ce qu'ils présenteraient le soir à l'Académie pour les amis du collège. Deux chants suffirent pour nous convaincre de leur sympathie communicative. Pourtant il fallait bien attendre au soir pour entendre l'ensemble de leur répertoire. La cérémonie se termina ainsi par le chant de "O Canada".



Mlle Margot Brunelle, élève finissante de l'Académie de Sion à Saskatoon, fut l'heureuse gagnante de la bourse du "Coin Français". Cette bourse est présentée chaque année à l'élève se classant première dans un examen final préparé à l'Université de la Saskatchewan. Ces finissants ou finissantes sont tous les gagnants de leur propre collège; dix collèges à Saskatoon sont éligibles. La bourse est destinée à la poursuite d'études de français à l'université. Margot est la fille de M. et Mme Robert Brunelle, de Nipawin.

Alida

Çà et là

Sincère sympathie à M. Couture et à sa famille à l'occasion du décès de leur fils et frère, qui fut victime de l'onde dans la province de Québec.

M. et Mme Arthur Laurent recevaient, la semaine dernière, la visite de leur beau-frère et frère, M. Arthur Peacock, de Calgary. Mme Laurent et M. Peacock allèrent à Parkman pour y visiter leur soeur, Mme Herb Draper, et des amis.

M. l'abbé Finnin, Mlle Marie-Anne Lemieux, Mmes Joe Chabot, Carmèlle Lemieux, R. Germain, Lucien Bériault, P. Rotipinski, H. Hyde et Maurice Hamel ont assisté au congrès de la L.F.C. tenu à Moose Jaw, récemment.

Mmes Alex Gervais et Eugène Gervais, M. et Mme L. Mailhot, et leur fille Rita, ainsi que M. et Mme Albert Mailhot et leur fils Vic. sont allés à Oak Lake pour le mariage de M. et Mme Edward Vadon.

Etaient en visite chez leurs parents, en fin de semaine: Henri Couture, de Régina; Aimée Wilcott, d'Estevan; Irène Carrier, de Weyburn, et Eddie Demas et Gisèle Lemieux, d'Estevan.

M. Albert Germain a accepté un emploi au garage de M. L. Dubois, à Storthoaks.

Mme R.-Alma Laval a visité ses gendre et fille, M. et Mme Raymond George, et leur famille.

Mme Elmer Belmore a eu la visite de son cousin, M. Delphis Guay, de Storthoaks.

Mme Elmer Belmore envoie, par la voie du journal, un cordial bonjour à sa parenté de Dunrea et de Haywood, et à tous ses parents et amis de St-Boniface.

Tous sont heureux du retour des Rév. Srs Anne-St-Gabriel et Eugénie-Françoise après un séjour à l'hôpital d'Estevan et à l'hôpital de St-Boniface, respectivement.

Son Exc. Mgr M. C. O'Neill est venu administrer la confirmation le vendredi 28 mai, à Cantal.

Après la cérémonie de la confirmation, une foule nombreuse se rendit à Alida où Son Exc. a béni le couvent, que M. l'abbé P. Finnin avait fait ériger dans ce village pour les religieuses Filles de la Croix qui ont accepté de venir enseigner dans la paroisse.



M. Gustave Dubois M. Jean Francon

La campagne d'abonnement de "La Liberté et le Patriote", qui débutera sous peu en Saskatchewan, sera faite par deux élèves du Grand Séminaire de St-Boniface: M. Gustave Dubois, qui vient de terminer sa première année de théologie, et M. Jean Francon, qui a complété cette année sa deuxième année de philosophie au Collège de St-Boniface.

M. Dubois, fils de M. et Mme Victor Dubois, de St-Isidore-de-Bellevue, en est à sa deuxième tournée de sollicitation en faveur du journal, ayant participé l'an dernier, avec M. Louis Normand, à la campagne d'abonnement en Saskatchewan.

M. Francon, ancien élève de l'école séparée de Spiritwood, l'accompagnera et travaillera avec lui dans les centres franco-canadiens de cette province.

A tous deux, nous souhaitons bon succès. La direction de "La Liberté et le Patriote" remercie à l'avance tous les lecteurs et amis du journal de l'accueil bienveillant qu'ils voudront bien accorder à ces propagandistes.

Au Collège St. Thomas More

Les Pères Basiliens

Le 14 juin est la fête de saint Basile, patron de la Congrégation de St-Basile, mieux connue sous le nom de: Pères Basiliens. C'est une communauté religieuse moderne, dévouée particulièrement au commandement de Notre-Seigneur d'enseigner toutes les nations, mais aussi engagée dans presque toutes les formes d'apostolat sacerdotal: oeuvres paroissiales, missions et travaux de recherche.

Les Pères Basiliens n'ont pas qu'un seul fondateur. Ils ont commencé avec un groupe de prêtres diocésains qui se sont réunis en 1822 pour se consacrer à l'éducation chrétienne en France. Ils sont venus à Toronto il y a plus de 100 ans et cette localité est maintenant le centre de la communauté, quoiqu'elle ait des maisons à beaucoup d'autres endroits au Canada et aux Etats-Unis, aussi bien que deux maisons en France et une au Mexique.

Les Pères Basiliens se sont répandus considérablement en essayant sérieusement, avec l'aide du Saint-Esprit, de faire face aux besoins de l'Eglise. La vie basilienne n'est pas facile et demande un esprit de dévouement, de courage et une facilité d'adaptation; ainsi que l'initiative individuelle, qui est la force et la consolation de la vie en commun.

Saint Basile le Grand a vécu de 329 à 379. Il fut évêque de Césarée en Asie Mineure. Grand défenseur de la doctrine catholique, il est honoré comme Docteur de l'Eglise et fondateur de la vie religieuse.

Willow-Bunch

Çà et là

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu remplacer M. l'abbé A. Chabot, parti à St-Boniface assister à une réunion de la Propagation de la Foi. Le P. Légaré rendit visite à sa soeur, Mme Alice Bonneau.

Mme A. Chabot, mère de M. le Curé, est allée chez sa fille à Régina.

M. et Mme Paul Winslow et leur famille, de Maple Creek, sont venus visiter leur mère, Mme W. Winslow. Ils assistèrent aussi aux funérailles de M. Blackwelsh, père de Mme Paul Winslow, décédé à Régina et inhumé à Verwood, le samedi 5 juin.

M. et Mme Omer Tessier et leurs trois enfants de Régina ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages.

M. Maurice Champagne, de Régina, vint visiter ses parents récemment.

Mme W. Winslow doit partir prochainement pour deux mois à Montréal et Niagara Falls y visiter ses garçons, frère et soeurs et autres parents et amis.

M. et Mme Promhouse et leur famille de Régina sont venus visiter leurs parents, Léopold Sylvestre.

M. et Mme Richard Dosch et leur famille sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Adam Dosch, avant leur départ pour la Colombie-Britannique.

Mme Marie Joyal, accompagnée de sa tante, Mme Livingston, de Moose Jaw, Mlle Larocque, MM. Duquette et Lévesque sont partis le vendredi 21 mai pour visiter Mme Baker à Lindberg, Alberta. Ils revinrent le lundi soir 24 mai.

Sont venus visiter leurs parents durant la longue fin de semaine du 22 mai: M. et Mme Yves Sylvestre et M. et Mme Warren McCurvey, de Winnipeg, M. et Mme Aimé Girard et leurs deux filles, d'Alida, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Sylvestre. M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Ferland, chez MM. et Mmes Orphis Champigny et Albert Martin, M. et Mme Gérard Rodrigue et leur famille, de Régina chez M. et Mme François Rodrigue. MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot, de Ferland, M. et Mme Raymond Chabot et leurs garçons, de Ponteix, M. et Mme Phil. Gauvin et leur famille, de Régina, chez leur mère et frère, Mme Chabot et M. l'abbé A. Chabot.

Malades

M. Albert Martin est patient à l'hôpital de Régina, et M. Arthur Rainville, à l'hôpital de Moose Jaw.

Naissance

Nos félicitations à M. et Mme Richard Dosch pour la naissance d'une fille à l'hôpital local.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme J. A. Mathieu à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage le 5 juin; à M. Daniel Mondor, fils de M. et Mme Marcel Mondor, qui reçut une médaille d'or lors de la distribution des prix au collège de Yorkton; à M. et Mme Denis Cayer (Rita Leduc) à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local.

Décès de M. D. Gaudry

M. Damase Gaudry est décédé à l'hôpital local le jeudi 3 juin, à l'âge de 77 ans.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

M. Ronald Cayer a acheté le magasin de M. Jean Bonneau, que celui-ci a vendu à cause de santé. M. Cayer en prit possession le lundi 21 mai. Tous lui souhaitent bonne chance dans son nouveau commerce.

Mme Jos. Bourgeois est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, récemment.

M. Wilfrid Benoit, employé à Esterhazy, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

M. Dollard Piché a passé quelques jours à l'hôpital de Bengough pour traitements médicaux.

Gravelbourg

Mariage Neal-Therien

Le samedi 22 mai, à 4 h. p.m., en la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, Mlle Viviane Therien, fille de M. et Mme Joseph Therien, unissait sa destinée à celle de M. Claude Neal, fils de M. et Mme Victor Neal, tous de Gravelbourg.

La mariée au bras de son père portait une longue robe blanche en taffetas et nylon-chiffon, garnie de dentelle. Son voile court était soutenu par un petit chapeau orné de perles. Elle tenait un bouquet de fleurs printanières rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Germaine et Gabrielle Therien portaient des robes identiques turquoises en nylon et de petits chapeaux de même couleur. Les garçons d'honneur étaient MM. Léo Neal et Walley Singleton.

M. Lucien Lorieau, de la Société d'Opéra d'Edmonton, exécuta les cantiques et Mme Noé Morin l'accompagnait à l'orgue.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale pour 95 invités. Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Claude Neal demeureront à Gravelbourg.

Plusieurs personnes de l'extérieur étaient venus assister à ce mariage.

De passage

Mme Cécile Boucher et Mlles Laurette et Jeannette Boucher, de Montréal, sont venues en promenade chez MM. Henri et Emile Bonneau.

Il y a des sympathies si réelles que, se rencontrant pour la première fois, on semble se retrouver. — Alfred de MUSSET.

Ferland

Çà et là

Le samedi 15 mai, les Scouts et Louveteaux recevaient la visite de M. H. Dubé, Commissaire régional des Scouts, de M. l'abbé F. Juneau, aumônier régional, et de M. Lucien Lambert, commissaire diocésain de St-Boniface, ainsi que M. Marcel Moor, de Gravelbourg.

M. l'abbé Joseph Bernier, curé, est revenu de la province de Québec où il a assisté au congrès national des D.S.A., dont il est aumônier diocésain. Pendant son absence, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., est venu célébrer la messe le dimanche 23 mai. Merci au Père Fournier.

Félicitations à Maurice Clermont, fils de M. et Mme Sylvio Clermont, qui vient de recevoir son diplôme d'Ingénieur mécanique à l'Université de Saskatoon. Il a obtenu aussi récemment son degré comme officier d'aviation. Après quelques jours chez ses parents, il est parti à Chatham, N.-B.

M. et Mme Bernard Pawchuck et leur bébé, de Calgary, visitaient leurs parents, M. et Mme Antonio Chabot.

Mme Hector McMullin (Lauriette Chabot) d'Edmonton, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Chabot. Son mari vint la rejoindre pendant la longue fin de semaine, et ils retournèrent à Edmonton.

En visite chez M. et Mme Walter Morissette: Mlle Alice Morissette et M. Donald Graveronski, de Régina, M. et Mme Vital Morissette, de St-Boniface, et M. et Mme Desender et leurs enfants, Rita, Kathleen, David, John, Liebert, de St-Boniface, M. et Mme Henry Smale et leur fils, Elwin; Glen Reider et B. Ruhl, de McCord.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, passèrent la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, visitait ses parents, M. et Mme Ant. Chabot.

M. et Mme Alex Laberge, Jean et Robert se sont rendus à Moose Jaw, où ils visitèrent la famille Armand Laberge et assistèrent au grand défilé des fanfares (Festival) le samedi 22 mai, à Moose Jaw.

M. et Mme René Fauchon et leur famille visitèrent des parents à Willow-Bunch durant le congé de la Reine.

MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot visitèrent leur frère, M. l'abbé Adrien Chabot et leur mère, Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch, à l'occasion de sa fête.

M. Lucien Nogue est revenu chez lui après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Roger Fournier et leur famille visitèrent la famille Raymond Fournier à Saskatoon et la soeur de Mme Fournier, Gloria.

M. et Mme L. Lemire, de Val Marie, visitèrent M. et Mme Jos. Morin.

M. et Mme Charles Fournier allèrent à Régina où M. Fournier assista à un congrès.

Félicitations à M. et Mme Roméo Morin pour leur petit garçon choisi, baptisé Daniel-Paul-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Morin.

M. et Mme Charles Boisvert sont revenus de la province de Québec, où ils ont assisté aux funérailles du père de M. Boisvert.

Point de vue protestant sur les mariages mixtes

STRASBOURG (CCC) — Le professeur Roger Mehl, de Strasbourg, un des théologiens les plus connus de l'Eglise réformée de France, a indiqué les points essentiels sur lesquels il estime que les protestants doivent rester fermes dans les discussions qu'ils pourraient avoir avec l'Eglise catholique-romaine sur les mariages mixtes:

1) L'Eglise catholique doit reconnaître tout mariage mixte célébré dans une Eglise protestante.

2) Un catholique dont le mariage a été béni dans une Eglise protestante ne doit pas être excommunié.

3) Dans un mariage mixte, les parents doivent être libres de choisir la confession de leurs enfants.

4) L'Eglise romaine devrait autoriser ses prêtres à discuter librement avec les pasteurs les questions relatives aux problèmes spéciaux que comporte tout mariage mixte au point de vue de la vie spirituelle du couple, dont l'harmonie prime le prestige ou la puissance de l'Eglise.

L'assurance-récoltes en Saskatchewan de $5 à $20 millions

REGINA — L'assurance-récolte en Saskatchewan a reçu dernièrement un air d'aller qui en vaut la peine: l'équivalent de 15 millions de dollars.

Cette nouvelle poussée fait suite à une entente fédérale-provinciale en vertu de laquelle le gouvernement de la Saskatchewan donne son assentiment à la clause de réassurance adoptée il n'y a pas tellement longtemps par le gouvernement fédéral. Cette clause a pour but d'aider financièrement les provinces qui, disposées à profiter de l'assurance-récoltes, craignait que la ruine d'une grosse récolte à un moment donné ou encore de plusieurs récoltes d'affilée n'impose à leur budget des obligations trop onéreuses . . . au point de les acculer à une véritable faillite.

D'après le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, cette clause de réassurance permettra a sa province de porter de $5 millions à $20 millions son programme d'assurance-récoltes.

La signature de cette entente ne signifie pas que nous allons augmenter notre programme de $5 à $20 millions du jour au lendemain, a précisé le ministre McDonald. Cependant, d'ici trois ou quatre ans, nous allons être en mesure d'étendre à un nombre beaucoup plus élevé de cultivateurs les bénéfices de l'assurance-récoltes et de leur offrir des compensations valables en cas de désastres naturels.

Genre de protection

Le programme fournit aux cultivateurs qui y participent un régime de protection des récoltes de blé, d'avoine et d'orge contre tous les dangers naturels: la sécheresse, les inondations, la grêle, les cyclones, le vent, le gels, les ouragans, les pluies excessives, la neige, les tornades, les bêtes sauvages, les insectes et les maladies des plantes.

L'idée est de répartir les risques de production sur plusieurs personnes; d'étendre les risques de pertes à plusieurs régions et à plusieurs années; de cette façon, le cultivateur est appelé à payer des primes annuelles convenant à sa bourse en retour de compensations aptes à couvrir, au moins, ses frais d'exploitation, advenant une ou des faillites de récoltes.

Vonda

Soirée de bingo

Le 25 avril avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée de bingo et de loterie organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres M à Z. La salle était comble et les recettes furent de $714.00. On reconnaissait bien le bel esprit de coopération qui règne entre les familles de Vonda quand il s'agit de travailler pour l'Eglise.

Les prix de bingo furent gagnés par les personnes suivantes: Mme Enright, Mme A. Martineau, Mme Marchand, M. Albert Hamoline, Mme de Margerie, Mme Sheila Malsalla, M. Wally Badouski, Mme Caron, de St-Denis, Mme Pierre Denis, M. Henri Beaulieu, M. Louis Florizone, M. Alfred Bussière et Mme Dolly Fournier. Les prix de loterie furent gagnés par M. Nahormick, une chaise berçante; M. Zénon Lepage, une chaise longue; Mlle Janet Epp, rôtissoire "Bar-B-Q.", et M. Roy Bouchler, de Saskatoon, bouilloire électrique. Une jolie poupée fut gagnée par Mme R. Bussière, et un dessus de lit "Heirloom", prix d'entrée, par Mgr A. Lacroix, curé.

Va-et-vient

En avril, M. et Mme Steve Willett se sont rendus à Regina pour assister au congrès de l'Association des Municipalités Urbaines de la Saskatchewan. M. Willett, ainsi que dix-huit autres, ont été reçus membres honoraires de l'A. M. U. S. pour leurs 20 ans ou plus de services dans la communauté comme conseillers ou maire. M. Willett est encore membre du conseil de ville.

Plusieurs paroissiens se rendirent à Prince-Albert, le 1er mai, pour assister aux funérailles de Mme Arthur Détillieux.

St-Brieux

Décès de M. Joseph Tinevez

M. Joseph Tinevez, autrefois de St-Brieux, est décédé subitement le 28 avril à Calgary, à l'âge de 54 ans.

Né et marié à St-Brieux, il déménagea avec sa famille à Abbotsford, C.-B., en 1949. En 1964, il alla demeurer à Calgary où il travailla avec ses frères, propriétaires de "Agro Equipment Ltd." Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Outre son épouse (Alice Rhéaume), le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Emilie Tinevez, de St-Brieux; deux fils, Bernard et Robert, de Calgary; quatre filles, la Rév. Sr Lorraine-Marie, de Midnapore, Mme J. C. Pope (Cécile), d'Abbotsford, C.-B., Mme H. Bryce (Marie), de Vancouver, C.-B., et Béatrice, de Calgary; un petit-fils; trois frères, François, de Calgary, Yves et Alexis, de Peace River, Alta; cinq soeurs, Mme Jules Hamonic (Germaine), de St-Brieux, Mme Pierre Ferré (Régina), de Saskatoon, Jeanne, de Vancouver, C.-B., Mme Paul Creurer (Marie), de Melfort, et Mme Ed. O'Neill (Thérèse), de Kamloops, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le samedi 1er mai en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Calgary et l'inhumation au cimetière St. Mary's du même endroit.

L'Eglise anglicane d'Afrique du Sud et les relations raciales

LONDRES (CCC) — Dans son rapport mensuel sur la vie de la Province anglicane d'Afrique du Sud, l'évêque Edward Knapp-Fisher, de Prétoria, écrit que de nombreux blancs, membres de l'Eglise anglicane, lui retirent leur soutien en raison de ses prises de positions anti-racistes. C'est pourquoi, parmi les blancs membres de l'Eglise anglicane, "certains, tous en restant favorables aux principes que nous défendons, craignent de perdre leur emploi s'ils montrent ouvertement leur sympathie. Mais nombreux sont ceux qui s'opposent ouvertement et activement à la position anti-raciste de l'église et lui retirent leur soutien". La population anglophone, dit-il, donne un appui croissant au gouvernement nationaliste, les récentes élections l'ont démontré.

·Dialogues·

Page mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba

Responsables: Georges Laberge, Noëlie Palud

Nos chansonniers

par André TREMBLAY

Par leur art populaire, nos chansonniers illustrent mieux que tout autre groupe la prise de conscience et l'affirmation d'une identité propre. Par leurs chansons, leurs enregistrements, ils permettent à tous les autres pays de découvrir qu'il y a un peuple de langue française en Amérique du Nord.

Les chansonniers ont beaucoup contribué au dynamisme, au renouveau qui marquent la jeune génération. La qualité de leurs compositions s'est mérité le titre envié de haut-lieu international de la belle chanson française. Nul part ailleurs dans le monde trouve-t-on un même souci d'originalité, de clarté et de fierté nationale. Que de générations entre la Bolduc et Pauline Julien! Vous direz, sans doute, que ce sont là deux extrêmes, mais ce n'est là qu'une évolution exceptionnelle entre deux générations. A travers ces deux pôles, un médaillon de noms célèbres . . . nommons le pionnier, une véritable institution, Félix Leclerc. Et toute une lignée de noms connus tels que Jean-Paul Filion, Raymond Lévesque, Jacques Blanchet, Hervé Brousseau, Pierre Calvé, Claude Gauthier, Claude Léveillée, Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland, Monique Miville-Deschênes, Pierre Létourneau, Tex, Clémence DesRochers, Christine Charbonneau, Germaine Dugas, Yves Dompierre, Stéphane Venne, Marie Savard. Et il y a également les interprètes des chansonniers. . . Renée Claude, Pauline Julien, Danielle Oddera, Monique Leyrac, Nicole Perrier, Suzanne Valérie, Raoul Roy, Les Cailloux, etc.

Félix Leclerc et Gilles Vigneault

Félix Leclerc a été le premier à apporter sur la scène internationale la chanson d'ici. Pour les Français, Félix Leclerc avait toute la force d'un pays viril, dur. Il apportait à la chanson la latinité d'un nordique. C'était franc, c'était simple et Paris, avant Montréal, a reconnu Félix Leclerc. Ce n'est qu'à son retour, après son triomphe en Europe, que le Canada français se rendait enfin compte qu'il produisait de la chanson exportable. Félix Leclerc, c'était le premier coup aux ténors efféminés de la série Rossi.

Les Franco-Manitobains manifestent un intérêt nouveau pour les chansonniers québecois. Ils ont déjà leurs fidèles chez-nous, mais il en est plusieurs pour qui le nom de chansonnier n'est accolé qu'à Félix Leclerc. En fait, qu'est-ce qu'un chansonnier? D'abord c'est un chanteur. Certains protesteront, tout de suite, en disant que plusieurs n'ont pas les voix les plus soignées. Cela est vrai, nous y reviendrons un peu plus loin, continuons. Il est donc chanteur, mais ce sont ses chansons qu'il chante, chansons dont il a composé les paroles et la musique. Certains ont une voix brisée, nous pensons à Gilles Vigneault qui en est l'exemple le plus frappant. Mais quelle perte ce serait si Vigneault ne chantait pas lui-même ses chansons. Il est le seul à pouvoir chanter ces personnages qui mènent à la légende, ces mythes nécessaires à tous les peuples. Ce grand sorcier de la chanson exorcise.

Certains snobs ne supportent que les belles voix. Ils perdent beaucoup, mais que voulez-vous la bêtise rend inconscient . . . Félix Leclerc a une belle voix et c'est un grand chansonnier au même titre qu'un Vigneault. Quelques habitués de la chanson insipide lui reprochaient au début de sa carrière de toujours chanter sur le même ton et sur le même air. Preuve que l'oreille non exercée entend guère. Evidemment depuis la renommée universelle de ce chansonnier tout à chacun vous dira qu'il l'a toujours beaucoup aimé. Nous sommes redevables à Leclerc d'avoir préparé et éduqué un public qui est de plus en plus exigeant et fin connaisseur.

Claude Gauthier

Claude Gauthier est un autre phénomène de notre chanson. Il partit un bon matin du Lac Saguay emportant sa guitare, ses chansons. Il a conquis la ville comme un paysan fier qui sent bien qu'il a quelque chose à donner à ses dépaysés des grandes villes. Tous ces ouvriers étouffés par les usines respiraient à grande bouffée l'air sain que leur amenait ce gaillard un peu fruste. Mais la ville opéra sur Claude Gauthier une métamorphose complète. Sans perdre ses allures racées, le citadin qu'il est devenu s'est poli. La jeunesse trouve le même enthousiasme à chanter ses chansons que celui qu'elle éprouve à chanter celle de son compagnon, Pierre Calvé.

Jean-Pierre Ferland

Feuilles de gui . . . la couronne d'un poète-chanteur, Jean-Pierre Ferland. Jean-Pierre est l'assassin des préjugés, les timorés le craignent, les frustrés le haïssent, car il est pétant de santé. Ce n'est pas pour rien qu'il a été choisi comme l'animateur attitré de "Jeunesse oblige". Ses chansons ont un dynamisme, un rythme vif, qui lui assurent les faveurs d'un vaste public. Jean-Pierre Ferland est le chansonnier québecois qui a le plus de microsillons à son actif.

Pauline Julien

Qu'il nous soit permis d'inclure dans ce groupe une interprète exceptionnelle. Elle s'est mérité le 2e prix au concours international de la chanson, tenu en Pologne, en interprétant "Jack Monnoloy" de Gilles Vigneault. Elle a attiré l'attention, en octobre dernier, en refusant de chanter devant la reine d'Angleterre, un honneur qui l'aurait consacrée vedette internationale. De fait, Pauline Julien a le calibre des grandes interprètes. Elle a tout le talent d'une Piaf avec l'immense avantage de chanter nos grands compositeurs et ceux de France. Pauline Julien se campe devant son public avec une assurance qui a tout le ton de la familiarité. Elle le tutoie, le secoue et ça marche.

Clémence DesRochers

Vous nous direz peut-être que la fantaisie ne trouve pas son compte. Ah non! au contraire, il est un chansonnier, fille de poète, qui n'a pas suivi les traces de son père, mais qui fait rire tout le pays. Nos ridicules subissent quelques douches et comme ils n'ont pas tous des dos de canards, elle nous présente alors des oiseaux rares. Les savoureux accents de couvents, les vocations de danseuses espagnoles, les ouvriers des "factries", etc., suscitent chez Clémence DesRochers de bonnes saillies qui dérident les victimes elles-mêmes. Chez cette grande comique rien de blessant. Nos pires défauts ne nous agacent plus parce que l'on y retrouve sous un aspect plaisant tous les travers de sa voisine, de ses amis et de soi-même. On devient bon prince et on se paie une pinte de bon sang.

Les Cailloux

Ils sont quatre. Ils sont jeunes. Ils ont dépoussiéré notre folklore. Vous les aurez reconnus. Ce sont les Cailloux. Le yé-yé fait vieux jeu à côté de ses réinventeurs. Ils ont littéralement revisé le folklore. Notre alouette y perd quelques plumes de plus, mais comme elles n'ont jamais habité le pays sauf dans nos chansons, nos amis, les Anglais, ne s'affoleront pas dans leur "bird watching". Le disque ne rend pas justice à l'humour des Cailloux. Il faut les entendre chanter leur version de "J'ai deux grands boeufs dans mon étable "en imitant Félix Leclerc, Gilles Vigneault et je vous le donne en mille, Willy Lamothe.

Un pays se chante! Ecoutez les chansonniers, ils annoncent des matins nouveaux, l'aube de nos réalisations nationales!

Quand les bateaux s'en vont

Gilles Vigneault et Pierre Calvé

Chanson enregistrée sur disque long jeu
No FL 300 * COLUMBIA

Quand les bateaux s'en vont
Je suis toujours au quai
Mais jamais je ne pars
Et jamais je ne reste
Je ne dis plus les mots
Je ne fais plus les gestes
Qui hâtent les départs
Ou les font retarder.

Je ne suis plus de l'équipage
Mais passager,
Il faut bien plus
Que des bagages
Pour voyager . . .

Quand les bateaux s'en vont
Je reste le dernier
A jeter Immobile
Une dernière amarre
A regarder dans l'eau
Qui s'agite et répare
La place qu'il prenait
Et qu'il faut oublier.

Je ne suis plus de l'équipage
Mais passager,
Il faut bien plus
Que des bagages
Pour voyager . . .

Quand les bateaux s'en vont
Je refais à rebours
Les départs mal vécus
Et les mornes escales
Mais on ne refait pas
De l'ordre au fond des cales
Quand le bateau chargé
Etablit son parcours.

Je ne suis plus de l'équipage
Mais passager,
Il faut bien plus
Que des bagages
pour voyager . . .

Quand les bateaux s'en vont
Je suis silencieux
Mais je vois des hauts fonds
Dans le ciment des villes
Et j'ai le pied marin
Dans ma course inutile
Sous les astres carrés
Qui me crèvent les yeux.

Je ne suis plus de l'équipage
Mais passager,
Il faut bien plus
Que des bagages
Pour voyager . . .

Quand les bateaux s'en vont
Je reste sur le quai . . .

La M.A.E.E.

par Leo SOENEN

La question scolaire du Manitoba est une question qui devrait intéresser tous les parents catholiques et tous les membres des Associations de Parents et Maîtres, faisant abstraction des écoles fréquentées par leurs enfants. L'Association manitobaine pour l'équité scolaire fondée depuis un an, qui a pour but de travailler à résoudre le problème scolaire, a beaucoup à faire encore pour réaliser l'objectif qu'elle s'est tracé. Néanmoins, les débuts semblent assez prometteurs puisque l'organisation est déjà sur pied et qu'elle compte déjà sur l'appui d'un grand nombre de catholiques et de non-catholiques.

Effectivement que désire accomplir la M.A.E.E.? Elle espère influencer l'opinion publique et les politiciens de la province. Elle veut que ceux-ci modifient leurs points de vue sur la question scolaire du Manitoba et qu'ils trouvent une solution plus conforme aux droits des parents que celle proposée par la constitution actuelle. Elle espère obtenir de l'assistance financière pour les écoles confessionnelles dont les standards académiques répondent aux exigences du Ministère de l'Education. Elle revendique le respect des lois de la nature, elle veut pour les parents la liberté en matière d'éducation, la liberté de choisir et de procurer à leurs enfants les écoles qui leur conviennent et ainsi assurer l'équité dans l'instruction pour tous les enfants de la province.

Le travail de la M.A.E.E. s'accomplira seulement si elle peut compter sur l'appui de tous ceux qui sont ou qui devraient y être intéressés. Le fait que le problème de l'aide aux écoles séparées n'affecte pas monétairement tous les catholiques de la province, cela ne veut pas dire que les Manitobains des régions privilégiées devraient y demeurer insensibles.

Voir à ce que justice se fasse et voir à ce que les droits des parents soient respectés, n'est-ce pas la responsabilité de tous? Les parents n'ont-ils pas le droit d'élever leurs enfants selon leur conscience sans être considérés comme des citoyens de seconde zone et se voir dans l'obligation de payer un double impôt scolaire. En plus, comme catholiques ne sommes-nous pas moralement tenus d'encourager l'éducation chrétienne pour tous les enfants catholiques? Avons-nous le droit d'être insensibles au fait qu'il y a certains parents, soit pour des raisons financières ou géographiques, qui ne peuvent obtenir pour leurs enfants les bienfaits de l'éducation chrétienne que réclame leur conscience?

Si la M.A.E.E. veut atteindre son but, obtenir l'équité scolaire, elle doit se rallier l'appui de tous les catholiques et de tous les non-catholiques qui pensent comme elle sur la nature et le but de l'éducation. Cet appui ne doit pas être un appui moral seulement, mais il est une invitation à tous à devenir membres actifs de l'organisation en participant au travail de l'Association.

Traduit par N. P.

Dialogues et censure

D'aucuns se sont étonnés, d'autres scandalisés d'opinions émises par certains collaborateurs de Dialogues et de l'absence de Censure.

Les directeurs de cette page croient ne pas posséder le droit exclusif à la vérité, ni d'en être les seuls dépositaires; ils croient que de l'échange d'idées contradictoires peuvent naître des idées nouvelles; ils sont également convaincus de l'intelligence et du jugement des lecteurs de la page. Si, et je le crois, Dieu même ne s'arroge pas le droit de violenter l'homme et sa liberté, si égarée soit-elle, pour le changer, nul homme, seul, peut s'établir juge et brimer la pensée d'un autre homme.

Dans l'ensemble, nous avons trouvé les articles des collaborateurs intéressants et parfois provoquants. Nous les remercions tous pour l'expression écrite de leurs pensées. Un hommage particulier à Mlle N. Palud, sans qui cette page ne se serait pas réalisée. Si la page se continue, et je le souhaite, d'autres en auront la responsabilité. Mes voeux de succès les accompagnent,

Georges LABERGE.

Un monument

Le français. La question du français. La décadence, la mort, la vie, la survie, la défense, le rayonnement du français est, et sera pour longtemps encore, le sujet favori de discussions quand se rencontrent des Canadiens français. Je voudrais y ajouter un autre élément.

Bientôt, des quatre coins de la province, on se réunira pour célébrer le jubilé de l'Association d'Education. J'aimerais proposer aux organisateurs de ces fêtes l'érection d'un monument: Un monument à la gloire de nos instituteurs et institutrices qui perpétuera à jamais le surcroit de travail gratuit qu'ils ont donné à la population franco-manitobaine durant les cinquante dernières années. Voilà déjà trop longtemps que nous exigeons d'eux d'enseigner, en plus du curriculum provincial, le français, et bien entendu, en surcroit, la catéchèse. Oh! Nous les payons pour cette demi-journée de travail supplémentaire: à coup de matraques linguales pour n'avoir pas réussi l'impossible. La justice n'est pas notre vertu prédominante, à nous les Canadiens français!

Ce monument! Etonnement des générations à venir. Quand nous serons grands-pères, on pourra susciter l'émerveillement de nos petits-fils, en le leur montrant du doigt et en leur expliquant qu'il fut un temps où il y avait des gens qui travaillaient pour rien, et cela pour une culture.

Vive à jamais nos enseignants!

Georges LABERGE.

Vient de paraître

Le 2e livre du Frère Untel aux "Editions du Jour"

Aucun livre n'a autant secoué le Canada Français que "Les Insolences du Frère Untel", publié, comme par hasard, à l'aube de la "révolution tranquille".

Aucun livre, sans doute, exercera une influence plus profonde que le deuxième livre du Frère Untel, maintenant connu sous le nom de Jean-Paul Desbiens.

"Sous le soleil de la pitié", qui vient de paraître aux Editions du Jour, est un livre aussi différent que possible des mémorables "Insolences". Mais les deux ouvrages se ressemblent sur un point, essentiel: il nous prend aux tripes de la première à la dernière ligne. Même ceux qui n'ont jamais connu le Frère Untel de chair et d'os ont l'impression très forte, violente, de retrouver, en le lisant, un vieil ami, tout plein de tendresse, de santé et de bonne humeur.

"J'ai toujours rêvé, écrit-il dans son introduction, d'un inconnu qui me lirait dans le train, qui se reconnaîtrait dans ce que j'écris et qui en serait aidé à vivre plus avant."

Vous ne rêvez pas, mon frère: c'est vrai. Et c'est vrai pour l'intellectuel un peu las, comme c'est vrai pour l'ouvrier dont on dit qu'il ne lit jamais rien . . . L'un et l'autre s'étaient retrouvés dans les "Insolences" et se retrouveront encore "Sous le soleil de la pitié". Vous les ferez rire, souvent vous les ferez penser, ce qui est déjà plus difficile.

"J'écrirai à découvert, dit encore Jean-Paul Desbiens. Certes, j'y trouve ma joie, une joie de jeune chien qui s'ébroue dans les mots et qui s'en jette partout comme de la neige. Pourtant, j'ai dû surmonter certaine hésitation. Faut-il dire pudeur? (. . .) Faut-il parler d'amour? Mon amour pèse sur ma vie, c'est toujours lui qui fait obscurément basculer mes décisions. Je le sais après coup. J'écris ce livre pour un inconnu qui me lira dans le train . . ."

C'est pourquoi les Editions du Jour ont publié "Sous le soleil de la pitié" en format de poche et qu'on l'a mis en vente à $1.00 dans les gares, les dépôts de journaux et les librairies. (Distributeur: La Compagnie de Publication de La Patrie Limitée au 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)

L'OECUMENISME EN ALLEMAGNE

PADERBORN (CCC) Le cardinal Jaeger, archevêque de Paderborn, a annoncé à une centaine de journalistes et de théologiens qui participaient à la dixième réunion des informateurs protestants et catholiques, que l'épiscopat allemand a institué un "bureau de contact", chargé de promouvoir le dialogue avec l'Eglise évangélique d'Allemagne.

Le cardinal a précisé que le baptême sous condition serait l'un des premiers problèmes étudiés par ce bureau. A ce sujet, son archevêché et l'Eglise évangélique de Westphalie sont déjà parvenus à un accord, étant bien entendu que l'Eglise de Westphalie baptise au nom de la Trinité et par aspersion d'eau. En retour, l'Eglise catholique dans cette région cesse de baptiser sous condition les convertis du protestantisme.

POÈTES EN HERBE . . .

Le 2 juin dernier avait lieu au Pavillon universitaire du Collège de St-Boniface, sous la présidence d'honneur de M. Georges Laberge, le lancement de deux recueils de poèmes, l'un de Gérald Dupont, de St-Georges, et l'autre de Martial Marcoux, de Lorette. Tous les deux sont étudiants en Belles-Lettres au Collège de St-Boniface. Les deux font de la poésie dans leur temps de loisirs, et la poésie est pour eux une façon de s'exprimer . . . Voici comment Gérald s'exprime dans l'un de ses poèmes . . .



Deux "poètes en herbe" faisaient la fierté de leurs parents lors du lancement de leurs recueils de poésies au Collège de St-Boniface: à gauche, Mme Henri Dupont, de St-Georges, en compagnie de son fils, Gérald; à droite, M. et Mme Louis Marcoux, de Lorette, avec leur fils, Martial.

Sur le seuil . . .

je suis là
près du seuil
et voilà
mon accueil

je voudrais entrer
je n'ai pas de clef
je voudrais chercher
je n'ai pas l'été

je veux trouver
je n'ai pas la terre
je veux voyager
je n'ai pas la mer

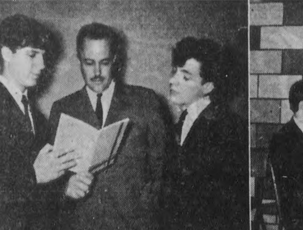
je veux aimer
je n'ai pas l'univers
je veux aider
je n'ai pas d'auxiliaire

enfin, je connais le chemin
je n'ai qu'à le suivre
mais il y aura un demain
et un autre qui va suivre . . .

Aux recueils figurent des vers rythmés et des vers libres . . . surtout des vers libres. Les jeunes poètes avouent avoir été influencés à l'occasion par les poètes qu'ils ont étudiés en classe, soit de Villon à Prévert. Martial écrit surtout par jet . . . et ce jet a une durée moyenne de 15 minutes. Gérald prend normalement trois-quart d'heure pour travailler un poème. Le recueil de Martial s'intitule "Miroir de glace" et est dédié à Henri et Michelle; celui de Gérald "Correspondances", qu'il dédie à Raymond Lafond, présente quelques vers spontanés sur les correspondances entre l'homme, l'amour, la nature, et ses pensées expliquent le monde intérieur d'un jeune d'aujourd'hui.

A la suite d'une suggestion du Rév. Père Surprenant, les jeunes poètes ont décidé de publier leurs travaux aux éditions "boîtes-aux-lettres", Collège de St-Boniface. Les recueils, dont la présentation est soignée, se vendent 25c l'exemplaire au Collège.

Au cours de sa présentation, M. G. Laberge faisait remarquer que lorsque "nous nous parlons avec des mots de tous les jours, nous pouvons constater facilement que nous ne pouvons pas communiquer aux autres ce qui nous habite. Nous pouvons difficilement communiquer nos pensées, nos émotions, notre amour, notre souffrance, notre être, nous-même. La poésie cependant, par son langage, rapproche de la communication pleine et réelle avec les autres hommes. Plus que les mots eux-mêmes, la technique du poète nous transmet tout lui-même, non pas seulement la pensée mais surtout l'émotion, la vibration de tout l'être, l'émotion des sens et la lucidité intellectuelle." Et le Rév. Père Surprenant a su utiliser dans sa classe ce moyen merveilleux de compréhension et de





Dans la photo de gauche l'on voit M. Georges Laberge, gérant de la Librairie Lumen, qui lit un poème de Martial Marcoux ou de Gérald Dupont, à l'occasion du lancement officiel de leurs oeuvres poétiques, la semaine dernière; à droite, les poètes sont avec leur professeur, le R. P. Surprenant.

rapprochement, puisque ses élèves ont écrit environ 129 poèmes chacun cette année. De fait, les plus valables ont été colligés en une plaquette, "Visages", résultat d'une équipe de copains.

A la même rencontre nous pouvions visiter une exposition de 29 peintures, créations des vingt-neuf étudiants de Belles-Lettres et, tout en buvant le café, nous avions l'occasion de jaser avec eux de leurs travaux de l'année. Ce fut une soirée amicale et rajeunissante!

Il y eut cette année plusieurs manifestations culturelles de la part des jeunes. Bravo! La jeunesse vit, s'exprime, c'est un signe de santé. Même si leurs oeuvres n'ont pas la maturité de celles des artistes professionnels, il ne faut pas les brimer, mais croire fermement que le jeune qui s'ouvre à la beauté des formes, à l'expression de l'esprit, à l'invention créatrice se dispose à comprendre quelque chose de la liberté . . . humaine et chrétienne.

Pour terminer, un petit poème de Martial . . .

petite fleur
semée de pleurs
et ta lueur
est la couleur

je veux voir
avant d'échoir
ton beau miroir
ta belle gloire

regarder ton âme
espérer ta flamme
oublier ce drame
que tu es femme.

Points saillants du mémoire des Instituteurs, devant la Commission d'enquête Laurendeau-Dunton

L'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba

Le mémoire présenté par l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba à la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme contient: une Introduction, un Préambule, un Exposé de la Situation scolaire des Canadiens français du Manitoba, des Recommandations et une Conclusion.

INTRODUCTION: Fondée en 1922, groupant quelque 575 membres, l'Association a pour but de sauvegarder leurs intérêts. Sa mission première, sous l'égide de l'AECFM qui lui donne sa raison d'être, est de transmettre le patrimoine linguistique et culturel français aux élèves canadiens-français fréquentant les écoles des centres français de la province. Par ses congrès annuels, elle joue un rôle de supplément à un Institut de Pédagogie, en fournissant des cours comprimés de méthodologie de l'enseignement du français. Ces congrès donnent suite à des réunions pédagogiques régionales où sont étudiés certains aspects de l'enseignement du français. L'Association rédige aussi un bulletin trimestriel qui maintient un contact français entre les instituteurs, nourrit leur pensée française et publie des études pédagogiques.

PREAMBULE: Rappel de l'art. 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867) et de l'art. 22 de l'Acte du Manitoba (1870), "présage heureux d'un avenir ensoleillé où, partout au Canada, les deux groupes ethniques seraient partenaires à parts entières de cette immense corporation nationale". Mais l'histoire du premier centenaire se solde par un déficit notable pour les groupes minoritaires canadiens-français de toutes les provinces. Par exemple, en 1916 la langue française devenait au Manitoba une langue étrangère. C'est par la pression constante de l'AECFM auprès des gouvernants et aussi des enseignants canadiens-français "de faire enseigner le français en marge de la loi et en toutes les années" qu'aujourd'hui on peut enseigner le français de la 1ère à la 12e année. Devoir "systématiquement transgresser la loi scolaire manitobaine durant quelque 45 ans", voilà un fait bien significatif!

Motif d'espoir au Manitoba français: le gouvernement fédéral actuel n'a pas du tout mis en cause, dans le mandat donné à la commission Laurendeau-Dunton, le principe fondamental de l'égalité entre les deux partenaires fondateurs de la Confédération, et donc, en 1964 comme en 1867, on peut croire que "dans l'esprit du gouvernement" les Canadiens français de la dispersion font toujours bloc solide avec ceux du Québec et sont censés être considérés comme des partenaires à parts entières du groupe anglophone canadien d'un océan à l'autre.

Toutefois, ce même mandat reconnait "implicitement" que cette Confédération ne fut pas un aboutissement ,mais une simple ébauche de solution et règlement. Il réclame une enquête et un rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada, et des recommandations sur les mesures à prendre pour que la Confédération se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée.

BICULTURALISME ET BILINGUISME: Cette partie du mémoire contient des considérations au sujet des deux peuples fondateurs, tributaires chacun de deux histoires et de deux géographies, et aussi au sujet des autres groupes ethniques qui ont fait du Canada leur patrie d'adoption. En voici la conclusion:

"Cette opiniâtreté à vouloir se perpétuer comme groupe minoritaire vivant et actif, on ne la trouve vraiment que chez les Canadiens français. Jamais ils n'ont perdu conscience de leurs antécédents historiques, jamais ils ne cessèrent de renoncer à la lutte. C'est de force qu'ils arrachèrent les permis de construction de leurs quatre postes radiophoniques, qui de peine et misère finirent par envahir les foyers français dans les provinces des prairies; c'est dans le sacrifice qu'ils firent naître leurs hebdomadaires français et qu'ils les maintiennent; c'est par une tension de tout leur être qu'ils s'agrippent à ce qu'ils veulent conserver, leur langue, et qu'ils revendiquent à temps et à contretemps. Ce fut un tour de force que la survie des Canadiens français dans l'Ouest . . . Il se perpétue, certes, et même si l'on doit admettre un fléchissement épouvantable dans la résistance à une ambiance corrosive de tous les instants, même si la volonté s'étiole en bien des quartiers, il en est encore pour croire que tout est loin d'être fini. Qui sait? La Commission royale serait-elle appelée à perpétuer ce miracle."

SITUATION SCOLAIRE: Ici le mémoire rappelle les grands faits historiques des "arrangements Laurier-Greenway", de la fondation de l'AECFM en 1916 par 1,200 délégués de tous les centres français du Manitoba, de l'héroïsme des instituteurs religieux et laïcs pour maintenir dans l'école le français, mais il montre surtout qu'on fut longtemps à l'heure des toutes petites commissions scolaires, de la petite école rurale, des années d'étude ne dépassant pas la 8e, etc. Puis c'est le moment de la consolidation des écoles, et de "la répartition de la carte géographique scolaire en grandes divisions, en 1959" qui dote les Canadiens français d'écoles secondaires dans leurs grands centres, "où nos élèves seraient en nombre assez important pour que l'atmosphère de l'école demeurât française, pour que toute notre équipe enseignante occupât les lieux, pour que nos commissaires des grandes divisions relevant d'eux administrassent ces biens avec une certaine latitude".

Cependant, continue le mémoire, "il se produisit chez nous une transformation, tellement imperceptible à la vérité, que les visiteurs français des écoles eux-mêmes ne s'en aperçurent que sur le tard". L'AECFM, par son comité de fonctionnement scolaire, réclamait encore en 1941 que même les matières du curriculum officiel de la province soient enseignées en français, malgré les termes de l'article 240 de l'Acte scolaire, mais "graduellement", parce qu'elles recevaient leur formation pédagogique en anglais, des institutrices délaissèrent la langue française comme medium d'enseignement pour toutes les matières autres que le français et la religion . . . sous prétexte que tous les élèves comprenaient l'anglais, que les manuels étaient tous anglais, que les examens du Département devaient être écrits en anglais. Donc "on en est arrivé, par nous-mêmes, sans qu'aucune pression soit faite sur nous de l'extérieur, à observer une loi qui, en 1916, tentait précisément de nous asservir de la même façon, et à laquelle la génération d'alors s'était opposée si glorieusement". Donc, dès que la période de français et celle du catéchisme sont terminées, "nos écoles sont des écoles unilingues de langue anglaise et forment des élèves 'anglais' dont la langue seconde, la langue d'emprunt, est bel et bien le français".

Mais "nous voulons que ça change. Nous voulons que le français redevienne la langue maternelle, la langue dans laquelle on étudie, on joue, on s'irrite, on rêve. Il n'y a de salut que par l'école".

RECOMMANDATIONS: En conséquence, le mémoire propose les recommandations suivantes:

1—Un institut pédagogique français.

2—Manuels français.

3—Rédaction des questionnaires d'examens du Département dans les deux langues officielles, comme au Nouveau-Brunswick, ou qu'on en tire des copies françaises pour les élèves de nos écoles.

4—Inspecteurs officiels "bilingues" dans les arrondissements français, avec mission, au moins tacite, de pousser par leurs encouragements les fondés de pouvoir à utiliser à grands renforts la langue française dans leurs classes.

5—Formation d'un comité français d'instruction publique, dirigé exclusivement par des instituteurs canadiens-français, nommés par l'AECFM, et ayant toute la latitude voulue pour s'adjoindre des spécialistes en linguistique ou autres disciplines requérant leur concours.

6—Instauration d'un ministère culturel fédéral, avec sous-ministère responsable des problèmes des minorités françaises du pays.

CONCLUSION: La Confédération n'est vraiment qu'une drôlerie méchante si on persiste à vouloir cantonner l'expression française de la culture française à la seule province de Québec. Dans l'optique d'une saine Confédération, nous ne pouvons plus, ici au Manitoba plus qu'ailleurs, nous contenter de concessions qui sont autant de miettes tombant de la table du riche, ou de pourboires dont on gratifie notre respectueux silence. Nous voulons les réformes essentielles, dans tous les domaines, certes, mais particulièrement dans tout ce qui touche de près ou de loin le domaine de l'éducation.

Ce document est signé, au nom du comité exécutif de l'Association des Instituteurs, par Soeur Jacques-Fernand et M. Joseph Desrosiers, alors présidente et vice-président.

TRIBUNE LIBRE

THE DIOCESE OF RUPERT'S LAND
Anglican Centre
302 - 257 Smith Street
Winnipeg 1, Canada
Diocesan Administration
Phone 942-7371
Anglican Social Service
Phone 947-1665

le 21 mai, 1965.

Monsieur Roméo Bédard,
Rédacteur,
La Liberté et Le Patriote, .
619 McDermott Avenue,
Winnipeg 2, Manitoba.

Cher Monsieur:

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-incluses, deux copies de la traduction française de notre soumission, cette semaine, à la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, comme j'ai promis au téléphone.

Vous remarquerez que notre rapport a été préparé il y a une année, mais les membres de notre comité diocésain ont décidé avant la visite actuelle de la commission royale que leurs recherches et leurs recommandations restent tout à fait courants.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Allan J. Barker,
Directeur des
Services Sociales.

AJB:VS

P.S.: Je vous envoie aussi, ci-incluses, deux copies de notre rapport en anglais.

Dans ce dessin, vous voyez différents objets qui ont tous quelque chose de commun, excepté deux. Savez-vous quels objets n'appartiennent pas à cette série?
Solution: le pinceau et la pipe. Maman a besoin des autres objets pour faire sa couture.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Le méloe ne connait pas les soucis de la paternité: Il abandonne tout simplement sa progéniture! Condamnée à se nourrir elle-même, la larve avec raffinement parasite sur l'abeille sauvage. Son existence aventureuse commence dès la sortie de l'oeuf. Grimpant le long de la tige, elle commence par se nicher dans une fleur et y attend patiemment qu'une abeille, par hasard, vienne lui rendre visite. La larve alors s'agrippe solidement au corps velu: c'est pour cette passagère clandestine un moyen de transport idéal!

L'abeille solitaire tôt ou tard pondra ses oeufs dans une alvéole qu'auparavant elle aura remplie de miel: c'est pour la larve le moment de la quitter. Elle bondit . . . si elle atterrit dans le miel gluant, évidemment, elle se noye . . . mais si elle a bien calculé son saut, elle se pose sur l'oeuf, le mange, et la coquille lui sert d'embarcation. Et entre-temps, notre larve s'est transformée et ne se nourrit plus que de miel. Encore deux mues, et la voilà adulte . . . Mais il arrive bien sûr qu'au lieu de s'accrocher à quelque abeille solitaire, notre aventurière se trompe d'insecte: elle est alors irrémédiablement perdue! S'est-elle accrochée à un faux bourdon, ce n'est pas si grave: elle réussit en général à sauter sur la femelle au moment de l'accouplement. Pas question non plus d'avoir frères ou soeurs: il n'y a dans le nid de la nourriture que pour une larve seule.

Rien d'étonnant donc que notre scarabéide ponde environ 4,000 oeufs: c'est que le sort incertain n'offre qu'à bien peu de larves toutes les chances nécessaires à leur développement . . . !

"Flower Day", coutume des Sioux

Je suis avec le plus grand intérêt le résumé du livre du R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., auteur des "Sioux du Canada", qui passe dans le "Indian Missionary Record". Je suppose que je n'y serais pas aussi ardemment intéressée si je n'avais moi-même, comme vous le savez, par un écrit précédent sur cette bande indienne, pris un contact direct avec les habitants manitobains de cette secte indienne.

Je désire donc vous entretenir en ce moment d'une autre expérience inoubliable vécue sur cette réserve, où ma famille et moi-même étions les seuls Blancs.

La mort est pour tous les Indiens très impressionnable. Ils ont assurément la croyance intense de l'immortalité. Ils ont conservé, avec l'adaptation des nouvelles méthodes infiltrées chez eux par l'éducation missionnaire et scolaire, la vénération de leurs anciennes coutumes, qui montre une histoire incroyablement compliquée de la vie de leur grande nation.

Voici que, une fois par année, et je parle de cette année comme des autres, il y a sur les réserves de Griswold et de Pipestone une cérémonie bizarre, mais très bien organisée avec célébrations spéciales pour honorer les morts de la tribu.

Comme on m'a fait le rare honneur de participer à une de ces fêtes, je tournerai les pages de ma mémoire au 2 juin 1955 pour vous décrire le "Flower Day" de Pipestone, réserve d'Oak Lake, Manitoba, à quelques milles de Virden.

Préparatifs

Depuis longtemps, même les plus misérables se préparaient au grand jour mémorable des morts. Les femmes et les vieillards avaient balayé le cimetière, pour ainsi dire, de toute impureté. Les croix avaient été blanchies à la chaux (cette commodité coûtait trop cher pour blanchir leur maison).

Les femmes, les mois précédents, avaient fait quelques économies sur l'achat des provisions mensuelles pour marchander du papier "crêpé" de toutes les couleurs, surtout les très voyantes.

Depuis longtemps, les enfants gardaient les ficelles, les broches trouvées un peu partout, voire même les boîtes de confitures ou de poudre à pâte, que l'on taillait en cercles pour faire des bases de couronnes. On amassait surtout, si c'était possible, des marchandises qui ne comptaient pas dans la liste habituelle des produits, mais de qualité (pour eux), de fantaisie et de luxe. Même ce qui paraîtrait pour nous des victuailles bien ordinaires, étaient pour ces pauvres gens des achats de luxe.

Les grand-mères surtout avaient le don des cachettes; bien chanceuses si les souris ou les enfants ne réussissaient pas à découvrir leur "awapo". J'ai vu une vieille enterrer une boîte de cette façon. Or, le jour désigné approchait. Pour éviter la confusion, cette réserve où j'enseignais choisissait le 2 juin. Inutile de se formaliser, cette journée-là, notre classe était vide.

J'avais bien vu des pow-wows avec des symbolismes compliqués que j'espère vous raconter plus tard, mais cette fois-ci tout était facile à comprendre en suivant la routine du jour. Tout le monde se levait avec le soleil. Pour des gens qui sont souvent inconscients de l'heure, qui possèdent rarement un réveille-matin ou une horloge, cela était routine.

Comme le ménage de Noël ou de Pâques est pour nous très important, le grand jour des Indiens était assurément le "Flower Day", car il y avait des visites à l'extérieur et aux réserves avoisinantes. Il faut mentionner que bien des maisons étaient raisonnablement propres, mais il y en avait qui se contentaient de balayer sous le lit ou de couvrir les boîtes empilées dans un coin. Leurs demeures étaient, pour la majorité, petites et pitoyablement meublées. Les familles plus prospères, qui avaient des petits emplois sur les fermes avoisinantes, se trouvaient des meubles d'occasion ici et là, mais sur cette réserve où la pêche et la prise au piège étaient presque épuisées, la vie était bien difficile; le mince revenu provenait parfois de la vente d'une corde de bois ou d'une corbeille de jonc. Les vieilles tressaient des catalognes et on vivait, d'une allocation à l'autre, en se serrant la ceinture la dernière semaine du mois. Mais pour "Flower Day", et avec un courage incontestable, on avait quand même fait des sacrifices inouis pour conserver l'honneur de ce jour. Retournons-y. Vous verrez.

Vers 7 h., les voitures étaient en branle, je dis voitures . . . Je parle des squelettes ambulants de vieilles autos réparées sur la réserve même. Le Sioux et même les autres Indiens sont, je crois, des maîtres-mécaniciens qui le sont devenus par nécessité. Les vieilles voitures font une file lente vers l'endroit de rencontre. Les vieux préfèrent encore les chevaux qu'ils enrubannent de guirlandes ce jour-là, car eux aussi passeront la journée aux abords du cimetière. On va saluer les morts. On dit que dans les Dakotas, en générations passées, quand le chef mourait, on enterrait avec lui son cheval. Ici on n'a jamais poussé si loin la coutume, mais pour le reste on se borne à faire chaque année la même cérémonie.

Le cimetière est "pimpant". Toutes les croix ont été redressées et repeintes. A même le sol, on a planté des fleurs artificielles dressées sur des tiges solides. Il y en a pour tous les goûts. Quels coloris! Des roses violettes, des églantines bleues et des feuilles de papier vert criant et si peu naturel. Cependant, le tout, en vue générale, donne un aspect formidable. La clôture aussi a été resserrée et les piquets remplacés. L'important est qu'il n'y ait qu'une entrée. Pour le moment, la barrière en est close, et de chaque côté on a planté des arbres bien fournis de feuilles, comme nous le faisons à l'occasion de la Fête-Dieu. Des jeunes sont assignés pour surveiller cette entrée, car n'entre pas qui veut ou avant le temps propice. Il faut attendre que la foule soit complète et intacte.

La cérémonie

Ils y sont tous. Le chef (que je connais très bien) ouvre la cérémonie. Il fume une pipe ordinaire, mais qui représente le calumet de paix, et une fumée pointe aux quatre coins cardinaux; il passe ensuite la pipe aux conseillers. Tout cela se déroule en silence. On entend quelques toux et quelques plaintes d'enfants. Les adultes ne parlent pas. Le chef entonne, en langue siouse, un hymne bien monotone et bien long. Puis chacun se rend à la tombe de ses morts. Tous tiennent des paquets qu'ils vont présenter et un sosie de la personne morte. S'il s'agit du décès d'une fillette de 14 ans, on empruntera une fillette du même âge, et si possible, qui ressemble quelque peu à la disparue; comme ils sont tous ou presque tous parents, cela n'est pas difficile. Pour l'occasion, des vêtements nouveaux ont été offerts à la remplaçante, tenant compte autant que possible des goûts de la disparue. Là aussi on chante encore.

Les catholiques se signent et récitent des prières plus compréhensibles. Puis on sert le couvert dans le cimetière. Ce repas est plus copieux que celui qu'on mange à la maison. On a acheté du pain, ce qui est rare, sauf pour les familles plus fortunées et qui reçoivent un petit salaire. Il y a des viandes sauvages bouillies, des pommes de terre, des bouillons dans lesquels on verse des pots de soupe aux légumes, puis des fruits, des biscuits et des bonbons.

On mange, on chante et on jase avec les visiteurs toute la journée. Quelques fortunés, propriétaires de caméras, prennent des photos du groupe ou de la tombe individuelle. Les vieux, accroupis en cercles, fument à longues touches des anciennes pipes. Toutes les femmes fument des cigarettes qu'elles préparent avec leurs papiers et pots de tabac. J'ai vu des enfants très jeunes finir de fumer les bouts de cigarettes aux yeux de leurs parents qui trouvaient cela fort amusant. Ainsi se passe la journée jusqu'au coucher du soleil.

Dernier tribut

Le dernier tribut commence avant la tombée de l'astre d'or. On se recueille de nouveau et on enlace les bras de l'un croisant les bras de l'autre. Il y a des pleureuses qui se lamentent à petits cris plaintifs. J'y ai vu de vraies larmes; c'est l'adieu jusqu'au prochain "Flower Day". Pour que le tableau soit intact, nous nous sommes retirés discrètement à l'extérieur, déjà bien privilégiés d'avoir été invités à ce spectacle. La filée recommence et les vieilles autos se suivent sur les routes tortueuses des collines. On a fait son devoir: on a bien mangé, on a respecté ses morts, on a porté à la limite la courtoisie aux visiteurs et on a même invité l'institutrice. Donc tout ira bien. Et la réserve recommence sa petite vie si souvent monotone. On aura du plaisir à l'été quand on ira cueillir des fruits au-delà des frontières et qu'on rapportera de vrais souvenirs des pays sioux. Une plume d'aigle par exemple.

J'y pense chaque année le 2 juin.

Marie TOBIE.

Nouveautés à la bibliothèque de St-Boniface

(suite)

914.81 Réf. — Malmstrom, Vincent H. **Norway.**

R — Dessarre, Eve. **Goli ou le chant du soir.**

R — Quine, Caroline. **Alice et le dragon de feu.**

Enfants

M 9 — Bernage, Berthe. **Giboulée antiquaire.**

S 12 — **L'histoire de l'automobile.**

92 9 — Pagnol, Marcel. **Souvenirs d'enfance.**

Philosophie - Psychologie

027 — Vinet, Bernard. **La bibliothèque instrument de travail.**

131.34 — Freud, Sigmund. **Abrégé de psychanalyse.**

136.1 — Chauchard, Paul, Dr. **L'équilibre sexuel.**

136.15 — **Amour maternel** par un Groupe Lyonnais d'Etudes médicales, philosophiques et biologiques.

136.15 — Gendron, Lionel, M.D. **Qu'est-ce qu'une femme?**

150.1 — Jung, Carl Gustav. **Dialectique du moi et de l'inconscient.**

150.13 — Carnegie, Dale. **How to Stop Worrying and Start Living.**

152 — Piéron, Henri. **La sensation.**

161 — Leclercq, René. **Traité de la méthode scientifique.**

177 — Plé, Albert, O.P. **Vie affective et chasteté.**

198 — Colette, Jacques, O.P. **Kierkegaard: la difficulté d'être chrétien.**

Religion

215 — Corvez, Maurice. **De la science à la foi: Teilhard de Chardin.**

240 — Rahner, Karl, S.J. **Eléments de théologie spirituelle.**

248 — Poinsenet, M. D. **Thérèse de Lisieux, témoin de la foi.**

250 — Rahner, Karl. **XXe siècle, siècle de grâce? Fondements d'une théologie pastorale pour notre temps.**

250.1 — Guerry, Mgr. **Le laïcat ouvrier. Sa mission apostolique.**

261 — Gerlaud, M. J. **Construire l'homme.**

262.12 — Lécuyer, Joseph, C.S.Sp. **Etudes sur la collégialité épiscopale.**

270.6 — Lortz, Joseph. **The Reformation: A Problem for Today.**

271.9 — Jeanne d'Arc, Soeur, O.P. **Les religieuses dans l'Eglise et dans le monde actuel.**

281.9 — Clément, Olivier. **L'essor du christianisme oriental.**

290 — Semaine de Missiologie. **Devant les sectes non-chrétiennes.**

Sciences sociales—Pédagogie

300 — Leclercq, Jacques. **Du droit naturel à la sociologie.**

301.12 — Sartin, Pierrette. **La promotion des femmes.**

301.151 — Perruchot, Henri. **La France et sa jeunesse.**

301.151 — Teindas, Georges. **La jeunesse dans la famille et la société modernes.**

301.155 — Browne, C. G., ed. **Chefs et meneurs. Psychologie sociale de l'autorité et de la direction.**

301.243 — Friedman, Georges. **Problèmes humains du machinisme industriel.**

301.243 — Lerner, Daniel. **The Passing of Traditional Society. Modernizing the Middle East.**

301.246 — Susini, Jean. **Secrets de la drogue.**

301.246 — Vexliard, Alexandre. **Introduction à la sociologie du vagabondage.**

301.37 — Hauser, Philip M. **L'urbanisation en Amérique latine.**

301.411 — Pin, Emile, S.J. **Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine: Saint-Pothin de Lyon.**

301.427 — Berge, André, Dr. **Propos aux parents et aux éducateurs.**

301.427 — Merlaud, André. **L'enfant, sa famille, ses éducateurs.**

301.431 — Bloch, H. **Les bandes d'adolescents.**

301.4510 — Canada. Commission Royale d'Enquête. **Bilinguisme et biculturalisme.**

301.4510 — Hughes, Everett C. **French Canada in Transition.**

301.4510 — Rioux, Marcel. **French-Canadian Society.**

301.463 — Broucker, José de. **Le spoutnik et les affamés.**

309.44 — Dupeux, Georges. **La société française, 1789-1960.**

309.47 — Sorlin, Pierre. **La société soviétique, 1917-1964.**

309.5694 — Malraux, Clara. **Civilisation du Kibboutz.**

321.841 — Poppino, Rollie E. **International Communism in Latin America. A History of the Movement, 1917-1963.**

323.2 — Newman, Bernard. **Le monde secret de l'espionnage.**

327 — Kennedy, John F. **Le fardeau et la gloire.**

330.15 — Lajugie, Joseph. **Les systèmes économiques.**

330.971 — Raynauld, André. **Institutions économiques canadiennes.**

364 — Chaulot, Paul. **Le crime en France.**

364.2 — Resten, René, Dr. **Caractérologie du criminel.**

364.3 — Dubuyst, Christian. **Criminels et valeurs vécues. Etude clinique d'un groupe de jeunes criminels.**

371.335 — Cassirer, Henry R. **La télévision et l'enseignement.**

371.425 — Ethier, Wilfrid, P.S.S. **L'orientation scolaire et professionnelle.**

371.425 — Rousselet, Michel. **Qu'allons-nous faire de lui? Qu'allons-nous faire d'elle? De l'orientation de l'esprit à notre époque.**

395 — Fortin-Jacques, Marcelle. **Le savoir-vivre d'aujourd'hui.**

Sciences pures

506.9 — Barjon, Louis, S.J. **La carrière scientifique de Pierre Teilhard de Chardin.**

537 — Loué, André. **Installez et réparez votre électricité vous-même.**

551 — Combaluzier, Charles. **Introduction à la géologie.**

572.7 — Montagu, Ashley. **Les premiers âges de l'homme.**

573.3 — Alimen, M. H. **Les origines de l'homme.**

574.8 — Ceccaty, Max de. **La vie de la cellule à l'homme.**

575.01 — Collin, Rémy. **L'évolution; hypothèses et problèmes.**

Sciences appliquées

612.6 — Maternity Center Association. **A Baby is Born. The Picture Story of Everyman's Beginning.**

613.2 — Plisnier, Emile. **Je mange de la santé. Du repas quotidien à la cure de jeune.**

616.8 — Chauchard, Paul. **Le cerveau et la conscience.**

618.9 — Couture, Ernest, Dr. **Croissance d'un an à six ans.**

629.287 — Henry, Georges. **Dépannez, entretenez votre automobile vous-même.**

635.96 — Kroh, Patricia. **Design With Flowers . . . Unlimited.**

651.7 — Roodman, Zelda. **Effective Business Communication.**

695 — Robillard, Jean. **Bâtissez votre maisonnette de week-end; aménagez jardins et terrasses.**

(à suivre)

Le sport chez les insectes

Le saut et le grimper à la corde lisse sont les deux sports que pratiquent couramment les insectes, en dehors de la nage qui est propre à certains d'entre eux.

Parmi les Coléoptères, les taupins ont une méthode de saut qui ne fait nullement appel aux pattes postérieures. Elle ne leur sert d'ailleurs qu'à se remettre en bonne position lorsque, par hasard, ils sont tombés sur le dos. On les voit alors bomber le torse, s'arc-bouter sur la tête et la queue, puis, tout à coup, se détendre avec un petit bruit sec qui leur a fait donner les sobriquets de tape-marteau, toque-maillet, forgerons, etc. Projetés en l'air, ils retombent sur le ventre . . . ou sur le dos; dans ce dernier cas ils recommencent à sauter.

Dans son remarquable ouvrage sur la vie des scarabés, Paulian raconte l'histoire de certaines "graines sauteuses" vendues un jour à Chicago par un bateleur forain. Ces graines sauteuses étaient bien de véritables graines quoiqu'elles continssent chacune, à la place de leur amande, une chenille de microlépidoptère. On a découvert, depuis, d'autres exemples de larves vivant enfermées dans un abri et capables de lui infliger des sauts plus ou moins étendus. "Ces bonds, écrit Paulian, ne sont pas inutiles; ils ne s'effectuent que lorsque, exposée aux rayons du soleil sur le sol surchauffé, la larve ne se sent pas à l'aise. Elle bondit et, le hasard aidant, elle finit par se mettre à l'ombre. Alors les bonds cessent et l'évolution normale de la larve peut se poursuivre."

Passant des sauteurs aux grimpeurs, nous trouvons en première ligne les chenilles arpenteuses, dont le fil de soie, élaboré par les glandes maxillaires, devient une corde lisse. "Nos arpenteuses, écrit Réaumur, ne se servent pas seulement d'une semblable corde pour se suspendre un peu au-dessous d'une feuille: elles s'en servent pour descendre des plus hauts arbres et pour remonter jusqu'à la cime de ces mêmes arbres." La descente se comprend aisément puisque le fil s'allonge sous le poids du corps de la chenille. Un ingénieux mécanisme sert de frein, et c'est pourquoi l'on voit la chenille s'arrêter en l'air quand il lui plaît, descendre avec la vitesse qu'elle désire et arriver au sol dans les meilleures conditions.

A ce mécanisme déjà fort ingénieux, s'ajoute celui de la remontée. A la différence d'un gymnaste qui grimpe à la corde, la chenille remonte, en effet, son fil à mesure qu'elle s'élève. L'observation montre qu'elle l'enroule autour de ses pattes. Elle s'en débarrassera plus tard par des mouvements appropriés.

Acrobates d'un autre genre, sont les chenilles qui se suspendent au moyen d'une ceinture de soie, avant de se transformer en chrysalides. La difficulté à vaincre ici — ingénieusement résolue dans les différents cas — consiste pour la chenille à se passer le fil de soie derrière le dos tout en l'attachant au support à droite et à gauche. La ceinture est formée de plusieurs fils, pour chacun desquels doit se répéter la difficultueuse opération.

(Extrait de l'ouvrage "la Vie des Animaux", Larousse éditeur.)

Quelle est la ville du monde où la circulation cause le moins d'accidents?

C'est Oslo. 5.47 pour cent de tués pour 100,000 habitants. Viennent ensuite Montréal (6.86), Londres (7.9), New York (7.13). Amsterdam, Lisbonne, Vienne, Copenhague, Le Caire, Rome accusent des pourcentages beaucoup plus élevés que Paris, qui, avec 8.28 pour cent, s'inscrit en sixième position. Aucune statistique ne mentionne Venise, qui doit être hors concours.

Et savez-vous à quelle date une automobile fut équipée pour la première fois de pneumatiques?

En 1895. Cette automobile s'appelait l'**Eclair**. Son constructeur l'engagea dans la grande épreuve Paris-Bordeaux - Paris. Durant la course, les pneumatiques durent être changés tous les 150 kilomètres. De ce fait, elle prit un tel retard sur les voitures concurrentes qu'elle fut disqualifiée.

Savez-vous enfin où furent établis les premiers sens uniques?

A Pompéi. Car la création des sens uniques est beaucoup plus ancienne qu'on le suppose.

On voit à l'angle de certaines rues étroites de Pompéi des pierres sur lesquelles sont gravés des chars attelés de chevaux. Tout au long d'une même voie, les chars étaient dirigés dans le même sens. Dans les rues parallèles, ils étaient en sens contraire. Il s'agit là incontestablement d'indications de sens uniques dans les voies où deux chars ne pouvaient se croiser. (Informations Larousse)

Le calcul des probabilités, le "tiercé"

Vous vous souvenez qu'à l'occasion d'un scandale intervenu à la fin de 1962 dans les milieux du turf parisien, certains journalistes en mal de copie avaient prétendu découvrir des "failles" dans la théorie de ce jeu. Il aurait peut-être été plus exact de parler de failles dans sa pratique, car, hélas! la théorie en est très simple: 14 chevaux, que l'on suppose d'abord d'égale valeur, prennent le départ. Quelle est la probabilité pour le ticket portant les numéros 3,4,6 dans l'ordre d'être gagnant?

Le nombre de cas possibles est le nombre total de permutations de 14 chevaux, soit "factorielle 14" qui s'écrit "14!". Et le joueur va gagner lorsque les trois chevaux donnés arriveront premiers, accompagnés des 11 derniers, classés dans n'importe quel ordre. Il y a donc "11!" cas favorables, soit une probabilité de: $11!/14! = 12 \times 13 \times 14$, soit une chance sur 2184. Si, bien sûr, le joueur n'avait pas été obligé de préciser l'ordre d'arrivée des 3 premiers, il eût augmenté le nombre des cas favorables, toute permutation des 3 premiers chevaux étant pour lui désormais gagnante. Il y en a $3! = 6$. Et le turfiste a 6 chances sur 2184 ou 1 chance sur 364 de gagner.

Tout cela suppose que chaque cheval a la même chance d'arriver en tête. Mais chacun sait qu'il n'en est pas ainsi, car l'adresse du jockey, la forme de sa monture, l'état du terrain font que Saxophone passera probablement Clysopompe, et il ne faut plus attribuer la même probabilité à chaque cheval. L'analyse des cas possibles et des cas favorables se complique un peu, mais sans changer ni de nature ni de principe.

Il faut tenir compte de l'agrément que ressent le joueur à la perspective de forcer le sort par un choix judicieux, en fonction des "tuyaux" qu'il possède; de l'espérance qu'il est ainsi en état de nourrir jusqu'à la proclamation des résultats; finalement, de ce qu'il ne touche que, divisée par le nombre de gagnants, la totalité des enjeux amputée des droits, des taxes, des frais — c'est-à-dire généralement assez peu.

Peut-être faut-il insister sur ce point: il convient de bien distinguer entre les chances de gagner (qui posent un problème de pure probabilité et dépendent des paramètres propres de la course: cheval, jockey, terrain) et le gain effectivement encaissé (qui provient de la répartition des enjeux des autres parieurs). Cette répartition devrait suivre à peu près la cote que le public et les experts attribuent à un cheval, de sorte que le favori rapporte assez peu et l'outsider beaucoup. En fait, de nombreux turfistes dédaignent les gains faibles et jouent le "tocard"; d'où des surprises parfois amères et cette constatation sans doute exacte qu'en jouant toujours les favoris on peut espérer un gain de 3 à 4 pour cent par an.

(Extrait de "la Science contemporaine" qui paraît actuellement par fascicules à la Librairie Larousse.)

Il y a 160 ans naissait Ferdinand de Lesseps

L'ouverture du canal de Suez fut un des grands événements du dix-neuvième siècle. Lesseps avait pu en mener à bien les travaux depuis 1859 grâce d'abord à l'appui du Khédive, ensuite grâce à la protection de l'impératrice Eugénie, sa cousine, et de Napoléon III.

C'était donc justice que l'oeuvre du grand Français fût solennellement inaugurée par l'impératrice. Elle fit un voyage triomphal de Venise à Constantinople, puis à Alexandrie et au Caire, où le Khédive Ismaïl lui offrit une hospitalité somptueuse.

Une foule des Mille et Une Nuits, où l'Orient et l'Occident se mêlaient, peuplait le désert dans l'attente du cortège. Fromentin, Théophile Gautier y épiaient les "femmes en blanc" ou les "seigneurs musulmans", avec leurs tapis, leur vaisselle, leur suite, leurs dromadaires, leurs chevaux, leurs moutons.

Le yacht impérial, l'**Aigle**, fit son entrée au son du canon, précédant un cortège de 80 navires, parmi lesquels on remarquait les yachts de l'empereur d'Autriche, des princes de Prusse et des Pays-Bas, des ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

L'Europe fit cortège à l'Empire français. Et, cependant, le concert européen avait vécu. Les dernières et capitales transformations du continent s'étaient effectuées sous Napoléon III: elles devaient s'achever contre lui et contre la France.

(Extrait de "Histoire de France", Larousse éditeur.)

"L'oiseau matinal" au service des jeunes

PARIS — Pour la première fois, le satellite "Oiseau matinal" a été mis au service des jeunes.

Par son intermédiaire, une liaison en duplex a été réalisée entre le Lycée Henri IV à Paris et le High School de West Bend, dans le Wisconsin.

Cette conversation a mis en lumière le contraste entre la formation purement intellectuelle et abstraite des jeunes Français et la multiplicité des activités proposées à leurs camarades américains.

Une esthéticienne conseille à des patientes de se faire belle pour être plus heureuses

Un maquillage bien fait rend la femme plus heureuse, lui donne confiance en elle. Quoi de plus agréable pour une femme que de recevoir des compliments de son entourage! C'est la raison pour laquelle Mme Jeannette Dorval, esthéticienne a parlé de l'art du maquillage devant une centaine de patientes d'un grand hôpital.

Selon Mme Dorval, il faut d'abord connaître le type de sa peau. Est-elle grasse? sèche? combinée? normale? adolescente? Le choix des produits en dépend. Le processus consiste alors à nettoyer la peau, à la nourrir, à la stimuler puis à la protéger.

Nettoyer

Ne jamais employer de savon sur un visage dont la peau est sèche. Utiliser un démaquillant suivi d'un désincrustant (skin freshner) et d'un astringent. Ce dernier resserre les pores de la peau et empêche les impuretés de l'air ou le maquillage qu'on appliquera par la suite de pénétrer dans les pores.

Pour le corps, Mme Dorval conseille l'emploi de la mitaine de crin. "Elle active, dit-elle, la circulation sanguine, prévient la cellulite et fait un bien considérable".

Protéger

Il est très important, a poursuivi l'esthéticienne, de ne jamais appliquer le fond de teint directement sur la peau. Il obstruerait les pores. Il faut donc employer une lotion de base, qui forme un petit voile sur l'épiderme. Même sans maquillage, il convient de faire emploi de cette lotion de protection.

Les cheveux

La plus belle parure de la femme, la chevelure, doit être saine, illustrée. Là encore, comme la peau, il s'agit tout d'abord de savoir si elle est sèche ou grasse.

Selon Mme Paul Dorval, les cent coups de brosse sont toujours nécessaires, surtout si les cheveux sont secs. Dans ce dernier cas, un traitement à l'huile pendant trois semaines consécutives au printemps et à l'automne fait un bien énorme. Ces cheveux demandent également un lavage par semaine. Sinon la poussière les assèche, les huiles se répandent sur le cuir chevelu.

Au dire de la conférencière, les cheveux gras demandent à être lavés tous les quatre jours.

Le mot de passe: adoptez une coiffure simple. Elle conviendra aussi bien pour le bal que pour les emplettes!

Petits trucs

Des pellicules font votre désespoir? Tous les soirs glissez, à l'aide d'un coton ouate, de la listerine dans vos cheveux. Ce gargarisme fera des merveilles! De même que la gelée royale.

Toute femme devrait connaître "l'angle de beauté". Non pas sous lequel est la plus jolie (ce qui est très important bien sûr!) mais un traitement qui fait du bien des pieds à la tête: pendant un quart d'heure, couchez-vous en mettant vos pieds 15 pouces plus haut que la tête. Ce petit truc remonte les muscles du ventre, du buste et, refluant le sang dans la tête, active la circulation et agit contre les pellicules.

Après avoir maquillé une patiente, Mme Dorval a déclaré qu'à la chevelure et au maquillage doit s'ajouter une garde-robe bien équilibrée. Les vêtements maquillent eux aussi: selon leur coupe et leurs motifs, vous paraîtrez plus mince ou plus grande.

La mite peut "aérer" vos lainages d'hiver

OTTAWA — La mite des vêtements, à l'état larvaire, cause des dommages considérables aux matériaux d'origine animale, tels que les lainages (tapis, rembourrages, vêtements, feutres de piano etc), fourrures, plumes et poils.

Les quelques observations qui suivent sur le comportement et les moyens de lutte contre cet insecte sont de M. C. Graham MacNay, de la Direction de la recherche au ministère de l'Agriculture du Canada.

La larve de la tisseuse des vêtements file des galeries soyeuses dans lesquelles elle se cache pour se nourrir. La chenille de la teigne porte-case s'enrobe d'un fourreau qu'elle traîne partout où elle prend sa nourriture. Les deux sont communes au Canada mais la larve de la mite des tapisseries, qui creuse des tunnels





dans les tissus qu'elle mange, y est plutôt rare.

La mite adulte des vêtements mesure moins d'un demi-pouce d'envergure lorsque ses ailes sont étendues. Au repos, ses ailes sont de couleur fauve, mais étendues elles sont d'un brun argenté. Ses chenilles sont luisantes et habituellement d'un blanc crémeux avec tête brune. Quand elles sont complètement développées, elles atteignent moins d'un demi-pouce de long.

Des mites d'une espèce un peu plus grosse peuvent être aperçues dans les endroits où l'on conserve de la nourriture, mais il s'agit habituellement d'espèces qui infestent les aliments et n'attaquent pas les tissus.

Le cycle évolutif de la mite des vêtements peut durer d'une couple de mois à deux ans ou plus, selon les conditions du milieu.

Hygiène

Pour éviter toute infestation, se servir souvent et à fond de l'aspirateur à poussière. Détruire le contenu du sac ou faire aspirer par la machine une poignée de cristaux à mites.

Faire périodiquement la rotation des tapis afin d'exposer les surfaces où les insectes sont le plus sujets à causer des dommages. De temps à autre, pendre à l'extérieur les vêtements, les fourrures et les couvertures soit par une très chaude journée d'été, soit par deux ou trois journées successives de températures sous zéro.

Examiner soigneusement dès livraison, les achats de matériaux susceptibles d'être infestés surtout s'ils sont usagés; faire aussi à l'occasion l'examen de ceux qui sont entreposés dans le grenier ou le soubassement.

Entreposage

Faire nettoyer à sec les lainages avant de les entreposer. Entreposer les lainages, les fourrures, etc., dans des contenants qui retiendront les vapeurs antimites. Entre les couches de matériaux entreposés, placer du papier saupoudré de cristaux antimites de paradichlorobenzène (PDB) à raison de 1 livre par 30 pieds cubes d'espace enfermé. On peut aussi utiliser les flocons de naphtalène ou les boules à mites quoiqu'ils ne soient pas aussi efficaces. En fermant les contenants, on scelle toutes les fentes avec du ruban ou du papier gommé. Si on ne prend pas cette précaution, les insectes qui s'y trouvent ne périront pas. Pendre près du haut, dans les sacs de vêtements, un sac de tissu contenant quelques onces de crystaux antimites.

Entreposer les fourrures précieuses dans des chambres fortes commerciales. Les placards doublés de cèdre et la plupart des coffres en cèdre n'offrent pas un entreposage sûr.

Traitement antimite

Le traitement des matériaux avec des insecticides les protège contre les dommages que causent les insectes en attendant qu'ils soient lavés ou nettoyés à sec. Pour faire soi-même l'opération qui rendra un tissu à l'épreuve des mites, il faut acheter dans le commerce une solution antimite appropriée. On l'essaie d'abord sur une petite surface du matériel qu'on veut traiter afin de s'assurer qu'elle ne tache pas, puis on l'applique selon le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette.

Pour plus amples renseignements, prière d'écrire à l'auteur, M. C. Graham MacNay, Division de la recherche, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Dix Commandements de sécurité sur l'eau

1. Tu ne surchargeras pas ton embarcation.
2. Tu n'utiliseras pas un moteur plus fort ou plus pesant que nécessaire sur ton embarcation.
3. Tu auras toujours à bord une ceinture de sauvetage facile d'accès pour chaque passager.
4. Tu apporteras toujours: Un extincteur chimique, une lampe de poche, des feux de signalisation, un coffre d'outils, un nécessaire de premiers soins, un sifflet ou une corne d'appel, des avirons et un ancre solide attaché à une corde à toute épreuve.
5. Tu ne fumeras jamais en faisant le plein d'essence.
6. Tu surveilleras constamment afin d'éviter tous débris flottants, rochers, autres embarcations, nageurs ou skieurs nautiques.
7. Tu observeras toujours les règlements de la route sur l'eau, seras toujours courtois, useras de bon sens et penseras toujours "Sécurité".
8. Tu ne te rendras pas coupable de jeux dangereux, ne feras jamais de virage trop rapide, ne forceras pas ton moteur et ne conduiras pas en "écervelé".
9. Tu ne te laisseras pas surprendre par la tempête car tu seras en route vers ton port de départ ou vers le rivage le plus près au premier signe de mauvais temps.
10. Tu n'oublieras pas de laisser tes nom et adresse et la description de ton embarcation à quelqu'un avant ton départ, déclarant aussi ton lieu de destination et l'heure probable de ton retour.

C'est présentement la Semaine de Sécuirté Aquatique de la Croix-Rouge, au Canada.

Et voici revenus les bains de soleil

Chaque année, bien avant la période des vacances, commence la course au brunissage. Il faut sacrifier à la mode, faire comme tout le monde.

Les crèmes et décoctions variées se répandent en même temps que les nombreux conseils et avertissements: "Brunissez vite et bien", "Attention aux terribles brûlures que peut causer le soleil!"

Alors demandez donc au boutiquier du coin une crème qui soit un filtre suffisamment sélectif pour ne rien laisser perdre des bons rayons, et qui supprime toute fréquence nocive.

Mais il faudrait encore, pour que le soleil des mois de vacances soit réellement bénéfice, qu'il reste assez d'ultraviolet pour qu'apparaisse dans l'organisme une dose de vitamines permettant de passer l'hiver.

Peut-être serait-il plus sûr d'ingurgiter quelques cuillerées d'huile de . . . foie de morue, de ce gros poisson qui en mange des plus petits, qui, eux, mangent le phytoplancton, ces algues marines microscopiques directement irradiées par l'ultraviolet solaire, usines à vitamines D.

(Extrait du tome 2 de "La Sciene contemporaine", qui vient de paraître chez Larousse.)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les couleurs sont votre aide la plus précieuse et la moins coûteuse dans la décoration de votre intérieur. Utilisées à bon escient, elle donnent à votre intérieur unité et harmonie. Le rouge, le jaune et le bleu sont les couleurs primaires. Toutes les autres couleurs en découlent. Les couleurs primaires, combinées en quantités égales, donnent les couleurs secondaires. L'orange est un mélange de quantités égales de rouge et de jaune. Le violet est un mélange de quantités égales de rouge et de bleu. Le vert est un mélange de quantités égales de bleu et de jaune. Les couleurs primaires mélangées aux secondaires donnent six couleurs intermédiaires: rouge-orange, jaune-orange, bleu-vert, rouge-violet, bleu-violet, jaune-vert. Des centaines de nuances différentes peuvent être obtenues grâce aux mélanges de couleurs intermédiaires.

Les surfaces rugueuses rendent les couleurs plus ternes, moins tranchantes, tandis que les surfaces lisses réfléchissent la lumière et intensifient les couleurs. Assortissez donc soigneusement les diverses couleurs et nuances des papiers, tissus, boiseries et murs et rendez l'intérieur de votre maison attrayante.

✦ ✲ ✦

— Je suis vraiment désolé, déclare un locataire au gérant, mais je ne peux pas payer mon loyer ce mois-ci.

— Dites-donc! Vous m'avez déjà dit ça le mois dernier.

— Eh bien! Me suis-je trompé?

✦ ✲ ✦

Une vitre fêlée peut être temporairement réparée en mettant une couche de shellac; la visibilité ne sera pas diminuée.

Après une réception, remplissez les verres d'eau savonneuse et au moment de les nettoyer votre tâche sera simplifiée.

✦ ✲ ✦

Pour être plus heureuse, soyez optimiste, surtout quand tout va mal. Gardez votre moral et votre sourire. Chantez, fredonnez un air qui vous plaît, même si vous n'avez pas une jolie voix.

✦ ✲ ✦

Discussion entre Jean et Georges:

— On dit toujours la langue "maternelle" et jamais la langue "paternelle". C'est curieux!

L'air pensif, Georges répond:

— Tu as déjà entendu ton père parler devant ta mère?

✦ ✲ ✦

Le thé et le café glacés seront meilleurs si les cubes de glace ont été faits de thé ou de café et non d'eau.

✦ ✲ ✦

Pour tenir en place les coins de tapis, coudre ou coller des vieux anneaux de boucaux, sous le tapis.

✦ ✲ ✦

Une vieille table à cartes, à pieds boiteux, est solide, en pique-nique, lorsqu'on la plante dans le sable; c'est idéal pour jouer aux cartes en plein air.

✦ ✲ ✦

Mme X revient d'Italie.

Au Canada, on la questionne:

— Alors, vous avez vu Florence?

— Oh non! elle n'est plus en Italie, ça fait un an qu'elle est rentrée en France!

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Une verge de tissu.

Ce qu'on doit dire: Un yard de tissu.

Votre petit déjeuner

Saviez-vous que les psychiatres pourraient obtenir des lumières sur votre caractère simplement en vous demandant ce que vous avez mangé pour votre petit déjeuner ce matin?

Si vous avez copieusement absorbé vos oeufs au bacon, quelques saucisses, des rôties tartinées de marmelade et une couple de tasses de café, on vous classera ipso facto dans la catégorie des extroverts, de ceux qui n'ont pas les nerfs trop fragiles, qui aiment la discussion, qui oublient facilement une rebuffade.

Préférez-vous les céréales et un peu de café? Vous êtes du type prudent, vous étudiez longuement un problème avant de vous engager; vous vous vantez d'avoir de la discipline, vous avez de la bonté, de la patience, en même temps que le sens de l'humour.

Par réaction contre la routine du travail ou de la vie domestique, l'esprit non conformiste satisfera les besoins de son corps avec un jus de fruit et du café. Ces gens ont beaucoup d'énergie, mais ils ne la dépenseront que sur une activité qui leur plaise. Ils peuvent faire des compagnons agréables, posséder en eux un remarquable stimulant, mais ils n'acceptent pas aisément les ennuis de la vie.

Le convive "difficile" sera sujet aux indécisions et aux sautes d'humeur parce que les jours où il n'aura rien trouvé à son goût, il ne possèdera pas l'énergie nécessaire pour poursuivre sa tâche avec vitalité.

Les goûts subits trahissent les gens qui se prennent en pitié et qui manquent du sentiment de sécurité.

Devant une table bien garnie, ne vous posez pas trop de questions sur vous-mêmes et vos proches. Abandonnez-vous plutôt aux plaisirs de bien manger sans arrière-pensée et vous digérerez bien.

Et sur ce bon appétit!

Patron imprimé

9356

12½–22½

by Marian Martin

Numéro du patron: 9356

Grandeurs: 12½ à 22½

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

On n'a pas oublier Jean-Louis Vaudoyer

Un peu partout dans la presse, à l'occasion de la réception de Marcel Brion à l'Académie française, on évoqua avec maints détails la sympathique figure de ce Jean-Louis Vaudoyer qui y occupa avant lui le trente-troisième fauteuil.

Cela s'imposait, par la force des choses, parce que les deux hommes se rassemblent comme des frères jumeaux.

Au moral et dans le sens intellectuel, si ce n'est au physique, mais n'est-ce là ce qui compte davantage?

On a dit avec justesse, à propos de Brion succédant à Vaudoyer, que le parfait homme de lettres succédait au parfait homme de lettres.

Cela est dans l'ordre, en ce qui regarde le fauteuil trente-troisième, car Brion y remplaça Vaudoyer, qui remplaça Edmond Jaloux, qui remplaça Bourget, lequel l'occupa pendant quarante-deux ans, de 1894 à 1936.

Si l'on continue, remontant dans le passé, on découvre que Bourget succéda à Maxime Du Camp, lequel succéda à Saint-René Taillandier, et nous voilà en 1872, il n'y a pas loin d'un siècle.

Admettons que, dans l'ascendance antérieure, on rencontre quelques hommes passés au rang d'illustres inconnus, mais n'y a-t-il Voltaire en 1746, Voiture premier titulaire, en 1634?

Il faut avoir certaines lettres de noblesse littéraire pour n'avoir pas l'air d'un intrus, au trente-troisième fauteuil.

• • •

Vaudoyer mourut à Paris le 20 mai 1963, d'une longue maladie qui l'immobilisait depuis cinq ans.

Il en avait 79.

Si Brion lui succéda le 12 mars suivant à l'Académie, il n'y fut reçu que le 10 décembre 1964, avec Marcel Pagnol et Henry Daniel-Rops pour parrains, cependant que René Huyghe lui faisait les honneurs de la maison.

L'hommage rendu alors à Jean-Louis Vaudoyer fut remarquable, et il y avait de quoi.

Lui-même n'avait-il rappelé sous la Coupole, le 22 juin 1950, qu'il appartenait à une famille d'architectes mêlés de près ou de loin, depuis plus d'un siècle, à cet Institut de France dont l'Académie est partie.

Son grand-père, Léon Vaudoyer, fut membre de l'Académie des Beaux-Arts, et de même son arrière-grand-père, Laurent Vaudoyer, "chargé en 1804 d'installer l'Institut de France dans l'ancien Collège des Quatre-Nations et d'ériger la salle des séances, qui n'est autre que l'ancienne chapelle du collège".

Comme il est lui-même féru d'art, autant que de littérature, qu'il ne cessa de s'intéresser à eux comme à elle, il n'est pas dépaysé parmi les habits verts.

• • •

Né le 10 septembre au Plessis-Piquet, fils de l'architecte Alfred Vaudoyer, il commençait à peine sa carrière qu'il était accaparé par la guerre, comme tant d'écrivains et d'artistes de son âge, qui n'en revinrent pas.

Ce qui lui fit dire à l'Académie, en son discours de réception, que pendant trente ans et plus ceux qui avaient survécu devaient se voir en remplaçants se substituant, dans la mesure du possible, à plus de cinq cents écrivains morts pour la patrie.

Quant à Vaudoyer, il toucha avec bonheur à la plupart des genres, et il est un véritable aristocrate des lettres, voyageur par surcroît (et qui sait s'ouvrir les yeux), à la fois poète, romancier, critique, essayiste du meilleur aloi.

Pour peu qu'on le connaisse en dehors de ses livres, on sait qu'il fut attaché au musée des Arts Décoratifs, conservateur du musée Carnavalet, critique d'art à l'**Echo de Paris**, collaborateur à plusieurs autres revues, même administrateur de la Comédie-Française, pendant la dernière guerre.

Il laisse une oeuvre considérable: des recueils de poèmes comme **Rayons croisés** et **Franges**; des romans comme **L'Amour masqué**, **La Bien-aimée**, **Le Dernier Rendez-vous**, des nouvelles, comme celles de **Nuit à l'Hôtel Beaux-Monts**; des récits de voyage d'une finesse incomparable: **En France**, **Délices de l'Italie**, **Beautés de la Provence**, **Cartes et Estampes**.

Aucun ne servit mieux que lui la cause de l'esprit.

L'ILLETTRE.



Q. — Un conseil, s'il vous plaît. Ma fille se marie en juillet et je suis invitée à plusieurs "showers" qui seront donnés prochainement en son honneur. Dois-je offrir un cadeau ou offrir de contribuer à l'achat d'un cadeau? Puis-je espérer une réponse dans le prochain journal vue que le premier "shower" aura lieu le mercredi 9 juin. Merci d'avance. — Maman.

R. — Il me fait plaisir de pouvoir répondre à votre demande à temps. C'est très rare que cela arrive, car il faut écrire au moins deux semaines à l'avance généralement, à moins d'une réponse personnelle. La mère de la mariée agit comme les autres invitées dans ces circonstances. Pour certains "showers" on demande une contribution pour un seul cadeau offert par le groupe, et pour d'autres on en laisse le choix aux invités. Vous demanderez à l'hôtesse ce qu'elle préfère, si elle ne vous l'a pas dit en vous invitant. Un mot aux hôtesses, en passant: lorsque vous êtes un groupe et que chacune fournit un met, n'allez jamais demander, ni même accepter quoi que ce soit de la mère de la mariée ou de celle du marié. Cela ne convient pas du tout, car ces familles ont assez de dépenses à faire sans être dans l'obligation de préparer de la nourriture.

☆ ☆ ☆

—. J'ai un gros problème très difficile à régler, et j'ai songé à vous demander conseil. Une de mes filles mariées arrive chez nous seule et y demeure deux ou trois mois, même plus. Elle oublie de retourner chez elle. C'est déjà la troisième fois qu'elle agit ainsi. Elle est dans la trentaine et a trois enfants. Son mari ne peut rien dire, elle ne veut rien entendre. Elle se plaint de tout, se dit malade, trouve qu'elle a trop d'ouvrage à la maison et prétend qu'elle s'ennuie. Ses enfants la supplient de revenir, ils voudraient retrouver leur maman, rien n'y fait. Son mari est bien patient. Il est chaumeur en hiver, mais elle ne manque de rien. Je ne voudrais pas la brusquer, même si sa présence occasionne un surcroît de dépenses pour nous. Nos autres enfants commencent à trouver sa conduite très étrange. Je sais que mon mari et moi avons bien gaté cette fille lorsqu'elle était petite. Comment lui faire comprendre que sa place est à son foyer, auprès de son mari et de ses petits? Merci. — Mère patiente.

R. — Vous êtes plus que patiente, chère Madame, vous, et votre mari aussi d'ailleurs, faites preuve de mollesse et, en tolérant que cette femme demeure loin de son mari et de ses enfants, vous l'encouragez à manquer à tous ses devoirs d'épouse et de mère. Puisque vous l'avez gâtée, vous devez maintenant essayer de réparer le tort que vous avez fait. En lui permettant de rester chez vous pendant des périodes de temps si prolongées, vous continuez à la gâter et à stimuler son égoïsme. Elle ne pense qu'à elle. Sa famille, mari, enfants, parents, ne lui disent rien. Elle s'en sert et en abuse. Il faut lui parler avec fermeté, et tout en l'assurant de votre affection et du bonheur qu'elle vous procure lorsqu'elle vient vous visiter, lui dire qu'à l'avenir, c'est chez elle, dans son propre foyer qu'elle doit rester à prendre soin de sa famille. Vous dites qu'elle se croit malade; pensez-vous qu'elle le serait? Sa conduite étrange, surtout envers ses enfants qui la demandent à grands cris, pourrait me porter à croire qu'un examen médical ne serait pas un luxe. Elle est peut-être à bout de nerfs. Essayez de la convaincre d'aller consulter son médecin et si possible parlez vous-même à ce dernier, afin qu'il comprenne la situation. Quand vous causerez avec elle, dites-lui en plus, que ni vos moyens ni votre état de santé ne vous permettent de lui offrir l'hospitalité pendant de longues périodes. Je me demande comment elle fait pour s'éloigner auprès d'un bon mari et de ses chers petits. A tout prix, Madame, vous devez agir immédiatement, sans cela vous, ses parents, serez partiellement responsable des malheurs qui arriveront certainement dans cette famille où la mère est sans coeur. Si vous ne vous sentez pas la force de faire votre devoir, demandez l'aide de votre curé. Je suis certaine qu'il fera tout en son possible pour raisonner votre fille et qu'avec ses prières et les vôtres, tout s'arrangera. Vous comprenez maintenant combien vous avez nui au développement de votre enfant. J'espère que d'autres, en lisant ceci, profiteront de votre expérience.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 10

" — Beaucoup d'actuels fados ont dégénéré; pourtant, il en naît encore qui sont dignes d'être recueillis, m'assura-t-il.

" C'est alors qu'Adelina pénétra dans la pièce.

" Il n'y avait qu'une lampe, sur le piano, au-dessus de la guitare, une ancienne lampe à huile en porcelaine, avec un gros globe de verre dépoli où se cachait l'ampoule. Une lumière égale, nacrée, baignait toute chose.

" La jeune fille qui se présentait avait à peine vingt ans. Elle était petite et frêle, telle que je l'avais imaginée, mais ses yeux se révélaient encore plus grands, encore plus sombres que ceux dont j'avais rêvé. Ses sourcils traçaient leurs courbes d'une finesse et d'une élégance extrême, comme jetés par un pinceau japonais sur l'ivoire du front. Le visage penchait, lourd des yeux, lourd aussi de la chevelure gonflée de ténèbres. Elle s'enveloppait d'un châle noir soyeux. Je me courbai et reçus sa main, alors que son père disait en français:

" — Voici monsieur Philippe Montclar, Adelina.

" Au cours de cette première soirée, je sombrai dans un état d'inconscience où, fugitivement, j'oubliai mes malheurs. Je buvais à la source même de la consolation.

" Dans la clarté opaline du globe, auréolée par cette clarté, Adelina, debout, adossée à la courbe luisante du piano, chantait. Son visage, mi-partie ombre et lumière, était tourné vers moi. Je n'osais le contempler. Je baissais les yeux pour voguer, dans ma nuit intérieure, sur la musique.

" Le vieux senhor Norberto Cardoso, assis sur un siège bas, l'accompagnait à la guitare. Entre chaque fado, il donnait quelques brèves explications sur la pièce interprétée. J'aquiesçai de confiance, mais j'étais incapable d'écouter quoi que ce fût en dehors de la voix légère et pure qui savait rester si pathétique.

" Je quittai la casa Cardoso très tard, balbutiant mes remerciements. Le maître de maison dut mettre mon trouble sur le compte de ma situation, mais Adelina était trop fine pour ne pas avoir compris que son charme, sa jeunesse, m'avaient touché et blessé.

" Avant de me quitter, elle avoua avec la simplicité d'une enfant:

" — Nos servantes m'avaient parlé de vous: "Il y a un senhor très triste, qui écrit tout au long du jour dans une chambre de la pension." Naturellement, j'avais la curiosité d'aller jeter un coup d'oeil pour vous voir et je n'osais, bien sûr! (Elle me sourit.) Je suis très heureuse que mon père vous ait invité, très heureuse que les fados vous ait plu.

" Et son père de conclure:

" — Il faut soigner par l'homéotaphie les souffrances de l'âme. Des chansons enjouées ne vous eussent point convenu, cher monsieur. A bientôt; veuillez considérer cette maison comme la vôtre et puisse-je, en vous accueillant ici, vous prouver l'attachement que je voue à votre pays.

Philippe Montclar se tut. Il essayait de deviner les impressions de son fils qui, tête penchée, semblait s'occuper à faire tourner une chevalière autour de son doigt. Alban se redressa:

— Poursuis, papa. Tu ne peux plus t'arrêter, maintenant.

— J'étais bel et bien tombé amoureux de cette ravissante Adelina et je me jugeais sévèrement: à la fois ridicule du fait de mon âge et odieux à cause des circonstances.

" Je devins un familier de la maison. Rien, dans mon attitude, dans mes conversations, ne pouvait faire préjuger de mes sentiments, de mes rêveries. Pourtant, Adelina n'était pas dupe de ces apparences; j'étais certain qu'elle avait deviné, dès notre première rencontre, le choc que j'avais subi en sa présence et cet amour refoulé que je lui portais depuis.

" Devenue très libre, souvent, dans la matinée, au milieu de l'après-midi, elle accourait jusqu'au fond du jardin, m'appelait, s'asseyait sur la murette de la terrasse et bavardait avec moi.

" — Viendrez-vous, ce soir?

" J'y allais presque toujours.

" Et l'enchantement reprenait. En rentrant de ces soirées, je me reprochais cette passion inconsidérée. " Si j'étais sage, je partirais!" Mon âge m'interdisait d'aimer Adelina. Vingt ans de trop! Sans doute, elle ne me cachait guère l'attrait que j'excerçais sur elle. Mon nom avait un certain lustre. Exilé, j'étais un personnage romanesque, digne de pitié.

" Je prétextai parfois, pour la fuir, que la tâche que je m'imposais me retiendrait chez moi; alors, elle me répondait tristement:

" — Je chanterai quand même pour vous, vous saurez que je pense à vous . . . Mon chant vous encouragera. Je chanterai les fados que vous préférez, celui de la Mouraria et celui de Béja.

" La Mouraria, l'ancien quartier maure de Lisbonne, où est né le fado, dont les modulations recèlent encore l'origine arabe. Béja, la ville de la religieuse portugaise.

" Souvent, je pensais à cette Marianna Alcoforado, cette jeune fille noble qu'un officier de Louis XIV avait courtisée dans un couvent de Béja, puis abandonnée. Elle lui avait écrit les plus belles lettres du monde inspirées par le désespoir. Je ne pouvais, comme l'officier à Marianna, avouer à Adelina que je l'aimais et la quitter ensuite pour toujours.

" Qu'aurais-je pu offrir, en effet, à cette enfant? Mon âge mûr, ma santé précaire, un destin incertain, la médiocrité en Amérique où m'était promise une simple place de lecteur dans une université? Je me débattais, luttant contre mon penchant, refusant de profiter de la tendresse inspirée.

" Au bout d'un mois, je pus enfin obtenir un passage pour New York. On m'attendait là-bas. J'étais bouleversé d'annoncer ce départ à mes amis que j'avais, pourtant, déjà prévenus.

" Je vis naître les larmes d'Adelina. Elles ne coulèrent pas. Les longs cils soyeux les retinrent. Elle quitta le salon pour le jardin. Le senhor Norberto Cardoso tirait des accords plaintifs de sa guitare. Je dis:

" — Il me semble que j'ai causé de la peine à cette petite fille trop sensible. Si vous me le permettez, je vais aller lui parler.

" — Je le permets.

" Il jeta encore quelques arpèges et murmura:

" Nous nous étions attachés à vous.

" Je vous le rendais de tout coeur, je vous l'assure.

" Adelina était restée debout sur les marches du perron. Je la rejoignis en trois pas. Gauche, maladroit, je lui affirmai:

" — Adelina, je suis navré de quitter votre père. Et vous, soupçonnez vous ce que vous avez représenté pour moi?

" Elle dut me regrader avec une intensité douloureuse. Je ne voyais pourtant, sous un reflet courbe révélant le front, que deux puits d'ombre. La rondeur des joues, la volute du menton, accrochaient aussi de pâles lueuers. Sa voix sonna comme celle d'une enfant malheureuse:

" — Si . . . si . . . je soupçonne très bien: Je soupçonne même, au-delà de vos paroles, ce que vous avez résolu de tenir caché.

" Elle se sauva à travers les allées, se fondant parmi les feuillages emmêlés aux ténèbres. Un instant, je demeurai immobile. Devais-je rentrer au salon, feindre de n'avoir rien compris? Devais-je, au contraire, tenter de renouer le dialogue?

" Poussé malgré moi, je descendis les marches, j'avançai comme un somnabule. Où s'était-elle réfugiée? Aucune silhouette sur la terrasse. Il me fallait explorer le coin le plus touffu du jardin. Lentement, j'avançai à la découverte. L'allée se rétrécissait à travers des massifs résineux et aboutissait à une loggia où je pénétrai.

" J'entendais respirer Adelina. D'une main tâtonnante, je touchai une paroi lisse et froide, couverte d'azulejos. Adelina devait être assise; elle se leva et, brusquement, je l'eus contre mon coeur. Alors, elle supplia:

" — Je ne veux rien entendre de vos arguments de personne raisonnable . . . rien. Je ne veux pas que vous me grondiez sur le mode compatissant. Je sais ce que vous vous préparez à dire. Je me le suis répété à moi-même. Gardez le silence, de grâce! Ne gâchez pas l'instant radieux que je désire vous voler.

" Elle se blottissait dans mes bras, où je la retins longuement, puis ce fut elle qui se déroba à notre unique baiser.

" — Adieu, Philippe! Par trop de bon sens, trop de scrupules, vous venez de laisser passer le bonheur. Revenons près de mon père. Donnez-moi la main, comme si vous me rameniez, après m'avoir convaincue que je n'étais qu'une tête légère, une tête folle. Pour votre expiation, vous me regretterez toujours!

Philippe Montclar soupira.

— Elle prophétisait juste. Etait-ce d'ailleurs une prophétie? Plutôt un sort cruel qu'elle me jetait. Le souvenir d'Adelina me poursuit, mêlé à ceux de Lisbonne: sourires de son ciel, larmes de ses fados. Le printemps de mon âge mûr, la révolte de la défaite, tout avait concouru à transformer cette bluette en un épisode inoubliable. Et puis, quel inépuisable sujet de rêverie: ce qui aurait pu être et qui n'a pas été.

" Je partis, je continuai à écrire, tantôt au senhor Cardoso, tantôt à Adelina. Un an plus tard, le cher compositeur, fervent de Mallarmé, fervent aussi de musique populaire, mourait. Quelques mois après, j'apprenais qu'Adelina sétait mariée à un peintre. Je lui souhaitais d'être heureuse. Nous cessâmes de correspondre. Je ne suis plus qu'un vieil homme. Elle, mon Dieu, n'a que l'âge que j'avais lorsque je l'ai quittée. Et maintenant, tu t'envoies vers Lisbonne et je viens de me rendre ridicule en te contant cette aventure à peine ébauchée, sitôt dénouée, qui tient dans ma vie une place privilégiée et jusqu'à ce jour, secrète.

L'écrivain quitta son fauteuil et se dressa devant le décor de la place des Vosges, vert, rose et bleu, sous un ciel de fin d'après-midi où flottaient les guirlandes des pigeons.

Alban vint près de lui et s'appuya sur son épaule.

— Ridicule, certes non, je proteste! Que veux-tu que je fasse là-bas? Que veux-tu que j'entreprenne?

— Un pèlerinage avec Val jusqu'à York House, et puis que vous vous informiez de la senhora Adelina Lopes Coelho. C'est son nom désormais. Voici l'adresse.

— Répeterai-je à Val tes confidences?

— Bien sûr. Je suis certain qu'elle n'en sourira pas.

— Je regrette qu'elle n'ait pas été près de moi, aujourd'hui, pour t'écouter. Je serai incapable de rendre l'émotion de ton récit. Et si je rencontre la senhora Adelina, que devrais-je lui dire?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 11

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 199, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Un ou deux adultes tranquilles. 10-649-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Signaler: CE 3-1216. 10-673-T.F.

Pour approvisionnement en toute occasion: noces, réceptions, etc., s.v.p., appelez Klem's Catering Service: 256-0101. Les commandes en dehors de la ville sont remplies avec plaisir. 9-633-13C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

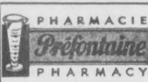
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4000 après 5 h. 5-525-T.F.

A LOUER

Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.

General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A LOUER — St-Boniface, 441, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Possession 1er juillet. Signaler: CE 3-4744. 11-692-12C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces pour une ou 2 jeunes filles. Dans immeuble-appartements moderne. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-5826. 8-631-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 2 pièces. S'adresser à 198, rue Goulet. 10-660-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre pour demoiselle. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 10-641-12C.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis complètement moderne: 3 pièces. Complètement privé. Près basilique. Possession immédiate. $55 par mois. Signaler: GL 3-2575. 10-646-11C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. $40 par mois. Possession: 1er juin. Signaler: CH 7-3705. 8-616-T.F.

A LOUER — Rue Bertrand. Logis non meublé: 3 pièces. 1er étage. Signaler: 256-5435 ou CH 7-4073. 8-617-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau, face au Collège. Logis 3 pièces, bien propre avec poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. Signaler: 247-9548. 11-691-12C.

A LOUER — Rue Provencher. Logis: 2 pièces. Entièrement meublé. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Signaler: 233-4727. 11-688-T.F.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Propre et confortable. 706, rue Langevin. Tél.: CE 3-5352. 11-686-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privée. Près autobus. Idéal pour 1 personne. Signaler: CE 3-3153. 11-685-11C.

Pensez à vos défunts
Pierres tombales pour cimetières
Dessus de fosses en béton blanc: 3' x 6' — $45.00. Pour informations, s'adresser à: F.-X. Bouchard, St-Front, Sask. 10-652-11P.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ALBERTINE'S — Retouches - Reprises invisibles - Nettoyage à sec. Robes $1.19; complets $1.19; pantalons, 64c; chemises, 3 pour 84c. Livres de poches 20c; autres livres; magazines 15c, bandes illustrées 5c; paquet de cigarettes de 25, 50c, au 109, rue Marion (vis-à-vis l'hôtel Norwood); au 535, avenue Ellice (au coin de la rue Langside).

KWIK WASH
581, chemin Ste-Marie, angle du chemin Ste-Anne
Pour tous vos besoins en fait de lavage et séchage
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Nous vendons aussi des bijoux de fantaisie, montres, porte-feuilles
Grand terrain de stationnement à l'arrière
8-612-12C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres pour gens tranquilles. Signaler: 247-2537. 11-684-11C.

A LOUER — Grand chalet à la Plage Albert. $40.00 par semaine. Signaler: 256-8426. 11-682-12C.

A LOUER — St-Vital, 117, rue Morier. 2 chambres séparées, complètement meublées. Signaler: 233-6350. 11-679-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé 3 pièces. Facilité de cuisine. Entrée et salle de bain privées. Premier plancher. Signaler: 247-9625. 11-677-12C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces, non-meublé. $50. Pour 1 ou 2 adultes. Signaler: 233-4757. 11-696-12C.

A LOUER — St-Vital. Possession immédiate, loyer gratuit pour mois de décembre. Immeuble-appartements neuf. 1 logis 4½ pièces et 1 de 3½ pièces. Lessiveuse et stationnement gratuits. Poêle, réfrigérateur et tentures fournis. Signaler: 256-4018 ou 256-4449. 11-694-12C.

A LOUER — St-Boniface, 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Possession immédiate. Signaler CE 3-4744. 11-693-12C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 2 chambres à coucher. Stationnement. $60 par mois. Signaler: 233-1783. 6-564-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis 4 pièces, nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Complètement privé. Signaler: CH 7-3759. 11-698-12C.

A LOUER — Premier juillet — Beau grand logis 3 pièces dans immeuble-appartements. Près Parc et Basilique. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et séchoir fournis. Stationnement disponible. 5 minutes de la ville par autobus à la porte. Adultes de préférence. $75. Signaler: CH 7-3084. 11-697-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Rue Dubuc. Maison: 3 chambres à coucher. Loyer: $70. Signaler: WH 2-3924 ou CH 7-3566. 10-674-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

A VENDRE — Poteaux de clôture au wagon de marchandises ou au camion. Pour renseignements: P. Csuzdi, 925, Kildonan Drive, Winnipeg 15, Man. ED 8-8925. 8-624-11C.

A VENDRE — St-Boniface, 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 4 chambres à coucher. Chaufafge: huile, fini stuc. Grand lot. Tout près écoles. 9-637-11C.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desautels, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE OU A ECHANGER
St-Boniface — Immeuble - appartement 5 logis. $5,000 comptant. Signaler: CE 3-5393. 11-690-13C.

A VENDRE
Garage situé au sud-ouest du Manitoba, 70 milles de Winnipeg. Dans beau village. Centre français. Agence d'automobiles et tracteurs. Gros chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. S'adresser à: Boîte 632, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 9-632-13C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 7-591-T.F.

A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-558-11C.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

Rue Bertrand — Maison très bien entretenue: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage: 36' x 12'. Plein Prix: $12,900.

Rue Berry — Grande maison de famille: 7 pièces, ou duplex, 3 et 4 pièces. Sous-sol complet. Plein Prix: $12,000. $1,000 comptant.

Rue Goulet — Maison de revenu: 9 pièces, 6 chambres à coucher. Lot: 45' x 120'. Chauffage: gaz. Zone commerciale. Sous-sol complet. Plein prix: $13,900.

Lorette, Man. — En bordure de rivière. Maison moderne: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvellement décorée. Prix: $7,500. $1,000 à $1,500 comptant. Balance: $65 par mois, taxe incluse.

Rue Des Meurons — Maison: 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: huile. Garage et jardin. Lot: 33' x 118'. Prix: $9,800 avec $2,000 comptant.

Enfield Crescent — Maison: 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Garage attenant. Taxe: $266. Prix: $10,900 avec $1,000 comptant.

Avons acheteurs désirant propriétés à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Nous disposons de maisons à vendre à St-Vital. Paiement initial $200 seulement.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
10-662-11C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

A VENDRE

437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine, armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouverts de tapis "broadloom". 3e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile humidificateur "Atom Jet". Près églises, écoles et collège. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6126. 5-542-13C.

A VENDRE

256, rue Kitson, Norwood. Bungalow moderne, tout près église du Précieux-Sang et écoles. Grand salon, 3 chambres à coucher, belle cuisine avec pulvérisateur à déchets, éviers doubles neufs, soubassement complètement fini, avec buanderie, salle de récréation et une autre petite chambre. Fournaise neuve au gaz. Garage double, grande cour et parc pour enfants à l'arrière. Signaler: CE 3-5090. 10-656-T.F.

A VENDRE — Près école et église St-Eugène et autobus. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de bain. Remise à neuf. Si possible, signalez après 7 h. p.m.: AL 3-4371. 10-643-T.F.

A VENDRE — Bonne aubaine. "Consul" 1958. En parfait état. Signaler après 6 h.: 256-1029. 10-647-11C.

A VENDRE — Plage Albert, près du lac. Chalet meublé: 3 chambres à coucher, cuisine et grand salon avec foyer. Isolé en fibre de verre. Grand lot privé. Prix raisonnable. Termes si désiré. Signaler: 233-7424 ou 475-0168. 10-650-11C.

A VENDRE — St-Norbert. Pour cause de départ. 2 lots, maison: 6 pièces. Site idéal. Près de toutes commodités: église, écoles, arrêt d'autobus. Possession: 1er juillet. Signaler: 233-4479 ou CE 3-3738. 10-654-11C.

A VENDRE — St-Boniface, près Club Belge. Maison: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Garage. Taxe basse. $7,000. Pas d'agents. Signaler: CE 3-1057. 11-695-11C.

A VENDRE — Lorette, Man. Centre du village. Petite maison sur grand lot: ¾ d'acre. Eau courante. Téléphone: Lorette 461. 11-681-12C.

A VENDRE — Lorette, Manitoba. Grande maison genre bungalow: 4 ans. Sur lot: 100' x 185'. Eau courante. 4 chambres à coucher non finies. Prix: $5,500. Pour détails, appeler Lorette, Man.: 502. 11-680-13C.

A VENDRE — St-Vital, paroisse Ste-Marie. Attrayant bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée de côté. Garage. Patio. Signaler: 233-7465. 11-678-11C.

SALON DE BEAUTE A VENDRE — Bonne clientèle. Excellente occasion de s'établir dans centre canadien-français. Pour tous renseignements signaler HA 4-5362. 11-702-11C.

A VENDRE — Remorques (Tent-trailers) idéales pour vacances, camping en famille. S'ouvre et se referme avec peu d'effort en quelques minutes. Equipement comprend pneus de rechange, indicateurs de freins et de virage, toile d'excellente qualité, peinture couleur de votre auto si désiré. En montre King. Chemin St. Michael, St-Vital. Le tout au prix très spécial de $350. 11-700-14C.

A VENDRE

St-Boniface, rue Bertrand — Maison: 3 chambres à coucher. 18 ans. $11,900. Soubassement complet. Grand lot.

St-Vital, 27, avenue Oustic — Bungalow: 4 pièces. 9 ans. $8,900. Tapis mur à mur. Grand lot. Garage. Clôture. Près église, école et autobus. Possession immédiate. $1,000 comptant. Balance à termes faciles.

M. Fredette, Dominion Realty
SP 5-3363
10-645-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Maison non-moderne: 4 pièces. Grand lot de rivière. Seulement $7,800.

Elmwood — Duplex: 4 ans. En très bon état. Logis: 2 et 3 chambres à coucher. Propriétaire serait intéressé à échanger sur bungalow de 2 chambres à coucher.

St-Norbert — Bungalow: 4 ans. 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle de récréation, garage attenant, grand lot clôturé, jardin. ½ rue de l'église et de l'école. Seulement: $17,300.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
10-666-11C.

R. G. LAVIGNE REALTY
ALpine 3-0546

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. Lot: 50'. Prix: $12,500 à termes.

Près St-Eugène — Maison 5 pièces. Prix: $10,500 à termes.

Rue Des Meurons — Maison 4 pièces. Sous-sol complet. Prix: $9,000.

Place Gaboury — Duplex: 4 et 3. Très belle propriété. Garage. Grand lot. Faites-nous un offre.

JOS GRENIER: CH 7-9184
11-699-11C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Vital — Duplex: 4 et 5. D'âge récent. Près école et église. Revenu mensuel: $110. Tapis mur à mur. Vendrait ou échangerait sur maison ou bonne ferme. Comptant substantiel.

Norwood — Rue Des Meurons. 4 chambres à coucher avec salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Semi-duplex: 7 pièces. 2 plomberies. Revenu: $50. 4 pièces pour propriétaire. $1,000 comptant. Balance: $70 par mois portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine, sous-sol complet. Chauffage: gaz. Bel emplacement clôturé. Garage. Paiement initial minime.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. En bon état. Revenu mensuel: $165. Lot: 50'. Garage. Comptant requis substantiel.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
10-668-10C.

Il faut des vétérinaires

Les étudiants des Ecoles Supérieures du Manitoba qui envisagent une carrière de médecine vétérinaire peuvent maintenant suivre les cours préliminaires de deux ans à l'Université de Manitoba.

En effet, pour la première fois l'automne dernier, la Faculté d'Agriculture inaugura sur le campus de Fort Garry le cours pré-vétérinaire. Ceux qui passent avec succès ce cours sont éligibles pour l'entrée aux cours de quatre ans de science vétérinaire donnés soit au Collège de Médecine Vétérinaire de l'Université de Saskatchewan, soit au Collège Vétérinaire d'Ontario, ou à l'école de Médecine Vétérinaire, de St-Hyacinthe, P.Q.

Les étudiants de 12e année qui sont prêts à faire leur entrée à l'Université de Manitoba et qui ont la Physique, sont éligibles pour s'inscrire au cours de deux ans. Des bourses d'étude et des prêts peuvent être obtenus. Les élèves intéressés devraient se mettre en relation avec le bureau du Secrétaire de l'Université, pour obtenir les renseignements désirés.

L'an dernier, 15 étudiants se sont inscrits au premier cours pré-vétérinaire à l'Université de Manitoba.

1ère réunion du groupe de travail du C.O.E. et de l'Eglise catholique

GENEVE (CCC) — Le groupe mixte de travail récemment organisé par le Conseil oecuménique des Eglises et l'Eglise catholique romaine a tenu sa première session du 22 au 24 mai à l'Institut oecuménique de Bossey, près de Genève.

Comme il a déjà été annoncé, c'est pour faire l'examen des relations actuelles entre le Conseil oecuménique des Eglises et l'Eglise catholique romaine et rechercher les possibilités d'accroître leur compréhension mutuelle et leur coopération, que ce groupe a été organisé. Cette première session avait pour tâche principale de préciser le mandat du groupe et de définir ses méthodes de travail. Ce groupe n'a aucune autorité propre, mais doit faire rapport de ses travaux aux instances devant qui il est responsable. Au stade actuel, le public ne doit donc attendre aucun rapport complet.

Un esprit de compréhension chrétienne a caractérisé la rencontre au cours de laquelle on a pu se rendre compte du grand nombre de sujets d'intérêt commun qu'il convient d'étudier ensemble. Il est notamment apparu que le groupe devrait faire tous ses efforts pour préciser les principes et les méthodes qui doivent guider les activités oecuménique communes.

Etant donné la nature de ce groupe une première session ne pouvait qu'entamer la discussion sur ces différents points: elle a fourni également l'occasion d'échanger des informations qui se révéleront fort utiles au progrès des rapports oecuméniques et a établi les fondations sur lesquelles les prochaines sessions auront à travailler. On a noté les conversations oecuméniques qui ont lieu dans différentes parties du monde et discuté de leurs conséquences pour les développements ultérieurs.

Le groupe a élu M. Visser't Hooft, secrétaire du Conseil oecuménique des Eglises, Mgr Willebrands, du Secrétariat pour l'Unité, comme co-présidents. Ils ont présidé les séances à tour de rôle.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

ST-NORBERT
Maisons toutes neuves
Considérerait échanges

Magnifiques maisons construites sur commande: 2 étages, 4 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Four encastré, pulvérisateur à déchets. Garage attenant: 2 voitures. Cheminée naturelle dans grand salon. Façade: pierre ou brique. Nombreuses commodités supplémentaires. Complètement décoré. Situé sur terrain élevé face à la rivière. $26,500 seulement. Veuillez appeler M. Bucko.

ST-VITAL — HINDLEY
En face église St-Eugène. Près écoles, magasins, autobus. Bungalow stuc. 15 ans. 2 chambres à coucher. Cuisine moderne. Beau salon. Sous-sol complet. Gaz. Nouvellement décoré à l'extérieur. $10,000 seulement. Termes faciles.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois.

ST-BONIFACE — RESTAURANT
$3,500 comptant. Grande maison: 6 pièces attenante. 3 ou 4 chambres à coucher. Restaurant contient 5 tables et 10 tabourets. Chiffre d'affaire quotidien: $50. Pourrait être augmenté. A termes faciles.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant chacun. Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'. Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'. Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles

ON DEMANDE D'URGENCE A ST-BONIFACE OU NORWOOD
Maison: 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Grande cuisine. 15 à 18 ans. Près école Provencher de préférence. Tout comptant.

A LOUER — St-Boniface
Epiceries et viandes
Chiffre d'affaires: $75,000. Bons accessoires. Loyer mensuel: $150 (chauffé). Termes faciles.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
10-661-11C.

Au Sacré-Coeur

Déjeuner-Communion

Un déjeuner-communion, organisé par les dames de la paroisse, sera servi après la messe de 9 h., le dimanche 20 juin, dans la salle de la nouvelle école, pour tous les paroissiens.

Le prix d'entrée est de 50c par personne.

Bienvenue à tous. C'est une occasion pour les paroissiens de se rencontrer et de se connaître. Venez en grand nombre.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE LOUISE LEGRAS, late of the Post Office of St. Claude, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 12th day of July, A.D. 1965.

Dated at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of June, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for Henri LeGras, Administrator.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près collège — Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. 19 ans. Très bon état. Salle de récréation. Grand lot paysagé. Comptant requis: $2,500.

RUE GAREAU
Bonne maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Beaucoup d'armoires. Sous-sol complet. Gaz. Grand lot. Plein prix: $11,500.

RUE BERRY
Triplex — Bon revenu. Prix réduit pour vente accélérée. $7,000.

RUE DUBUC
Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot: 45' x 120'. Idéal pour construction. Plein prix: $7,000.

RUE DE LA MORENIE
2 Maisons sur même lot. Revenu mensuel au delà de $100. Plein prix: $7,000.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
11-667-11C.

A VENDRE
PRES LORETTE, MAN.
Lot de rivière. 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.

ST-VITAL
Rue Guay. Immeuble-appartements: 4 logis. Revenu mensuel: $230. Chauffage: gaz. Aubaine $14,900 avec termes.

ST-BONIFACE
Maison: 4 chambres à coucher, 2 plomberies. Grand lot. $13,900. $1,500 comptant.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3766
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
10-659-11C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

Ste-Agathe — 216 acres, avec bâtisses. Bonne eau. $125 l'acre.

St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.

Chemin Ste-Marie — Maison non-finie, lot boisé 99' x 264'. 3 milles au nord St-Adolphe.

St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre

Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation

Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
11-689-T.F.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

A VENDRE — Excellente entreprise, entrepôt frigorifique, boucherie et marchandise générale. Complètement équiper et moderne. Résidence modeste attenante. Située au centre du village de Ste-Rose-du-Lac. Terrain disponible permettant d'agrandir ou autre commerce. Prix très raisonnable pour vente immédiate. S'adresser à Mme Emmanuel Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba. 10-676-11P.

A VENDRE

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500. $1,500 ou plus comptant.

Ste-Geneviève — Bonne maison avec toutes commodités. 2 chambres à coucher. Prix raisonnable.

Près église Ste-Famille — Bon bungalow: 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,500 seulement.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

7 milles de St-Boniface — 2 bonnes maisons sur même grand lot. 3 chambres à coucher et 2 chambres à coucher. Puits artésien. Près école. Une véritable aubaine, le tout $15,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
10-664-11C.

Rien ne fait tant de bien que de faire du bien. LEGOUVE.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près écoles. Seulement $8,000. Maison 5 pièces, 3 chambres à coucher. $1,700 comptant. Balance: $73 par mois.

St-Boniface — Rue Bertrand. En très bon état. Intérieur nouvellement décoré. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. $2,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Rue Braemar. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2 au 2e. Chauffage: gaz. Propriétaire transféré. $3,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Près hôpital. $7,000. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe seulement: $180. Termes. Possession: 1er juillet.

St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces. 1 chambre à coucher au premier, 2 au second. Salle de bain au 1er. Grand terrain. Prix raisonnable avec montant substantiel comptant.

St-Vital — Vivian. $9,500. Bungalow: 5 pièces. Sous-sol complet. Gaz. Lot: 50'. Taxe seulement: $160. $1,000 comptant.

A LOUER — Rue Berry — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, grands salon et cuisine. Buanderie et chambre à toutes fins au sous-sol. $100 par mois. Possession immédiate.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
10-663-11C.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Lots de plage à vendre
A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désiré. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.

WINDSOR PARK — VENTE PRIVEE
Maison de 3 chambres à coucher, près de l'église catholique, école, terrain de jeux, piscine et centre d'achat. Lot clôturé et salle de jeu partiellement finie.
Pour détails, écrire à P. ELIASSON
303 - 2150 avenue Portage Winnipeg 12, Man.

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant de 9 h. à minuit
TRIO MARGARET HUGHES
mettant en vedette: Fern Rondeau
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Prenez avantage de notre spécialité courante: coupe de cheveux gratuite avec shampooing et mise en plis $1.50
les lundi, mardi et mercredi
Ouvert six jours par semaine
Clara's Hair Styling
396, avenue Taché (porte latérale)
vis-à-vis l'hôpital — Téléphone: 233-4808

ALBERTINE'S
(auparavant à 109, rue Marion)
Nous désirons avertir nos clients que notre nouvelle adresse est
576 Chemin Ste-Marie
(jonction des Chemins Ste-Marie et Ste-Anne)
et
535 avenue Ellice
(angle des rues Ellice et Langside)

Nettoyage à sec

Robes	$1.19	Complets	$1.19
Jupes	0.64	Pantalons	0.64

LIVRES
Livres de poche — 10c — 15c — 20c Magazines — 15c

Seulement $6,900 comptant requis
L'un des immeubles les plus remarquables de Winnipeg

Situé dans le quartier des affaires, au sud de l'avenue Portage, sur une rue bien connue, à sens unique. Construit entièrement d'acier et de béton armé. La bâtisse est à l'épreuve du feu et du son. Treize appartements: trois à 7 pièces; trois à 5 pièces et sept à 4 pièces. Chacun a un solarium entouré, chaque salon est muni d'un foyer, les cuisines et les salles de bain sont toutes neuves. Place de stationnement pavée avec prises de courant pour quinze voitures. Châssis d'aluminium, chauffage au gaz, antennes de télévision et tapis dans les corridors. Cour en avant de l'immeuble. Grandeur du terrain: 100 x 110 pieds. Appartement disponible pour le nouveau propriétaire. Prix global pour le terrain et la bâtisse: $128,900.00. Sur les $6,900.00 investis, après toutes dépenses payées et paiements faits sur hypothèque, le profit net ne sera pas moins de $1,000.00 par année.

Echanges considérés
Apartment Exchange Ltd.
406 MALL CENTRE BUILDING
Tél.: 775-2591 Le soir: GL 2-8778, 475-8418